

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4113 du Jeudi 17 Février 2022 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

# Mgr Gélase Armel Kema, installé comme Evêque de Ouesso



Le nouvel Evêque de Ouesso (P.12)

## JUSTICE

# Les policiers tortionnaires du viaduc condamnés à de lourdes peines

(P.3)

## FOOTBALL/ COUPE DE LA CONFEDERATION

# AS Otohô n'a pas fait de miracle à Lubumbashi



Le coup franc du but des Corbeaux de Lubumbashi (Ph. TPM).

## COUP D'OEIL EN BIAIS

# Education nationale: encore des vagues!

## Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le jeudi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

*La Semaine Africaine*

## EDITORIAL

# Ouesso en liesse

## AVENANT A LA PUBLICATION RECRUTEMENT DE 02 ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DE PVVIH POUR LA GESTION DES POSTES DE DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE D'ARV (PODI) DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE

### I-DESCRIPTION DES TÂCHES

Les associations sélectionnées devront être capables d'identifier au sein de leurs membres, six (6) ressources humaines (RH) dont les cahiers des charges sont les suivants:

- Un chargé de l'accueil: gestion des fiches d'identification des patients, prise des constantes, sensibilisation, recherche des patients qui manquent leur rendez-vous;
- Un dispensateur de pharmacie: distribution des ARV, évaluation de l'observance, soutien aux pairs;
- Un conseiller au dépistage: Réalisation des tests rapides de dépistage et sensibilisation;
- Un superviseur: Mise en place des procédures, analyse des besoins de la structure, rapportage ;
- Un gestionnaire de base de données: Appui à la collecte des données d'activités du PODI;
- Un agent d'entretien: Assure la propreté des locaux et du mobilier.

### II- CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir son siège et mener des activités à Brazzaville ou à Pointe-Noire ;
- Être une association locale de PVVIH avec un statut juridique reconnu ;
- Œuvrer dans le domaine de la prévention et/ou de la prise en charge de l'infection à VIH ou de l'accompagnement des patients depuis au moins 2 ans;
- Présenter une capacité de leadership et de gouvernance;
- Au moins deux (2) ans d'expérience avérée pour les candidats aux différents postes.

### III- DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1- Une copie du récépissé de déclaration de l'association;
- 2- Les statuts et le règlement intérieur de l'association;
- 3- Les CV des candidats identifiés pour chaque profil de poste;
- 4- Les rapports d'activités des années 2019 et 2020;
- 5- Les rapports financiers des années 2019 et 2020;
- 6- L'organigramme de l'association;
- 7- Numéro d'identification unique de l'association.

### IV- PROCESSUS DE SOUMISSION

Les candidats doivent soumettre 1 copie des documents au PNLS (dans l'enceinte du CHU de Brazzaville) à l'attention de Madame la Directrice du PNLS; ou envoyer une copie par mail à l'adresse: [recrutement.pnlsist2021@gmail.com](mailto:recrutement.pnlsist2021@gmail.com)

**Les soumissions doivent être reçues au plus tard à 16h, heure locale, le 23 février 2022.**

**Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire**  
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville  
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05  
E-Mail: [etudematissa@gmail.com](mailto:etudematissa@gmail.com)

### AUGMENTATION DU CAPITAL MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE «MIL BRICQ»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 10 000 000 FCFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo  
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00060

Aux termes du procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique Gérant en date à Brazzaville du 26 novembre 2021, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 03 février 2022, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 022/10 N°0468, il a décidé: d'augmenter de la somme de 9.000.000 FCFA le capital social qui était de 1.000.000 FCFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA chacune, pour le porter à 10.000.000 FCFA par la création de 900 parts nouvelles de 10.000 FCFA chacune souscrites et libérées intégralement par apport en nature. En conséquence de cette résolution, l'Associé Unique Gérant modifie les articles 7 et 8 des statuts.

- Mise à jour des statuts.

Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 07-02-2022 sous le numéro: CG-BZV-01-2022-D-00048.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00060.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**  
Notaire

## OFFRE D'EMPLOI – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

### POSTE VACANT:

#### Motor Pool Supervisor (ouvert du 07 au 21 Février 2022)

**EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER:** Merci de bien vouloir visiter le site web:

<https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>  
(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

### NB:

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire**  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.B.P : 4821, E-mail : [yabbatchristian@yahoo.fr](mailto:yabbatchristian@yahoo.fr),  
Pointe-Noire – République du Congo.

### PROMARITIMA OVERSEAS CORP

Société constituée en République de Panama, au capital de 10 000 \$ US  
Siège social : Tour ADR, 8e étage, avenue Samuel Lewis et 58e rue,  
Lotissement Obarrio, Panama City / REPUBLIQUE DU PANAMA

### ANNONCE LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de séance Extraordinaire du Conseil d'Administration de la société PROMARITIMA OVERSEAS CORP, en date du 17 Août 2021, prise au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 01 Décembre 2021, enregistrés aux domaines et timbres en date du 03 Décembre 2021, sous le folio 226/9 N°9215, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la société PROMARITIMA OVERSEAS CORP, en République du Congo. Elle aura pour objet: «La fourniture de services maritimes à l'industrie pétrolière et/ou gazière offshore et toutes et toutes autres activités connexes», et pour Directeur du Congo Monsieur Richard MOULET, de nationalité Congolaise, domicilié à Pointe-Noire, République du Congo, pour une durée d'un an, renouvelable indéfiniment.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00231 du 31 Décembre 2022. Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2022-B21-00003.

*Fait à Pointe-Noire, le 09 Février 2022.*  
*Pour insertion.*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

### Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1586, Avenue des Trois Martyrs (Arrêt Papa Gas), Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali  
Tél.: 05.548.65.12/06.654.48.05  
E-mail: [mouloundou.notaire@gmail.com](mailto:mouloundou.notaire@gmail.com)  
REPUBLIQUE DU CONGO

### SOCIETE FRANCARIM

#### SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège Social: Brazzaville, 298, rue Nganga Antoine, Arrondissement I Makélékélé  
RCCM N°CG-BZV-01-2022-B13-00028

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU ? en date du 14/01/2022, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Ouenzé, à Brazzaville, le 17/01/2022, sous le Folio 011/1 n° 0236, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE FRANCARIM;

**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

**Siège social:** Brazzaville, 298, rue Nganga Antoine, Arrondissement I Makélékélé;

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: Madame BIHANGOU NZOUSSI Chandrel Darcia.

**Objet social:** Alimentation et Activités Assimilées - Vente de Poissons Salés- Vente de Boissons-Habillement, Produits Cosmétiques et Institut de Beauté - Fournitures de Bureau, Accessoires Informatiques et Equipements - Commerce des Mèches et Autres Articles de Beauté-Négoce et Agent d'Affaires - Etudes, Conseils et Formations - Mise à Disposition des Ressources Hu-

maines- Importation des Papiers-journal - Bâtiments et Travaux Publics - Quincaillerie et Matériaux de Construction -Activités Agroalimentaires.

**Durée:** fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Madame BIHANGOU NZOUSSI Chandrel Darcia, de nationalité Congolaise, domiciliée à Brazzaville, 39 bis, rue Gamboma, quartier Plateau des 15 Ans, Arrondissement IV Moundali, a été nommée Gérante de la Société, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19/01/2022.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 19/01/2022 sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00028.

*Fait à Brazzaville, le 02 Février 2022.*

*Pour avis,*  
**Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,**  
Notaire.

COVID-19

## Matshidiso Moeti apprécie l'initiative des centres pilotes de riposte communautaire

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Mme Matshidiso Rebecca Natalie Moeti, et le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, ont visité le 9 février dernier quelques centres pilotes de riposte communautaire à la COVID-19 initiés par le Gouvernement dans les quartiers populaires de Brazzaville.

I l s'agit de cellules d'éveil de sensibilisation tenues par des jeunes formés, qui ont pour mission d'appuyer la vraie information sur la COVID-19 dans les quartiers périphériques en vue de convaincre les populations indécises à l'existence de la maladie. Ils font usage des langues vernaculaires pour mieux passer le message et appeler les populations à respecter les mesures barrières, à se faire dépister et sur la nécessité de se faire vacciner.

Une initiative très appréciée par la directrice régionale de l'OMS pour Afrique. «*Merci pour cette expérience dans la riposte communautaire qui va nous servir à l'OMS. Etre en contact avec la population au niveau communautaire est un facteur important pour lutter contre les épidémies. Qu'il s'agisse de la COVID-19 ou d'autres maladies transmissibles, pandémiques et épidémies. Nous avons*

*appris qu'on ne peut rien faire sans être en contact avec la population. Je vous félicite pour votre leadership et votre vision qui a permis d'imaginer cette stratégie de riposte communautaire. J'étais très émue de voir les jeunes techniciens en train de sensibiliser la population, et séance tenante, nous avons senti l'engouement de la population à se faire dépister et vacciner*», a déclaré Matshidiso Moeti.

«*Nous venons d'apprécier la mise en œuvre d'une expérience positive de décentralisation de la riposte à la Covid-19 au niveau communautaire*», a, quant à lui, expliqué le ministre Gilbert Mokoki.

Il s'est dit convaincu que la riposte communautaire constitue une bonne pratique qu'il «*faille pérenniser et intégrer dans le fonctionnement normal de nos districts sanitaires afin d'appliquer la stratégie à n'importe*



Gilbert Mokoki et Matshidiso Moeti pendant la visite

quelle épidémie, catastrophe ou urgence de santé publique. C'est ce côté positif de la lutte contre la COVID-19, qui nous donne la possibilité d'organiser la résilience de notre système de santé».

Le ministre de la Santé a également fait le point sur la riposte nationale a son interlocutrice qui, selon lui, est organisée à quatre niveaux. «*Nous avons organisé la riposte à la pandémie, en mettant en place quelques organes, notamment la Coordination nationale, la plus haute structure en la matière,*

*présidée par le Président de la République. Elle décide des mesures de riposte et s'occupe de la mobilisation des ressources. Ensuite, nous avons le comité d'experts, qui est chargé d'émettre des avis scientifiques ainsi que la Task force qui est chargée d'apprécier les impacts socioéconomiques. Le comité technique national de riposte, pour sa part, est composé des commissions thématiques*», a expliqué Gilbert Mokoki.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JUSTICE

## Les policiers tortionnaires du viaduc condamnés à de lourdes peines

Quatre policiers ont été lourdement condamnés par la Justice à de la prison ferme, dix ans de travaux forcés, pour des actes effroyables de supplice au marteau exercés sur des civils qu'ils avaient arrêtés. Une peine rarissime, semble-t-il, pour les policiers poursuivis pour des violences volontaires.

Condamnations inédites. Le mercredi 9 février dernier au Tribunal de grande instance de Brazzaville, une chambre correctionnelle a reconnu le brigadier-chef Color Moubié, dit Tyson, l'adjudant-chef Tadet Ngagegni, l'adjudant Charel Gandouche et le brigadier-chef Eric Makélé, coupables des faits d'association de malfaiteurs et de coups et blessures ayant entraîné la mort et l'infirmité. Au terme d'une procédure rapide, ils ont écopé de 10 ans de travaux forcés chacun.

Les faits qui leur sont reprochés remontent à début janvier dernier. A la suite de trouble à l'ordre public le 31 décembre 2021, sept jeunes gens sont interpellés par la Police. Par la suite, cinq sont relâchés et deux, dont «*la responsabilité est clairement établie*», semble-t-il, seront placés en garde à vue au Commissariat "Maison blanche" à Ngamakosso (un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de la capitale) qui sera attaqué par les jeunes gens libérés, affirme notre confrère "Le Troubadour". Les policiers parviennent à identifier deux des assaillants, procèdent à leur interpellation et décident de les transporter sous le viaduc de Kintélé où ils les tortureront au marteau tout en filmant leur supplice. Une victime succombe aux

sérvices subis et une autre, admise au CHU-B, perd l'usage de ses membres inférieurs. Face à l'émotion et la réprobation populaire provoquées par cette affaire, les présumés auteurs, dont le brigadier-chef Moubié, sont mis aux arrêts par la hiérarchie des Forces de police et présentés devant un tribunal correctionnel. Le procès s'ouvre le 2 février. Au cours des audiences, il s'avère que le brigadier-chef Moubié était bien le donneur d'ordres. Lorsque le verdict tombe, trois de ses collègues sont condamnés, comme lui, à une peine de 10 ans de prison. L'Etat, leur employeur, «*civilement responsable*», est condamné à payer des dommages et intérêts aux victimes, soit la somme de 30 millions de francs CFA (NDLR : l'avocat de la partie civile avait demandé 500 millions de francs CFA). Ces condamnations, selon certains avis, sont «*disuasifs et doivent servir de leçons pour les policiers, les gendarmes et les militaires censés assurer la sécurité des biens et des personnes*». Si elles ne sont peut-être pas une première (les auteurs du drame du commissariat de CHACONA n'avaient écopé que de 2 ans ferme), elles sont néanmoins perçues par diverses organisations comme un bond en avant dans la lutte contre l'impunité dont



Les accusés suivant le verdict

jouissent les agents de la Force publique congolaise. Même si le C.A.D (Centre d'actions pour le développement) de Trésor Nzila Kendet estime que les vrais «*donneurs d'ordre ont échappé à la justice*».

Souvent, les sérvices corporals sont comme une véritable arme de correction dans les commissariats de police. Se-

lon un analyste, les sentences rendues montrent qu'«*il n'est jamais trop tard pour mieux faire*». Il estime que cela permettra à toutes les personnes violentées dans les cellules de garde à vue de ne plus souffrir en silence et de traduire leurs bourreaux en justice.

Jean ZENGABIO

APRES LES CONSULTATIONS POLITIQUES

## Guy Georges Mbaka se dit satisfait

Le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbaka, a rencontré du 7 au 9 février dernier à Brazzaville, les représentants des différentes composantes de l'opposition congolaise, du centre, de la majorité présidentielle, ainsi que ceux des organisations de la société civile. Pour échanger et leur présenter officiellement l'ordre du jour de la concertation politique d'Owando qui aura lieu du 3 au 6 mars prochain.

Compte tenu de l'enjeu de cet événement et au regard du document présenté, certaines préoccupations pourront être au cœur des débats tels que la mise à jour du fichier électoral, la biométrie, le découpage administratif et électoral, le plafonnement du

financement des campagnes électorales, le renforcement de l'indépendance de la Commission nationale électorale indépendante, le vote par anticipation des membres de la Force publique dans le cadre d'un scrutin à circonscriptions multiples, de la situation du

Editorial

## Ouesso en liesse

Le diocèse de Ouesso a fait fête Dimanche dernier autour son nouvel Ordinaire, Mgr Gélase Armel Kema. Celui qui est le troisième évêque de ce diocèse a été installé sur sa cathèdre par Mgr Victor Abagna Mossa, Archevêque d'Owando et président de la Province ecclésiastique du Nord. Sur Mgr Yves Marie Monot ont littéralement «*plu*» une foule de mercis dont on ne peut certainement pas douter de la sincérité profonde. Un évêque se retire, un autre nous est donné.

Nous sommes dans la joie de voir autant de bénédictions sur l'Eglise particulière du Congo ces deux dernières années. Une Eglise qui se rajeunit par ses pasteurs, qui s'agrandit par ses provinces ecclésiastiques: une Eglise qui mûrit. Nous avons fait fête autour du diocèse de Kinkala, d'Impfondo, de l'archidiocèse de Brazzaville et maintenant autour et avec le diocèse de Ouesso. Chaque fois, nous avons applaudi à la sagesse du Saint-Père qui place partout des prêtres jeunes, bien formés et en capacité de diriger des âmes.

Ouesso a dit merci à Mgr Yves Marie Monot qui prend une retraite méritée. Pendant plus de 17 ans, il a tracé le sillon d'une pastorale rurale dans cette ville et dans ce diocèse où les distances entre localités restent longues. Mgr Gélase Armel Kema va mettre ses pas dans les pas de Mgr Hervé Itoua, le premier évêque de Ouesso dont la succession par Mgr Yves Marie Monot a préparé aux événements de Dimanche dernier sur l'esplanade de Saint-Pierre Claver.

Nous sommes donc dans la joie. Nous sommes dans la réflexion de ce que seront les années à venir pour la Conférence épiscopale du Congo. Ces jeunesses viennent la renforcer dans la vitalité, mais sans doute aussi la bousculer dans les habitudes et les traditions. Il n'est pas question d'avoir son évêque, qui correspond aux vœux de son terroir comme le font les partis politiques. Il s'agit d'avoir nos évêques près de nous, et de les entendre nous prêcher l'Evangile de Jésus-Christ dans la fidélité du message d'amour qu'il transporte.

Les missionnaires spiritains nous ont apporté l'Evangile du Salut, nous sommes mis au défi de le conserver et le transmettre pour que les années qui viennent voient de nouveaux évêques, de nouveaux diocèses, de nouvelles provinces ecclésiastiques marquer notre éclosion florale.

Bienvenue Mgr Kema. Venez prendre place aux côtés de votre peuple dans sa diversité !

Albert S. MIANZOUKOUTA



Guy Georges Mbaka

sent preuve de bonne foi», a-t-il indiqué.

Le ministre a rassuré que les acteurs politiques et les membres de la société civile reçus

(Suite en page 4)

OFC

## Les femmes du PCT déterminées à mouiller le maillot aux élections législatives et locales

«Femmes du PCT comme en 2021, mobilisons-nous massivement au sein de notre union catégorielle, l'OFC, dans l'unité, la discipline et la cohésion pour assurer à notre parti une victoire éclatante aux élections législatives et locales de 2022». Tel est le thème de la deuxième session ordinaire du Conseil central de l'OFC tenue samedi 5 février dernier au palais des congrès à Brazzaville, sous la direction de Pierre Moussa, secrétaire général du PCT. En présence de la présidente de l'OFC, Inès Néfer Bertille Ingani.

Pour les élections législatives qui pointent à l'horizon, les femmes du PCT ont recommandé au secrétariat permanent du bureau politique du comité central du PCT, de tenir compte de la représentativité des femmes à raison de 30% au moins pour chaque liste des candidats. Cette session, très attendue a mobilisé 280 participantes venues de tous les départements du pays. Elle a également connu, la participation d'une organisation féminine burundaise, «les Amazones» du parti au pouvoir, conduite par sa présidente, Alimatou Bada. Les participantes ont évalué l'action de l'OFC pour l'année 2022, adopté le rapport d'ac-

tivités du secrétariat exécutif national de l'OFC ainsi que le rapport moral de la commission nationale de contrôle et d'évaluation. Les femmes du PCT qui n'entendent plus être sous représentées dans les fonctions électives, politiques et administratives à tous les niveaux, ont recommandé le respect de l'alternance rigoureuse au tiers supérieur aux élections locales, conformément à la loi des délibérations du comité d'investissement. Le Gouvernement est appelé à veiller à l'application des textes en vue d'une représentativité significative des femmes au sein des organes de prise de décisions.



Les participantes posant pour la postérité

La présidente de l'OFC, Inès Néfer Bertille Ingani, a sollicité le plaidoyer du secrétaire général du PCT pour avoir un regard sur les dossiers des candidatures des femmes: «L'OFC compte sur vous pour avoir des places mérités. Les femmes ne veulent plus être seulement un flambeau de mobilisation mais des actrices actives du développement de notre pays... nous sommes une majorité silencieuse, comptons sur votre leadership, pour éradiquer la discrimination vis-à-vis des femmes»,

a-t-elle déclaré. Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, tout en félicitant les femmes pour leur mobilisation lors de la présidentielle de 2021, a indiqué que le même élan et le même dynamisme sont attendus pour les législatives et les locales. Pour lui, la volonté de la direction politique nationale de mettre à contribution, au maximum, le leadership politique féminin est de mise.

Pascal Azad DOKO

### SECURITE SOCIALE

## Le satisfecit de la secrétaire exécutive de la CIPRES à la CNSS

En marge des travaux de la revue de la sécurité sociale qui se sont tenus du 10 au 12 février 2022 à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, la secrétaire exécutive de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES), la Camerounaise Cécile Gernique Djukam Bouba, a visité le vendredi 11 février dernier, la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Elle était accompagnée d'Armand Boke, inspecteur général de son institution.

Devant le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, et un échantillon de cadres et agents de cette structure, Cécile Gernique Djukam Bouba a adressé un satisfecit à la CNSS: «...Il faudrait reconnaître que malgré les difficultés liées au choc économique, malgré les difficultés liées au contexte socio-économique, contexte du chômage, contexte de pandémie, de crise sanitaire de la pandémie de COVID-19, la CNSS du Congo a su maintenir le cap. Monsieur le Directeur général, je voudrais vous marquer notre appréciation ainsi qu'à l'équipe que vous dirigez, pour les efforts qui sont abattus».

zone? C'est une initiative très impressionnante, Monsieur le directeur général. Vraiment, recevez toute notre appréciation...», a-t-elle avoué. Cécile Gernique Djukam Bouba a également remercié le D.G de la CNSS pour la «confiance» faite à la CIPRES. Et a exhorté les cadres et agents à continuer dans cette lancée. Bien avant qu'elle ne prenne la parole, Evariste Ondongo a remercié la CIPRES pour l'appui inestimable à la CNSS du Congo: «Nous avons bénéficié de plusieurs avantages, notamment au titre des formations, des conseils, et peut-être aussi de contrôles, au travers les recommandations faites à l'issue des contrôles qui sont faits à la Caisse nationale de sécurité sociale. Donc, Mme le secrétaire exécutif, à travers vous, nous adressons tous nos remerciements à la CIPRES. La CNSS du Congo vous dit que vous pouvez compter avec elle. Nous faisons tous les efforts nécessaires pour pouvoir respecter les directives et les ratios de la CIPRES.



Cécile Gernique Djukam Bouba et Evariste Ondongo

C'est pour cette raison que malgré les vicissitudes des temps, malgré les vicissitudes économiques aggravées par la pandémie de COVID-19, la CNSS du Congo a su garder la tête hors de l'eau.» Le DG de la CNSS a également relevé que sa structure est à jour de ses prestations et fonctionne normalement, «en pérennisant les activités de la Caisse». «Vous pouvez compter sur la Caisse du Congo et nous aussi, nous attendons les appuis nécessaires que vous continuez à apporter au Congo», a-t-il dit à son hôte. Pour la petite histoire, la CIPRES a vu le jour en 1993 par la volonté de 17 Etats membres d'améliorer la gestion des organismes de prévoyance sociale qui étaient pratiquement au bord de la cessation de paiement. Non seulement en

raison de la crise économique, mais surtout en raison de la maturation des régimes... Sa raison d'être, c'est le contrôle permanent de la gestion des organismes de prévoyance sociale, en vue d'une meilleure couverture de l'assurance. La CIPRES a six missions, la phare étant le contrôle de la gestion technique, administrative et financière des organismes de prévoyance sociale. Cette institution dispose de trois organes: le Conseil des ministres, la Commission de surveillance de la prévoyance sociale et le Secrétariat exécutif. Elle est présente dans trois zones: Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Océan indien. Et a enregistré trois nouveaux adhérents: la RDC, Madagascar et la Guinée Bissau.

Sévérine EGNIMBA

KOUILOU

## Le Conseil départemental a ouvert sa session budgétaire

Le Conseil départemental du Kouilou a ouvert sa 13ème session ordinaire dite budgétaire le mercredi 9 février dernier sous la direction d'Alexandre Mabilia, président du Conseil départemental du Kouilou, en présence de Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou.



La photo de famille

Pendant dix jours, les conseillers examineront neuf affaires liées, entre autres, aux finances locales, à la vie des populations et celle de l'institution locale. Il s'agit du projet du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2022; le projet de délibération portant adoption du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2022; le projet de délibération portant adoption du programme d'investissement du Conseil départemental du Kouilou exercice 2022, etc. La 13ème session est la réponse aux exigences de la gestion décentralisée; c'est aussi l'occasion pour la collectivité locale de rendre compte de sa gestion et de déterminer les grands axes de l'action locale pour 2022. Présentant les affaires, Amédé Tchiloemba, secrétaire du bureau exécutif du Conseil départemental du Kouilou, s'est réjoui de l'élection par ses pairs d'Alexandre Mabilia, comme président de l'Association des départements du Congo, le 28 janvier dernier à Brazzaville. Au nom des conseillers départementaux du Kouilou, le secrétaire a adressé ses félicitations au nouvel élu, y compris pour le travail abattu au sein de cette association. «J'ai l'assurance que la qualité de votre contribution, toujours pertinente, et le génie créateur, qui vous caractérise depuis le début de ce mandat, ainsi que l'engagement et la détermination qui sont les nôtres, permettront d'augurer des lendemains meilleurs pour les populations du Kouilou», a-t-il dit. Le président du Conseil départemental du Kouilou a, quant à lui, invité les conseillers à placer le réalisme et la responsabilité dans les affaires soumises à leur appréciation. «Hier, nos prédécesseurs ont entamé l'œuvre de construction du Kouilou, aujourd'hui nous poursuivons l'œuvre, il nous faut pour demain placer les marques, en toute responsabilité. Ceci est d'autant vrai que, une fois encore, l'histoire a voulu confier au Conseil départemental du Kouilou, le 28 janvier 2022, au travers de ma modeste personne, la charge de conduire les destinées de l'Association des départements du Congo», a déclaré Alexandre Mabilia, président du Conseil départemental du Kouilou et président de l'Association des départements du Congo. A noter qu'Alexandre Mabilia est également vice-président de l'Association internationale des régions francophones (AIRF).

Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 3)

sont disposés à travailler pour le pays et leurs préoccupations seront vues au niveau de la concertation d'Owando. «Il n'y a pas de doute que tous ceux qui sont invités seront à Owando. C'est une très bonne chose, nous rechercherons le consensus et ferons preuve de bonne

foi et qu'en face vous avez des partenaires responsables. Je crois c'est une très bonne chose, c'est la gouvernance électorale qui sera améliorée», a dit Guy Georges Mbaka.

Pascal Azad DOKO

LEGISLATIVES 2022

# La candidature de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma réclamée à Mayéyé

Les électeurs congolais seront appelés aux urnes en juillet prochain pour les élections législatives et locales. D'ores et déjà, les populations de Mayéyé, dans le département de la Lékoumou, ont porté leur dévolu sur la personne de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma pour représenter leur circonscription à la 15e législature. Elles l'ont fait savoir le 13 février dernier au cours d'un méga meeting, organisé à Mayéyé centre.

Le méga-meeting de Mayéyé était pour le MAR une vraie démonstration sur sa capacité de mobilisation, dans un district presque déjà conquis à sa cause. Vêtues de tee-shirts, des casquettes et des pagnes, les populations sont venues des 24 villages que compte le district de Mayéyé, pour apporter non seulement leur soutien à Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma mais aussi exprimé leur vœu de voir la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire être candidate. Le rond-point de Mayéyé centre, lieu du méga meeting, était comble de monde. La liesse, l'enthousiasme, la ferveur et la détermination étaient totales. Les banderoles paivoisées aux couleurs du

Mouvement action et renouveau, son parti politique dont elle est la commissaire politique de la fédération de la Lékoumou, et ses effigies étaient partout visibles à l'image des actions qu'elle ne cesse de multiplier et qui frisent l'admiration de toute la population. D'où la grande mobilisation constatée. Pour ces populations, on ne peut proposer à un peuple que les dirigeants qui incarnent ses aspirations. Car, le développement de Mayéyé, selon elles, dépend de l'éveil et de la lucidité de la personne qui porte le flambeau de l'avancement de leur district à un niveau de développement économique et social. Fort de ce constat, les représentants des jeunes, des femmes et des associations de développement qui se sont succédé à la tribune, ont élevé la voix pour exiger



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

la candidature de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma aux législatives prochaines. «Gagnons ensemble», «Pour un avenir meilleur», «Tous déterminés derrière Mme Irène Mboukou-Kimbatsa», pouvait-on lire sur certaines banderoles placées de part et d'autre. C'est tout au moins, l'ambition que les populations de Mayéyé s'étaient fixée. «Mme Irène est une femme de cœur, humble, sensible et toujours à l'écoute des populations auxquelles elle

ne cesse d'inculquer les idées de paix et de développement», a déclaré la représentante des femmes. Reste au bureau politique du MAR d'entériner ce choix tant tel qu'il est le désir des populations de Mayéyé qui ont décidé pour l'intérêt de leur district, d'apporter leur soutien au potentiel candidat de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

## Christopher Schirm chez la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire

Maintenir le flambeau de la coopération bilatérale entre le Congo et les Etats-Unis. C'est ainsi qu'il convient d'analyser la rencontre, le jeudi 10 février dernier, entre Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, et Christopher Schirm, conseiller politique et économique près l'ambassadeur des USA au Congo.

Le diplomate américain est venu discuter avec la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma des sujets à caractère socio-humanitaire entre les Etats-Unis et le Congo. Non sans rappeler à son hôte l'importance de cette collaboration et de l'arrivée du nouvel ambassadeur des USA au Congo. Bien évidemment le soutien des Etats-Unis aux victimes des inondations au Nord du Congo a été évoqué. En effet, lors de sa rencontre avec le Président Denis Sassou-Nguesso, la sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis d'Amérique aux Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman avait annoncé une aide de 400,000 dollars pour les victimes de ces inondations, notamment dans les départements de la Likouala, des Plateaux et de la Sangha. L'élan de solidarité des Etats-Unis est une réponse à l'appel lancé en décembre 2021 par la Ministre congolaise des Affaires sociales et de l'action humanitaire à la communauté internationale pour aider les milliers de personnes

touchées par les inondations dans le Nord du Congo. Ce geste des Etats-Unis s'inscrit dans le cadre des relations avec le Congo. Cette assistance, par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), fournira une assistance multiforme, notamment des abris, une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène à plus de 10 000 personnes touchées par des inondations. Des sujets d'intérêt commun ont également figuré en bonne place dans les échanges entre la ministre des Affaires sociales et Christopher Schirm. Il a par ailleurs annoncé la poursuite de la mise en œuvre du plan de riposte avec ses partenaires tels que la Caritas et le PAM pour venir en aide aux victimes de ces catastrophes naturelles, ainsi que pour l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux pays. Les deux personnalités ont aussi débattu sur le Corps de la paix, une agence indépendante du Gouvernement des Etats-Unis créée en 1961 par John Fitzgerald Kennedy,



La ministre et Christopher Schirm pendant l'audience

dont la mission est de favoriser la paix et l'amitié du monde, en particulier auprès des pays en développement. Les volontaires du Corps travaillent de concert avec des Gouvernements, des écoles et des entrepreneurs sur des sujets comme l'éducation, la santé, le VIH/sida, les affaires, la technologie de l'information, l'agriculture et l'écologie. «Nous avons discuté sur la

nécessité de faire venir une délégation de ce corps au Congo», a-t-il informé. A en croire le diplomate américain, son pays va accompagner le Congo dans la prévention des effets des inondations. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette rencontre est loin d'être la dernière du genre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

### RECTIFICATIF

Dans l'interview que Jean-Claude Mahpouyas de l'APC-France nous a accordée dans l'édition n°4112 du jeudi 10 février 2022, à la page 4 titrée : «Pour une passerelle de coopération entre la France et le Congo», il a été écrit par inadvertance entre autres, «... certains pensent que je suis distrait, mais j'aime les gens, et j'aime échanger...». Lire, «certains pensent que je suis discret, mais j'aime les gens, et j'aime échanger...». Toutes nos excuses à l'intéressé pour le désagrément causé.

## Coup d'oeil en biais

**Education nationale: encore des vagues!**  
Les syndicats réunis au sein des FUSYNEC (Forces unies des syndicats des enseignants du Congo) n'entendent plus subir les événements. Trop, c'est trop, disent-ils. Ils égrenent un chapelet de revendications (entre autres la léthargie dans la publication des textes d'intégration à la Fonction publique, la non publication du calendrier de paiement des rappels de solde, la prise en charge en solde des enseignants nouvellement intégrés nonobstant leur budgétisation) au centre d'un protocole d'accord signé avec l'administration, tenant celle-ci pour responsable en totalité de leur non-satisfaction. Ils ont donné aux autorités jusqu'au mercredi 23 février pour respecter les engagements pris. A l'expiration de cette date, ils menacent d'aller en grève.

**Exploitation sauvage de la réserve forestière de Dimonika**  
La réserve de Dimonika est l'une des richesses du département du Kouilou, depuis la colonisation. Zone réservée pour la conservation de la biodiversité, elle a été classée patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais aujourd'hui, son exploitation sauvage a fini par exaspérer une mission mandatée par le ministère de l'Economie forestière. Elle a constaté, avec amertume qu'une société à capitaux chinois y procède à l'extraction industrielle de l'or sans titre légal, de même que des clandestins congolais y exploitent artisanalement le plus précieux des métaux. Des sociétés forestières dépècent aussi cette forêt, sans respecter les termes de référence des cahiers des charges. D'où une exploitation sauvage qui, à la longue, risque de provoquer la désertification.

**Interdit de recevoir de l'argent liquide du contribuable**  
Le ministre délégué au budget, Ludovic Ngatsé, a été obligé de rappeler à l'ordre les agents du fisc, notamment les inspecteurs, à cause des pratiques frauduleuses dans la collecte des taxes et impôts opérée par certains d'entre eux. Le jeudi 10 février dernier, il a été formel: «On dit qu'il y a des responsables des services qui continuent à récupérer l'argent et à faire des déclarations à la place des contribuables. Aujourd'hui, il est strictement interdit qu'un commerçant qui vient déclarer sa patente ou un autre impôt, remette l'argent à des inspecteurs pour qu'ils le fassent à sa place. L'argent doit être directement payé par les contribuables à la Banque postale. Si nous avons des preuves, les personnes concernées seront renvoyées d'abord de leur responsabilité et sanctionnées par rapport à la réglementation»

**Si cela pouvait servir de leçons aux Congolais**  
Nombre de Brazzavillois ont été profondément peinés et choqués il y a quelques jours, par les images atroces de personnes électrocutées à Kinshasa en République Démocratique du Congo par la chute d'un câble de haute tension traversant un marché populaire de cette cité. Après le terrible choc, ils ont pensé à leur propre pays. Notamment à ces câbles de haute tension traversant certains quartiers de Pointe-Noire et de Brazzaville. Le long de leurs trajets, certains compatriotes faisant fi des interdictions de construire à moins de 30 mètres des pylônes, s'y sont installés. A Pointe-Noire, il y a un marché sous des câbles de haute tension. Jusque-là, les pouvoirs publics assistent impuissants à ces occupations sauvages, oubliant que si demain une tragédie survenait, on les pointerait du doigt en les tenant pour responsables. Il faut savoir tirer les leçons des tragédies des autres pour s'en prémunir.

**La faim qui pousse à l'escroquerie**  
Deux jeunes ont fait irruption dans un domicile situé rue Théophile Mbemba, dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, en prétendant être des agents de la société E2C (Energie électrique du Congo) et dans l'espoir d'opérer comme à l'accoutumée. Les occupants ayant compris la malice se sont mis à leurs trousses. Rattrapés, les deux malfrats ont été conduits à l'agence E2C de Diata où, interrogés, l'un a avoué qu'étant père d'enfants, il opère ainsi pour nourrir sa progéniture. Il ne restait plus qu'à les livrer à la police, qui a procédé à leur arrestation.

**Le marché congolais n'est pas une pouvelle!**  
La commercialisation des boîtes sardine Belle Ville est jusqu'à nouvel ordre prohibée dans le pays. Selon des experts du ministère du Commerce, elles présentent un niveau d'azote volatile, supérieure à la limite maximale, ce qui serait très dangereux pour la santé. Mais certains commerçants n'en font qu'à leur tête, continuant ainsi à l'écouler. Le directeur général de la concurrence et de la répression de la fraude commerciale ayant instruit ses collaborateurs de les retirer des rayons des magasins et boutiques, les services habilités du département des Plateaux sont passés à l'action. La semaine passée, ils ont procédé à la saisie de 646 boîtes dans les alimentations d'Abala, d'Ongogni, de Ngo, d'Ollombo, de Lékana, et les ont incinérées. Lorsqu'ils ont procédé à cette saisie, plusieurs boîtes étaient déjà vendues. Comme quoi, si l'on n'y prend garde, le marché congolais peut être confondu à une pouvelle où tout peut être écoulé, au grand dam de la santé des consommateurs. A ces derniers d'être vigilants!

FORMATION ET EMPLOI

# Les retombées du Forum de recrutement de Paris

Le succès qu'aurait connu le Forum européen de recrutement de la diaspora congolaise en région parisienne du 9 au 10 novembre dernier a donné aux autorités l'idée de le pérenniser et d'ouvrir prochainement un Centre d'information pour l'emploi dans la capitale française.

Le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Nguouondélé, a laissé entendre que le Gouvernement mûrit ce projet. Et il a assuré qu'une délégation sera mise en mission pour que le centre de Paris devienne une réalité. Objectif: permettre «une consultation permanente», a-t-il dit, entre les jeunes diplômés ou cadres confirmés désireux de revenir au pays et les entreprises implantées au Congo qui ont besoin de leurs compétences. C'est, en substance, le message qu'il a lancé aux Congolais de la diaspora et aux chasseurs de têtes au terme de l'examen le 7 février dernier des retombées du Forum de Paris avec les représentants des entreprises qui y ont pris part. Ceux-ci

ont loué l'initiative du ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi de les mettre en contact avec la diaspora congolaise, car ils recherchent, plus que jamais, de jeunes talents. C'est-à-dire «des gens susceptibles de créer de la valeur pour leurs entreprises mais aussi pour le pays», a spécifié, par exemple, le représentant de Burotop. Chaque entreprise a, ensuite, fait le point sur le nombre d'offres d'emploi présentées, le nombre de demandes enregistrées, le nombre d'entretiens et d'embauches réalisés, les recrutements en cours, etc. Pour l'embauche, la plupart des entreprises ont dit vouloir mettre en avant, outre la compétence, l'expérience, la discipline, le dynamisme, mais aussi ne pas



Les représentants d'entreprises au premier plan

lésiner sur l'aspect éthique de la personnalité des candidats. Deux exemples: Canal + Congo, qui recherche des cadres ayant une longue expérience, n'a pas trouvé un postulant de ce calibre, mais les jeunes intéressés par ses offres peuvent postuler prochainement. La CIB a déniché un bon profil, mais ce dernier ne souhaite que travailler à Brazzaville, alors que les activités de l'entreprise sont concentrées à Pokola, dans la partie septentrionale du pays.

Autre question abordée au cours de cette séance, les exigences (logement, salaire, prise en charge, etc.) de certains cadres ayant le bon profil et voulant revenir au pays. Sur ce point, le ministre s'est engagé à initier certaines réformes pour encourager les plus hésitants à tenter l'expérience du retour, donnant ainsi des arguments aux représentants des sociétés.

G.-S.M

ITIE

## Les responsables des sociétés extractives et forestières sensibilisés à la propriété réelle

Conformément à la norme ITIE et au regard des enjeux de la troisième validation du Congo par le conseil d'administration international prévue au mois de juillet 2022, le secrétariat permanent du comité national de l'ITIE, en collaboration avec le Projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP), a organisé le 10 février dernier, à Pointe-Noire, un atelier de sensibilisation sur la propriété réelle, à l'intention d'une trentaine de directeurs généraux des sociétés extractives et forestières, ainsi que des représentants des organisations.

Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national de l'ITIE-Congo, dans son mot introductif, a instruit les participants sur l'objectif de l'atelier: «L'objectif de cet atelier est de permettre aux parties déclarantes d'être informées sur l'identification des bénéficiaires effectifs et de faire connaître l'importance de la divulgation des données pour faciliter le dialogue sur la mise en œuvre de l'exigence 2.5 de la norme ITIE, qui existe depuis le 1er janvier 2020. La norme ITIE a fait qu'il y ait, dans notre pays, une feuille de route qui soit suivie.» Pendant une heure et demie, les participants ont suivi deux exposés: «Rappel de la norme ITIE 2019 et la propriété réelle»; et «Introduction au processus et présentation des formules de la collecte des données sur la propriété réelle pour la mise à jour de la base de données ITIE», développés par Karim Lourimi, expert-comptable, expert en gouvernance. S'appuyant sur un film diapo avec des cas pratiques, Karim Lourimi a rappelé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la validation du

Congo à la norme ITIE, version 2019, qui va commencer au mois de juillet. Il a également sensibilisé les entreprises sur l'exigence 2.5 de cette norme qui parle de la divulgation des données sur la propriété réelle ou sur le bénéficiaire effectif. Cette notion reste encore



Les participants à l'atelier

nouvelle pour la plupart des parties prenantes. Réalisé grâce à l'appui financier et logistique de la Banque mondiale, cet atelier a pris fin

par un échange fructueux entre l'orateur et les participants qui ont promis s'arrimer à la norme ITIE.

Equateur Denis NGUMBI

ARMEE

## Les généraux Akouangué et Ebissou offrent du matériel didactique à l'établissement qui les a façonnés

Deux premiers officiers généraux promus récemment, issus de l'Académie militaire Marien Nguouabi (ACMIL-MNG), anciens élèves officiers d'active de la 1ère promotion de cet établissement, le général de brigade Gervais Akouangué, conseiller spécial du Président de la République, commandant de la Garde républicaine et le contre-amiral Bienvenu Ebissou ont été reçus dans cet établissement. C'était le vendredi 4 février 2022. Une rencontre placée sous le thème: «Chevaliers de grande gloire, demeurez par votre clairvoyance». Le commandement de cette école militaire a tenu à les recevoir pour avoir honoré l'établissement et pour les congratuler suite à leur promoti-



Général Gervais Akouangué

on. Dans l'amphithéâtre de cet alma mater, l'assistance composée dans



Contre-amiral Bienvenu Ebissou

l'ensemble des officiers et des militaires en formation, a suivi une pro-

ELECTIONS

## Les troupes invitées à plus de disponibilité

Une ambiance particulière a régné à l'esplanade du complexe sportif de Kintélé ce samedi 5 février 2022. Pour cause, il s'y est déroulé une cérémonie de port d'insignes de grade au titre du premier trimestre de cette année à 195 militaires promus aux échelons supérieurs dans les structu-

res opérationnelles de la Présidence de la République à savoir la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et la Garde républicaine (GR). Sous le patronage du Conseiller spécial du Président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle, le général de brigade Serge Oboa qui a exhorté les promus et l'ensemble des structures opérationnelles à redoubler d'ardeur au travail, avant de leur rappeler que leur disponibilité est exigée car, cette année, ils vont sécuriser les différentes élections aux côtés d'autres frères d'armes de la Force publique.

Dans le même registre, le général Serge Oboa, a au nom des commandements des structures opérationnelles de la présidence de la République et en son nom personnel, félicité et encouragé les militaires, gendarmes et policiers promus. «Tenant compte de la solennité de la cérémonie de ce matin, j'exhorte les nouveaux promus à plus d'efforts, à plus de discipline, plus de disponibilité, à plus de loyauté et de fidélité au Président de la République, Chef suprême des armées et aux institutions constitutionnelles. Mais aussi de toujours redoubler d'ardeur au service, de toujours répondre avec em-



Les nouveaux promus des structures opérationnelles de la présidence pressent aux appels du commandement», a-t-il précisé.

Présentant ses vœux aux promus et aux agents, le général Oboa a rappelé que, «cette année est une année d'échéances. Nous allons, à côté des frères d'armes de la Force publique sécuriser les différentes élections législatives et locales, pour cela, votre disponibilité est exigée».

Sur les 195 promus au titre de cette année dans les structures opérationnelles de la Présidence de la République, il y a : 3 colonels ; 9 lieutenants colonels ; 10 commandants ; 8 capitaines ; 16 lieutenants ; 7 adjudants majors ; 35 adjudants chefs ; 89 adjudants ; 34 sergents chefs.

Promue colonel, Béatrice Lekaka de la Garde républicaine a affirmé que son grade est important dans la hiérarchie militaire. «L'émotion est visible, je suis comblée de joie, une joie inhabituelle, simplement pour avoir bénéficié de la confiance du commandement de m'avoir hissé au grade supérieur. Un grade assez important de la hiérarchie militaire, parce que être colonel ce n'est pas donné à n'importe qui, mais ce n'est pas du tout une faveur, c'est un mérite. Un grand merci au commandement, à ma famille qui a été de beaucoup».

Christelle Colombe Bouaka Milandou, de la Direction générale de la sécurité présidentielle, promue lieutenant-colonel a, pour sa part, confié : «Dans toute chose, il faut rendre gloire à Dieu, et toute élévation vient du Seigneur».

Quatre généraux ont rehaussé de leur présence cette cérémonie : André Fils Obami-Ito, commandant adjoint des Forces de Police, Pierre-Gaétan Ickey, commandant de la zone militaire de défense n° 3 (Gamboma), Gervais Akouangué, conseiller spécial du Président de la République, commandant la Garde républicaine et Serge Oboa. Une première dans l'histoire des Forces armées congolaises.

Alain-Patrick MASSAMBA

jection de diapositives retraçant le riche et brillant parcours de ses deux officiers généraux. Pour les féliciter, les membres de leur promotion leur ont remis des présents constitués notamment de statuettes et d'un tableau véhiculant les messages de cohésion et de soutien. A leur tour, les deux généraux ont rendu l'ascenseur en faisant un don à l'académie militaire, de matériels didactiques : trois ordinateurs, une imprimante, une photocopieuse full option, dix cartons de rames, etc.

Le colonel Guy Cyr Lié Longanguy, commandant de l'Académie militaire a eu ces mots à leur endroit : «D'où vous venez, c'est l'Académie militaire, ce lieu de formation militaire qui vous a fait entrer dans l'eau et le feu, alors que vous étiez de jeunes étudiants frais et émouls. Contre vents et marées, vous voici enfin à bon port munis de la palme de général, qui depuis 32 ans fit rêver tous ceux de la Marien Nguouabi».

Heureux de se retrouver dans leur alma mater après leur élévation,

ces deux officiers généraux ont par l'entremise du général Gervais Akouangué remercié l'Académie militaire Marien Nguouabi pour ce geste de cœur : «Nous devons être fiers de notre école, l'Académie militaire Marien Nguouabi, qui a donné à la nation et à la Force publique des cadres de haute facture, responsabilisés à divers niveaux dans les commandements et les directions de nos Forces armées. Nous estimons que c'est un motif de satisfaction». De même, ils ont exhorté les autorités de l'école à promouvoir l'excellence, et les apprenants à la persévérance. En sa qualité d'ancien commandant de l'Académie militaire Marien Nguouabi, le général de brigade Claude Emmanuel Eta Onka, présent à la cérémonie a tenu à congratuler les nouveaux promus. La cérémonie s'est achevée par l'hymne de l'académie entonné en chœur par des militaires en formation dans cet établissement.

APM.

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

**Les apprenants sensibilisés aux conditions de paiement de prime de transport**

Le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) Auxence Léonard Okombi a échangé lundi 14 février 2022 avec les jeunes retenus pour les formations de la 3<sup>e</sup> cohorte en présence de leurs parents. Au cours de cette réunion, le coordonnateur a précisé certaines choses sur les conditions de paiement de prime de transport et les délais de distribution des équipements individuels.

En dehors des conditions de paiement de prime de transport et les délais de distribution des équipements de protection individuelle, la sensibilisation a porté sur l'engagement parental, les modalités d'attribution des Sim individuelles aux jeunes qui n'en disposent pas, les droits et devoirs des apprenants dans les centres de formation, la prévention des maladies contagieuses et les mesures de sauvegardes sociales.

Les listes des jeunes ont été affectés dans les centres et ateliers de formation le 10 novembre 2021. Les formations ont débuté le 16 novembre 2021 pour les centres et le 17 janvier 2022 dans les ateliers.

Concernant les conditions de paiement de prime de transport, Auxence Léonard Okombi a déclaré que les frais de transports sont comptabilisés à la fin de chaque mois sur la base de l'assiduité (contrôle de présence) à raison de 1500 FCFA pour les garçons et 2000 FCFA pour les filles affectés dans les centres de formation. 1000 FCFA pour les garçons et 1500 FCFA pour les filles affectées dans les ateliers d'apprentissage chez les maîtres-artisans. Ces frais de transport, a-t-il indiqué, qui ne sont versés qu'aux apprenants ou apprentis assidus à la formation et à l'apprentissage ne doivent pas être considérés comme un salaire. La finalisation de la stabilisation des listes en vue du paiement des frais de transport a été achevée le 31 janvier. Le dispositif de paiement via une agence de téléphonie mobile a été testé le 7 février 2022 par le transfert d'un montant symbolique de 5 FCFA aux apprenants de la sous-composante 1.1. «Tous les jeunes ayant suivi assidûment leurs formations durant cette période percevront leurs frais de transport d'octobre, de novembre, de décembre et de janvier, avant la fin de la semaine prochaine. Et ceux qui participent de manière irrégulière, ne percevront rien, voire seront remplacés par d'autres jeunes qui attendent», a



Auxence Léonard Okombi



Vue des apprenants

précisé le coordonnateur du PDCE.

Les jeunes qui n'ont pas de Sim en leur nom, peuvent se procurer une carte Sim avec le parrainage d'une personne de leur choix qui a une pièce d'identité en cours de validité. Le PDCE a déjà payé les frais d'assurance scolaire de tous les apprenants ou apprentis, a affirmé Auxence Okombi.

Le PDCE a mis à la disposition des jeunes des Equipements de protection individuelle (EPI) correspondant à chaque métier (tenue, chaussure, gants, lunettes, casques), mais dont l'usage est réservé exclusivement pour la formation ou l'apprentissage le 15 février 2022. Ces EPI ont été déjà réceptionnés par le PDCE depuis le samedi 12 février. Les apprenants doivent respecter le règlement intérieur des centres de formations ou ateliers ainsi que le code de bonne conduite du PDCE.

Le projet prendra aussi en charge la négociation du stage des apprenants. Pendant toute cette période, leurs frais de transport seront assurés.

Le coût de la formation supporté par le Gouvernement à travers ce projet est de 2.500.000 FCFA pour les jeunes de la sous composante 1.1 et de 1.800.000 FCFA pour les jeunes de la sous-composante 1.3. Ce montant aurait dû être payé par les parents. Les jeunes devraient prendre conscience de l'effort fait par le Gouvernement et profiter de l'opportunité d'apprentissage gratuit d'un métier pour se prendre en charge après la formation. A l'occasion des échanges, Arliche Madzou, un apprenant formé en cuisine qui s'est fait distinguer au Bénin, au festival de la gastronomie, a donné son témoignage, pour inciter les jeunes à aimer le métier de leur choix.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

**Les sociétés extractives appelées à révéler leur propriétaire réel**

En juillet prochain le Congo passera son évaluation en vue de la validation à la norme de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) version 2019. Pour se conformer à cette exigence, un atelier de sensibilisation des sociétés extractives, administrations publiques, médias et société civile sur la notion de propriété réelle a été organisé le 9 février dernier à Brazzaville, sous la houlette de Florent Michel Okoko, président du comité ITIE Congo. L'atelier a été organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), cofinancé par la Banque mondiale et le Congo.

La notion de propriété réelle implique les sociétés opérant dans le secteur extractif, notamment minier ou pétrolier de révéler le véritable propriétaire de l'entreprise. En d'autres termes, il s'agit de rendre publique l'identité de la personne physique bénéficiaire en dernier ressort de la richesse générée par la société. Ce qui est différent des personnes physiques ou morales bénéficiaires des dividendes de la société en l'occurrence les actionnaires.

La propriété réelle qui intègre l'exigence 2.5 de la norme ITIE reste fondamentale dans la validation du Congo à la nouvelle version. Ainsi, les parties prenantes de la norme ITIE entre autres représentants des sociétés extractives en activité au Congo et la société civile ont été éclaircis sur les spécificités de cette notion et son intérêt dans le processus de transparence des industries extractives. Pour les administrations pu-

bliques tout autant les médias que la société civile, la propriété réelle permet de contrôler l'éligibilité ou la compatibilité des personnes se trouvant en arrière-plan des sociétés extractives. Par exemple



Les participants

lors de la délivrance d'un des permis d'exploitation, les pouvoirs publics se feront une idée précise sur le véritable bénéficiaire, ce qui réduirait le risque de concussion ou de népotisme. La propriété



Le présidium à l'ouverture de l'atelier

la propriété réelle constitue un véritable thermomètre du contrôle d'intégrité de leur partenaire, de les identifier clairement, afin de s'assurer de leur capacité à développer les affaires. A ce titre, elle devient un instrument important dans l'amélioration du climat des affaires.

En attente de la promulgation de la loi sur la divulgation des bénéficiaires effectifs des industries extractives, le comité ITIE a voulu au travers de cet atelier s'assurer que toutes les parties prenantes de l'ITIE soient au fait des nouvelles exigences en matière de transparence des industries extractives, a précisé Christian Mounzéo vice-président du comité ITIE Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

RECHERCHE MEDICALE

**Le Pr Francine Ntoumi encourage les élèves à embrasser les sciences**

A l'occasion de la Journée internationale des femmes et filles de sciences, 25 élèves du primaire et du collège de l'école Grâce Rhuddy ont visité vendredi 11 février 2022 la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) Christophe Mérieux. Ils ont échangé avec le Pr Francine Ntoumi, la présidente de la Fondation.

La délégation a visité les différentes structures de cette fondation: le laboratoire immunologie, le laboratoire de virologie, le laboratoire 3D, la salle à laquelle se fait le séquençage pour lutter contre la COVID-19.

Expliquant les différentes étapes, le Pr Francine Ntoumi a indiqué que la 3 D veut dire trois dimensions. «C'est une imprimante qui copie ce qu'on lui donne. Etre scientifique, ce n'est pas mettre une blouse et travailler dans un laboratoire. Une équipe de recherche, c'est beaucoup de personnes et chacune a un rôle différent à jouer pour trouver des solutions à une maladie. Nous avons besoin de réactifs, de tubes pour faire nos expériences. La recherche coûte beaucoup d'argent. Je suis très heureuse de votre visite. J'espère que certains vont s'engager dans la recherche. Si vous ne faites pas de recherche dans un pays, celui-ci ne va pas se développer. Vous êtes capables de transformer le Congo», a-t-elle souligné.

«Nous avons vu des microscopes qui permettent de voir les microbes, le laboratoire 3D pour imprimer les objets. Je vais être une scientifique pour faire la recherche. Le Pr Ntoumi nous a demandé de nous battre et beaucoup étudier», a indiqué Elisa Laurence Mavoungou, élève en classe de 5<sup>e</sup>.

Junior Zola Sita, élève en classe de 5<sup>e</sup>, a déclaré: «Nous avons visité la Fondation du Pr Francine Ntoumi, les salles où l'on peut visualiser les microbes qui sont dans notre corps. Ce n'est pas facile d'être scientifique et de faire les recherches. Pour faire des recherches, il faut beaucoup d'argent. Nous de-



Des élèves échangeant avec l'un des collaborateurs du Pr Ntoumi



La Pr Francine Ntoumi entourée des élèves

vons étudier pour développer le pays. Je veux faire des sciences à l'avenir».

L'objectif du Pr Francine Ntoumi est d'augmenter le nombre de femmes chercheuses en biomédecine au Congo, mener des interventions de sensibilisation en

milieu scolaire dans les écoles et lycées du pays, conduire des interventions de sensibilisation pour le grand public.

Selon le rapport 2021 de l'UNESCO sur la science, les femmes ne représentent que 33% des chercheurs dans le

monde. Depuis 2016, la FCRM mène un plaidoyer pour une plus grande participation de femmes congolaises dans les sciences à travers plusieurs activités dans le projet Femmes et Sciences.

A. N'K-K.

CRISE UKRAINIENNE

# L'Allemagne appelle Moscou à la désescalade

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a effectué samedi 14 février dernier une visite à Kiev, en Ukraine pour donner une dernière chance à la diplomatie. Dans le même registre, il s'est rendu à Moscou, en Russie mardi 15 février, pour prévenir une invasion russe de l'Ukraine et désamorcer cette crise russo-occidentale. Les Etats-Unis ont pour leur part réitéré que l'Ukraine pourrait être envahie à tout moment par la Russie. Une situation critique que le chancelier allemand tient à désamorcer, au moment où les tensions continuent à s'accroître entre la Russie et l'Ukraine, et que la situation peut dégénérer à tout moment.



Poignée de main entre Olaf Scholz (à g) et Volodymyr Zelensky



Les troupes russes quittant la frontière

Cette visite intervient alors que Kiev a officiellement demandé à la Russie de s'expliquer sur le déploiement de dizaines de milliers de ses soldats aux frontières de l'Ukraine, conformément à ses engagements dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Une réunion était prévue mardi 15 février au sein de cette institution. Dès son arrivée à Kiev, le chancelier allemand a pris la direction du palais présidentiel. Une conférence de presse commune a eu lieu avec le Président Volodymyr Zelensky. En rapport avec cette conférence, le chancelier allemand a déclaré: «Nous attendons de Moscou des signes immédiats de désescalade», menaçant encore la

Russie de «lourdes conséquences en cas de nouvelle agression militaire». Le chancelier allemand a en outre prévenu que «cette situation est très sérieuse». Avant de prévenir «que les sanctions occidentales seraient immédiates en cas d'invasion russe». Récemment, ce dernier avait d'ailleurs prévenu que «le gazoduc n'irait pas de l'avant en cas d'invasion». A la suite du Président français Emmanuel Macron, le chancelier allemand a ensuite mis le cap sur Moscou au moment où

les Etats-Unis d'Amérique rappellent l'intention que la Russie pourrait envahir l'Ukraine à tout moment et où les Occidentaux évacuent leurs ambassades. L'Allemagne qui a parfois été accusée de complaisance à l'endroit de la Russie a élevé la voix dimanche 13 février dernier à travers une déclaration de son Président Frank-Walter Steinmeier. «Nous sommes au beau milieu d'un risque de conflit militaire, de guerre en Europe orientale, et c'est la Russie qui en porte la responsabilité». Selon une source gouverne-

mentale allemande, la situation a atteint un point critique. «Notre préoccupation a grandi (...) Nous pensons que la situation est critique, très dangereuse. Les tensions sont à leur comble, avec 130 000 militaires russes massés à la frontière ukrainienne qui mènent des manœuvres tous azimuts». Cependant, l'on s'interroge si cette escalade poussera l'Allemagne à revoir sa réticence quant aux livraisons d'armes en Ukraine et quant à l'avenir de Nord Stream 2, le gazoduc controversé construit pour acheminer sur son territoire du gaz russe en contournant l'Ukraine. Boris Johnson, le Premier ministre britannique entend se rendre dans les pays baltes et d'Europe du Nord très prochainement pour poursuivre ses efforts diplomatiques. D'après le porte-parole de Downing Street, «il y a encore une fenêtre d'opportunité pour la désescalade et la diplomatie, et le Premier ministre continuera de travailler sans relâche aux côtés de nos alliés pour amener la Russie à s'éloigner du gouffre». En 2014, Moscou avait déjà annexé la Crimée, mais pour le moment, il nie toute velléité agressive envers l'Ukraine, mais conditionne la désescalade à une série d'exigences, au nombre desquelles l'assurance que Kiev n'intégrera jamais l'Organisation pour l'atlantique nord (OTAN). Cette condition est jugée inacceptable par les Occidentaux.

Alain-Patrick MASSAMBA

COTE D'IVOIRE

# Le pays se classe parmi les gros exportateurs de noix de cajou

Premier producteur mondial de noix de cajou, la Côte d'Ivoire occupe actuellement la troisième place des exportateurs d'amandes de ce produit agricole, très prisé. Cela illustre bien les efforts mis en place dans ce pays qui a mis l'accent sur la transformation de l'anacarde, l'autre appellation de la noix de cajou. A travers le monde actuellement, la noix de cajou ivoirienne est considérée comme un produit stratégique d'où les records cumulés dans le secteur. En 2021, le



Les sacs d'anacarde en stock

pays a exporté en deux fois plus de noix décortiquées qu'en 2020 et quatre fois plus qu'en 2019. Le secret de ces prouesses commerciales résulte de l'augmentation des capacités de transformation du pays, suite à une politique offensive des autorités pour promouvoir les investissements dans le secteur. La Côte d'Ivoire transforme près de 13% de sa production. Mais le Conseil coton-anacarde est ambitieux et vise 50% à l'horizon 2025. Ce qui suppose aussi plus d'exportation, et plus de valeur ajoutée pour ce pays de l'Afrique de l'Ouest, mais également plus d'emplois. Le secteur nécessite beaucoup de main d'œuvre malgré l'automatisation des chaînes de travail. La grande partie de la production d'anacarde en provenance de Côte d'Ivoire est exportée au Vietnam et en Inde pour y être transformée et réexpédiée parfois dans les autres pays du monde. La Côte d'Ivoire a réussi à gagner de nouveaux acheteurs en doublant cette année sa capacité de transformation. Dans cet élan, et avec les efforts fournis par les autorités et les agriculteurs ivoiriens, ce pays a exporté ses amandes de cajou vers une trentaine de destinations en 2021, ce sera peut-être aussi le cas en 2022.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

# Tenue imminente du dialogue politique

Initialement prévu pour la fin de l'année 2021 par le Président Faustin Archange Touadéra, le dialogue républicain, sauf cas de force majeure, pourrait se tenir en mars prochain. Les travaux du Comité préparatoire avaient été suspendus, après le retrait des représentants de l'opposition. Ces derniers ayant réintégré le comité, tous les obstacles à la tenue du dialogue semblent désormais levés.



Obed Namsio

14 au 21 mars prochain pour la tenue de ce dialogue tant attendu, dans le souci de mettre fin à des décennies de guerre fratricide qui a fragilisé, avec la survenue de la pandémie de COVID-19, le pays sur tous les plans. Ceci, sous réserve de validation par l'exécutif. «Il n'y a pas de temps à perdre», indique le président du comité, directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Obed Namsio. «Faute de financements internationaux, le budget de 350 millions de FCFA est à la charge de l'Etat centrafricain», a rappelé l'opposant Aurélien Simplicie Zingas. Après cette étape, il s'agira de fixer la liste du présidium, faire parvenir, aux 450 participants, leurs invitations. Depuis fin octobre dernier, l'opinion sait que les groupes armés ne seront pas



Aurélien Simplicie Zingas

entendre une source proche du gouvernement centrafricain, il reste un mois tout juste au Comité préparatoire pour organiser le dialogue républicain, promis de longue date par le Président Faustin-Archange Touadéra, mais repoussé par le départ des

représentants de l'opposition. Ces derniers avaient ainsi protesté contre une demande de levée d'immunité parlementaire visant trois députés de l'opposition. Après que la procédure a été annulée, les opposants ont fini par réintégrer le comité qui propose la période du

représentés et qu'il va falloir apprêter l'hémicycle de l'Assemblée nationale retenu pour l'événement. La dernière réunion du Comité préparatoire du dialogue a eu lieu mercredi 12 février dernier à Bangui.

Gaule D'AMBERT

## Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**  
**Notaire à Pointe-Noire**  
 1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison  
 Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
 B.P.: 1431; Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64  
 République du Congo

## INSERTION LEGALE

### «ZEROCK CONSTRUCTION CONGO» SARL

Société à Responsabilité Limitée  
 Capital social de Francs CFA: Soixante Neuf Millions (69 000 000)  
 Siège social: Village Nkotchi Fouta, District de Tchiamba Nzassi, Boîte postale: 1112  
 République du Congo  
 RCCM: CG-PNR-01-2009-B12-00085

### DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «ZEROCK CONSTRUCTION CONGO» SARL, en date du 29 octobre 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 décembre 2021 et dûment enregistré; les associés de ladite société ont désigné Monsieur Aimé Blanchard LINVANI en qualité de Commissaire aux comptes agréé CEMAC sous le n° EC 458, pour une période de six (6) exercices prenant fin à l'issue de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le n° CGPNR-01-2022-D-00057, le 03 février 2022.

*Fait à Pointe-Noire, le 11 février 2022*

*Pour avis,*

**Maitre Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.**

**ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET**  
**Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET**  
**Notaire**

Tél.: 05 520.40. 97/06 969.10.49 etudenotairemouellet@gmail.com

## INSERTION LEGALE SOCIETE ENG GLOBAL INVESTMENT CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
 Capital social de Francs CFA: Vingt Millions (20.000.000)  
 Siège social: Immeuble TANGU CENTER, face Lycée POATY Bernard, POINTE-NOIRE,  
 REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 31 janvier 2222, enregistré à Pointe-Noire, en date du trente et un janvier deux mil vingt-deux, Folio 020/75 sous le N°0884, la création d'une société ayant les caractéristique suivantes:

**Forme juridique:** Société Anonyme avec Conseil;

**Objet social:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:  
 - Investissements d'infrastructures d'énergie, de ressources naturelles, d'agriculture, d'immobiliers;  
 - La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit;  
 - L'exploitation minière et services miniers;  
 - Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

**Dénomination:** ENG GLOBAL INVESTMENT CONGO;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, avenue Félix TCHICAYA, face Lycée POATY Bernard;

**Capital social:** 20.000.000 F. CFA, divisé en 1000 actions de 210.000 francs CFA chacune, souscrites intégralement et libérées par les actionnaires;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

**Président Directeur Général:** Monsieur Eric Jean-Claude ENGELBORGHES;

**Dépôt légal:** A été entrepris, le trente et un janvier deux mil vingt-deux, au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le n°CG-PNR-01-2022-B14-00242;

**Immatriculation:** la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier, sous le RCCMCG-PNR-01-2022-B-14-0003.

*Pour insertion,*

**Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,**  
**Notaire.**

**COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE**      **REPUBLIQUE DU CONGO**  
**TRIBUNAL DE COMMERCE**              **Unité\* Travail\* Progrès**  
**DE BRAZZAVILLE**  
**CABINET DE MONSIEUR**  
**LE GREFFIER**  
**EN CHEF**

## INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société OCKOUMOU BUSINESS, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, 165 Rue Mbokos, Ouenzé, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG-BZV-01-2018-B13-00008, le 18/01/2018;

Aux termes du procès-verbal de Décisions de l'associé unique de ladite société en date à Brazzaville du 5 février 2022, il a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 10 février 2022, sous le n°CG-BZV-01-2022-M-04436 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

*Pour insertion légale,*

*Le Greffier en Chef,*

**Maître Clément NGATALI**

**Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire**  
 73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

## ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KIM GESTION & SERVICE, en sigle «K.G.S»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 28 Janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 31 Janvier 2022, sous le folio 021/1 N°0052, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** KIM GESTION & SERVICE, en sigle «K.G.S»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Quartier Mpita-Wharf, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Prestations de service; Fourniture de matériels et équipements de protection individuel; Mise à disposition du personnel; Bâtiment et travaux publics; Electricité générale; Transport et logistique; Import-export (matériel industriel); Commerce; Gestion immobilière et projets.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Monsieur KIMFOKO Anicet.

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B12-00024 du 02 Février 2022.

*Pour insertion légale,*

**Maître Léole Marcelle KOMBO.**

**Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire,**  
 Titulaire d'un office notarial, sis 701, rue Lamothe, Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville, B.P.: 73665; Tél.: (00242) 06 666 91 71

## ANNONCE LEGALE

### Société «DSIK EXCHANGE»

Société à Responsabilité limitée pluripersonnelle au capital de F. CFA 50.000.000  
 Siège social sis à Brazzaville, 45 Avenue de la Base, Batignolles, Arrondissement III, Mougali, République du Congo.

Suivant acte authentique portant dépôt d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, établi en date à Brazzaville, le douze janvier deux mil vingt-deux par Maître Jean Bertin SELA Notaire, relatif à l'augmentation du capital social, la nomination du gérant, la modification des statuts et les pouvoirs, dûment enregistré à Brazzaville, le dix-sept janvier deux mil vingt-deux, sous le FO011/8 n00092, ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A responsabilité limitée pluripersonnelle (SARLP).

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement au Congo:

- Le Bureau de Change, ayant pour mission principale l'achat et la vente des devises; - Le Négoce pour l'assistance, le conseil et la transaction financière.

**Dénomination:** Société «DSK EXCHANGE» SARLP

**Siège social:** sis à Brazzaville, 45 Avenue de la Base,

Batignolles, arrondissement IV, Mougali.  
**Capital social:** Le capital social ainsi formé aux moyens des apports en numéraires ci-dessus constaté est augmenté à la somme de cinquante millions (50.000.000) F. CFA, divisé en cinq mille (5.000) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de un (001) à cinq mille (5.000), entièrement libérées et attribuées à chacun d'eux en représentation de leurs apports respectifs.

**Gérance:** Monsieur PITA BOUANGA Yves César, est nommé Gérant de ladite Société.

**Registre de commerce modifié:**  
 La modification a été effectuée au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le trente et un janvier deux mil vingt-deux, sous le n°CG-BZV-01-2022M-04369.

*Pour avis,*

**Maître Jean Bertin SELA**



# TERMES DE REFERENCE REPRESENTANT PAYS FONDATION ODZALA - KOKOUA - LOSSI (FOKL),

**Titre du poste:** Représentant Pays de la Fondation Odzala - Kokoua - Lossi (FOKL)

**Lieu:** Brazzaville

**Rapporte à:** Le Représentant pays rapporte au Directeur de L'Unité de Gestion d'PNOK et SGL, et en mettant en copie les Directeurs Adjointes du PNOK et du SGL

**Durée:** 3 ans (renouvelable)

**Date de début:** février 2022

**Description du poste**

Le Représentant Pays aura la charge d'assurer la représentation de la FOKL auprès du Gouvernement ainsi que différents partenaires et parties prenantes au Congo. En particulier, il devra:

- Suivre toute lettre, procédure administrative et autorisation nécessaire pour le bon fonctionnement de la FOKL auprès du Gouvernement Congolais suivent les buts mesurables dans le plan d'affaire quinquennal approuvé par son Conseil d'Administration;
- Entretien, développer et renforcer les relations de la FOKL avec le gouvernement Congolais et les différents partenaires institutionnels;
- Participer dans les réunions opérationnelles organisé par le Directeur du Parc et Sanctuaire et travailler en proche collaboration avec le Directeur pour atteindre les buts mesurables du plan d'affaire sur le plan de la communication et relations.
- Assurer une communication régulière sur les réalisations et avancements du PNOK et du SGL auprès des différents partenaires (institutionnels, ONG, etc.);
- Proposer et mettre en œuvre des mécanismes permettant de garantir et d'améliorer la visibilité du PNOK et du SGL au niveau national et institutionnel;
- Représenter la FOKL aux grands rendez-vous nationaux et régionaux liés à la conservation;
- Superviser la préparation les Conseils d'Administration et transmettre aux Administrateurs des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des recommandations émises;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux bailleurs de fonds potentiels;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux partenariats en lien avec la stratégie du PNOK et du SGL et son plan d'affaire quinquennal;
- Réactiver le réseau des Amis d'Odzala et/ou participer à la création d'un nouveau réseau d'Ambassadeurs Congolais pour le PNOK et le SGL;
- Assurer la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des stratégies de communication de la FOKL;
- Planifier et organiser tout événements de communication nationale de la FOKL (Conférence de Presse, mécénats).
- Apporter un appui à l'UGPS dans toutes les tâches demandées par celui-ci dans l'exécution des buts mesurables du plan d'affaire.

- Promouvoir la position du PNOK et du SGL au sein de la communauté mondiale de la conservation par des présentations lors de symposiums appropriés.

**Indicateurs de succès pour ce poste**

- Toutes procédures administratives relative au Gouvernement du Congo sont suivies et exécutées à temps pour atteindre les buts mesurables des plan d'affaires;
- Une forte visibilité au niveau national de la FOKL;
- Des relations avec tous acteurs Gouvernementaux, institutionnels et de la partie prenante autour du PNOK et du SGL sont stables et bonnes;
- Une sensibilité accrue des partenaires gouvernementaux face aux enjeux de la conservation et la protection de la biodiversité au Congo;
- Des Conseil d'Administration bien préparés et organisés ainsi que du suivi de l'exécution de toutes les recommandations;

**Relations clés**

- Directeur du PNOK;
- Autorité de tutelle (ACFAP) et représentants ministériels;
- Partenaires nationaux et régionaux (UE, WCS, WWF, ambassades, etc.);
- Unité de Gestion du parc et du sanctuaire.

**Aptitudes, compétences et expériences requises pour le poste**

- Expérience de plus de 10 ans dans les relations publiques en Afrique Centrale;
- Très bonne communication orale et écrite en français;
- Diplomatie;
- Capable de travailler en autonomie mais en même temps un bon joueur d'équipe;
- Ethique et sens de responsabilités;
- Intérêt marqué pour la conservation et la préservation des aires protégées en République du Congo;
- La maîtrise de l'anglais et lingala est un plus.

**Dossier de Candidature:**

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et doivent être adressées avant le 15 février 2022 à l'adresse: [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) avec copie à: [jonase@africanparks.org](mailto:jonase@africanparks.org)

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.



## Termes de Référence pour le Poste Responsable du Financement et des Rapports

**Titre du poste:** \* Odzala\* Responsable du Financement et des Rapports

**Rapporte au:** Directeur de L'Unité de Gestion d'PNOK et SGL

**Localisation du poste:** Parc National d'Odzala Kokoua, République du Congo

**Niveau de poste:** Chef de service au sein de l'unité de gestion du parc

**Titre du poste:** Responsable des opérations

**Date de début:** Février 2022

**Contexte:**

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elles préservent. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi est l'entité de gestion du Parc National d'Odzala, en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi (OKLF) recrute une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable du financement et des rapports.

Le responsable du financement et des rapports est responsable de la mise en œuvre efficace et conforme du portefeuille de subventions du parc, de la production de rapports de haute qualité à des fins internes et externes, ainsi que de l'identification et de la transmission efficace des besoins de financement du parc. Il s'agit d'un poste essentiel qui fait le lien entre la stratégie du parc et la réalité opérationnelle avec les financeurs, les partenaires et les équipes du siège d'APN, notamment la collecte de fonds. Cela nécessite une coordination et une collaboration étroite avec le gestionnaire du parc, le contrôleur financier ainsi que les autres chefs de service responsables de la mise en œuvre des projets

du parc, et une compréhension approfondie des procédures opérationnelles standard d'African Parks. En fonction de la taille et de la complexité des exigences du parc en matière de financement et de rapports, le responsable du financement et des rapports peut diriger une équipe comprenant des rédacteurs adjoints et du personnel chargé du suivi et de l'évaluation, ou assumer des responsabilités secondaires adaptées aux besoins du parc et aux capacités du candidat concerné, à condition que celles-ci n'aient pas d'incidence sur la mise en œuvre des responsabilités principales.

**Fonctions et Responsabilités Principales**

- Superviser le portefeuille de subventions du parc, en veillant à l'exécution efficace et conforme des projets respectifs. Il s'agit notamment de travailler en étroite collaboration avec le contrôleur financier pour s'assurer de l'affectation correcte des fonds des donateurs et du suivi des taux d'absorption, de coordonner les plans de travail des subventions et d'informer les chefs de service des principaux résultats, de fournir la visibilité nécessaire aux partenaires et de surveiller les risques liés à l'exécution des composantes des projets de subventions. Représenter le parc lors des appels bimensuels pour informer les équipes financières et de financement d'APN de l'octroi des subventions, des principales mises à jour et des risques.
- Coordonner et rassembler les rapports du parc, à des fins internes et externes. Il s'agit notamment de s'assurer que les données d'AP Reporter sont exactes et à jour, que les informations sur le parc sont exactes sur SIMBA ainsi que sur le calendrier et les rapports mensuels et annuels, que des rapports analytiques opérationnels peuvent être compilés et de fournir des rapports de donateurs opportuns et de haute qualité qui renforcent notre réputation, en plus de développer des fiches d'information générales sur le parc à des fins externes.
- Comprendre, surveiller et cartographier les besoins de financement du parc et être capable de rédiger des documents bien écrits expliquant pourquoi le parc a besoin de financement pour des activités spécifiques afin de permettre une collecte de fonds efficace. Co-rédiger, avec l'équipe de financement, les propositions de subventions du parc et veiller à ce qu'elles soient étroitement alignées sur le plan d'affaires et le programme de suivi du parc.
- Coordonner ou rassembler des enquêtes, des études de cas, des collectes de données et des analyses à l'échelle du parc afin d'informer les donateurs et les partenaires des évaluations d'impact.

**Fonctions et Responsabilités Secondaires**

- Assurer la liaison avec le département d'assurance d'APN afin de soutenir non seulement les cycles d'amélioration des performances

internes, mais aussi les aspects juridiques et de conformité et les mesures de protection.

- Soutenir la rédaction de documents opérationnels tels que les plans d'affaires et les descriptions de projets spéciaux.
  - En liaison avec le directeur du parc, l'équipe régionale et les équipes de financement, de communication et de tourisme d'APN, soutenir la gestion des relations extérieures du parc.
  - Soutenir la coordination des visites des donateurs.
  - Fournir un soutien au projet de monétisation du carbone.
- Compétences, qualifications et expérience requises pour le rôle:**
- Excellentes compétences rédactionnelles en français et en anglais.
  - Compétences en gestion d'équipe et de projet.
  - Capacité d'adaptation à des environnements en constante évolution.
  - Compétences administratives avec de très bonnes connaissances en informatique.
  - Diplomatie et capacité à établir de bonnes relations.
  - Attention aux détails et grande capacité à anticiper les besoins.
  - Le déficit de financement est surveillé et réduit.
  - Tous les audits des donateurs sont clos dans les délais impartis, sans dépenses inéligibles ni constatations d'audit majeures.

**Qualifications:**

Master en administration/diplôme en affaires/ Master dans différents domaines

**Compétences linguistiques:**

Français/ Anglais: Parlé, écrit (requis)

**Key relationships:**

1. Directeur de L'Unité de Gestion du PNOK et SGL
  2. Unité de gestion du parc
  3. Directeur financier régional AP
  4. Contrôleur financier
  5. Bailleurs de fonds et institutions nationales et internationales
- Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) avec une copie à: [pnok@africanparks.org](mailto:pnok@africanparks.org) avant le 15 février 2022. Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

# Visage de la vie consacrée en Eglise locale, 50 ans après Mgr Théophile Mbemba

Le 2 février, fête de la Présentation de notre Seigneur, l'Eglise commémore conjointement la Journée mondiale de la vie consacrée. Ce 2 février 2022, nous en avons vécu en Eglise, la XXVI<sup>e</sup> édition. Voilà une occasion qui s'offre à nous pour parler de la vie consacrée en terre congolaise. Le contexte s'y prête bien: celui de l'année jubilaire du rappel à Dieu de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, un promoteur de la vie consacrée en République du Congo. C'est ainsi que nous entendons partager cette réflexion sur «Le visage de la vie consacrée en terre congolaise, cinquante ans après la disparition de Mgr Mbemba». Il s'agit pour nous, de partir de la vision de la vie consacrée chez ce pasteur, pour en arriver à la réalité actuelle: le visage d'hier et celui d'aujourd'hui.

## La vision de Mgr Théophile Mbemba

Elle est à situer dans un contexte où l'Eglise universelle prône la participation pastorale de la femme dans les Eglises locales (P.P. Jean XXIII, Encyclique Pacem in Terris). Les missionnaires sont alors encouragés à accueillir les vocations religieuses dans les pays de mission et les Eglises locales, à former leurs propres ouvriers apostoliques avec des jeunes du pays. C'est en réponse à cet appel que Mgr Théophile Mbemba, archevêque de Brazzaville, promeut la vie consacrée. Sa vision en tant que fondateur est celle d'une Eglise locale au visage africain, avec ses prêtres et ses consacrés africains, qui connaissent bien la réalité de leur pays. Cette vision est aussi à inscrire dans la dynamique de l'inculturation.

Pour Mgr Mbemba, la vie consacrée n'est pas une simple imitation de la réalité occidentale, mais plutôt une vie dont la culture, bien qu'inspirée par l'évangile, garde son mode d'expression: «Nos consacrés vivant comme nous, comprendront nos problèmes...», projetait déjà Mgr Mbemba dans son projet de fondation de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire (Cf. Cahier journal de la Congrégation des Religieuses congolaises du Rosaire (R.C.R)).

Sa vision de vie consacrée, outre l'inculturation, est aussi celle de l'attachement à la figure de Marie, qu'il nomme «Mère propice» et qui est un exemple sublime de consécration parfaite: un modèle de oui à Dieu. Comme le stipulent les Constitutions des RCR: «C'est par Marie que les consacrés vont à Jésus».

Une autre dimension du visage de la vie consacrée est celle de la sainteté de vie: des hommes et des femmes dont la mission consistera à relever le Congo de la misère alors entrevue par Mgr Mbemba. Ceci par leur attachement au Christ, leur témoignage et leur participation active à la mission de l'Eglise. Cette pensée rejoint bien l'appel du Pape François qui, cette année, invite chaque personne consacrée au sens de la responsabilité individuelle en entrant dans le dynamisme de l'écoute réciproque, mené à tous les niveaux de l'Eglise, impliquant tout le peuple de Dieu (Message du Pape François en cette XXVI<sup>e</sup> Journée pour la vie consacrée, donné au Vatican, le 25 janvier 2022).

Pour Mgr Mbemba, sa vision de la vie consacrée est concrètement celle des personnes compétentes, dignes de confiance et disponibles. Des hommes et des femmes qui incarnent l'esprit évangélique. Des hommes et des femmes de cœur qui, pour reprendre les mots du Pape François, sont des signes de tendresse de Dieu pour l'humanité (P.P. J. Paul II, La vie consacrée, 1997, P. 10).

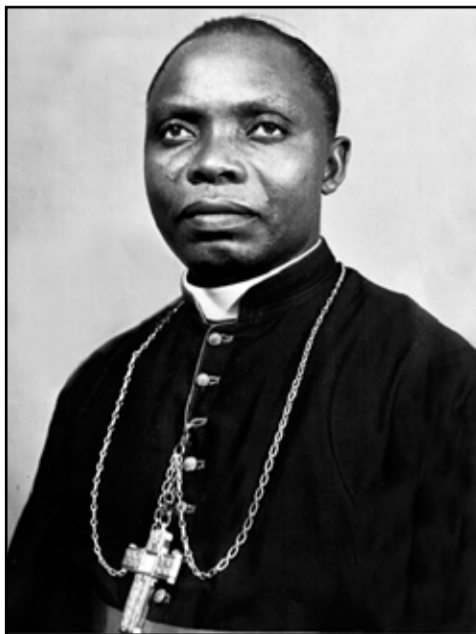
## Quel visage de la vie consacrée aujourd'hui?

Question complexe à laquelle nous ne saurons répondre par une affirmation simpliste. Cette question s'avère un vrai questionnement auquel chaque consacré peut s'exercer à répondre. En effet le visage peut renvoyer à une image, à une physionomie, à une représentation, à un vécu. Allons-nous faire des similitudes avec la vision de Mgr Mbemba?

En tant que consacrée, notre lecture est celle d'une vie vécue dans une réalité quelque peu similaire à la vision de Mgr Mbemba, et peut paraître tout autre: qui a connu une évolution, qui a fait du chemin depuis 50 ans. Elle peut être assimilée au visage d'une personne de cinquante ans, si nous pouvons nous le permettre. Cette vision est aussi celle d'une vie consacrée faite de plusieurs réalités, qui oscillent entre forces et faiblesses, joies et peines, réussites et échec.

Nous voulons en premier relever un visage de personnes qui, ayant répondu avec élan et générosité à l'appel de Dieu, sont attachées à la mission de l'Eglise à la suite du Christ, engagées au service de Dieu et de l'humanité. Ces hommes et ces femmes qui disent Dieu à travers leurs œuvres sociales et leur témoignage de vie, la simplicité, l'austérité.

Le visage actuel est aussi celui d'une vie aux défis nombreux que nous sommes appelés constamment à relever par la grâce de Dieu. Il sied de dire que nous vivons dans une société où la vie consacrée n'est forcément plus du goût du commun des mortels. La plupart du temps, le consacré est victime de soupçons, de mépris, de préjugés défavorables. A titre d'exemple, l'on peut observer ce qui se passe généralement dans les transports en commun quand une personne consacrée, facilement identifiable, y prend place: que des stupidités. A côté de ces attaques extérieures, il y a aussi la réalité d'un monde aux idéaux



Mgr Théophile Mbemba

multiples, vertigineux.

Le visage actuel est celui d'hommes et de femmes qui, choisis par Dieu, s'exercent à la sainteté en s'engageant dans la vie communautaire où ils s'efforcent de vivre à l'imitation du Christ pauvre, chaste et obéissant. Ce visage est aussi, pour reprendre les mots du Pape François, celui «des personnes consacrées qui n'ont pas besoin de prétention, qui ne font pas de bruit, mais qui travaillent sans se donner de l'importance. Ceux qui font la théologie de la vie consacrée en la vivant, en la priant» (Pape François, La force de la vocation. La vie consacrée aujourd'hui, éditions EDB, p. 22).

Cinquante ans après Mgr Théophile Mbemba, nous pouvons dire que la vie consacrée poursuit son chemin à la suite du Christ; qu'elle continue de marcher en présence de Dieu, dans la recherche constante de sa volonté. Elle demeure bien présente et dynamique dans l'Eglise et dans la société. La vie consacrée, à n'en point douter, fait encore la fierté et la beauté de l'Eglise. C'est beau de voir ces prêtres, sœurs et frères qui, prennent au sérieux leur vie consacrée; qui donnent avec joie, de leur temps et de leurs énergies au service de l'humanité. C'est admirable de voir toute

cette floraison de vocations à la vie consacrée. C'est signe que le Seigneur est toujours à l'œuvre. Toutefois, cinquante ans après Mgr Mbemba, il y a encore du chemin à faire en Eglise et dans la société, pour plus de reconnaissance et de visibilité de la vie consacrée. Les vocations féminines et celles des religieux frères sont peu encouragées et moins valorisées. C'est un appel que nous lançons de cette manière en vue d'une vraie pastorale des vocations à la vie consacrée: il s'agit de faire connaître cette vocation aux jeunes dans les paroisses et dans les mouvements d'apostolat des jeunes. A nous consacrés, il nous paraît important de saisir cet appel du Saint Père en cette XXVI<sup>e</sup> Journée qui, nous invite à retourner à notre appel vocationnel pour retrouver la joie de nous sentir et d'être partie prenante d'un projet d'amour pour lequel d'autres avant nous et avec nous ont donné leur vie. Puisse Marie, modèle de consécration à Dieu aider chaque consacré, à demeurer sel de la terre et lumière du monde?

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA Religieuse Congolaise du Rosaire

## Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

**Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022:** Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

**Dimanche 13 février 2022:** Ordination épiscopale de Mgr Gélase Arnel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;

**Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022:** Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

**Samedi 30 avril 2022:** Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022:** Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, en la Basilique Sainte Anne du Congo;

**Du 17 au 24 juillet 2022:** Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

**Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022:** 51<sup>e</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO Secrétaire général

## «Le Seigneur est tendresse et pitié»

Textes: 1 S 26, 2.7-9.12-13.22-33; Ps 102(103); 1 Co 15, 45-49; Lc 6, 27-38

Chers lecteurs et lectrices, la liturgie de ce 7<sup>e</sup> Dimanche du Temps ordinaire nous invite à devenir comme Dieu. Comment donc est Dieu? La réponse à cette question se trouve dans le psaume responsorial, «Le Seigneur est tendresse et pitié» (Ps 102), bref, il est miséricordieux. Malgré les errements et infidélités des hommes, le Seigneur ne cesse point de multiplier les alliances avec eux. A titre exemplatif, la première lecture de ce jour nous présente la figure du roi David.

Alors qu'il avait l'occasion d'achever son adversaire principal Saül, le fils de Jessé se résigne à faire du mal au roi et laisse le Seigneur lui-même décider de son sort. Il ne voit pas le mal dont est capable ce roi infidèle, mais il voit la dignité transcendante qui est en cet élu de Dieu, car la miséricorde c'est voir le bien en l'autre. Tel est le sens des paroles qu'il profère «Ne le tue pas! Qui pourrait demeurer impuni après avoir porté la main sur celui qui a reçu l'onction?» (1 S 26, 9). La miséricorde exprimée par David atteint son climax avec Jésus dans l'évangile. Une belle définition de la miséricorde nous y est donnée: «faire aux autres ce que l'on voudrait qu'ils fassent pour nous» (Lc 6,31). Quelle que soit la situation dans laquelle il se trouve, fautif ou pas, personne n'a jamais voulu qu'un mal lui arrive. En nous invitant à aimer nos ennemis, à dire du bien de ceux qui nous haïssent etc. Jésus nous rappelle que nous sommes nous-mêmes bénéficiaires du pardon de Dieu. Si Dieu se mettait à compter nos offenses, personne pas même le plus pieux des évêques ne sauraient sauvés. Mais malgré tout ce que nous faisons de mal de jour comme de nuit, il éloigne de lui nos péchés comme l'orient est loin de l'occident. Cela ne signifie pas qu'il faut vivre dans l'impunité et le laxisme. Notre jugement doit se faire avec miséricorde. Toujours avoir à l'esprit que le mal qui a effondré mon frère aujourd'hui peut aussi me clouer demain.

A la vérité, ce n'est pas facile de faire table rase et de pardonner, comment pardonner à une personne qui a brisé tous les rêves d'une vie? Comment pardonner à celui qui a ôté la vie à tes parents? Ce n'est pas facile. La réponse à cette inquiétude nous est donnée par la deuxième lecture. Nous pouvons pardonner puisque depuis notre baptême nous sommes certes restés des hommes fragiles et faibles, mais nous avons été configurés au Christ miséricordieux. Si par Adam nous sommes citoyens de la terre, des hommes marqués par la rancœur, par l'orgueil du péché; par le Christ nous sommes devenus citoyens du ciel, c'est-à-dire ceux qui savent pardonner (faire le don par excellence).

Sœurs et frères, à une époque où nous vivons dans un manque de tolérance, les textes de ce dimanche nous invitent à cultiver une civilisation de l'amour désintéressé. Ne pas aimer seulement celui qui me donne, mais aimer aussi celui qui me refuse. Ne pas seulement aimer celui qui me cajole, mais aimer aussi celui qui me pourfend. Toutes les guerres que le monde a connues et continue de connaître sont la résultante d'un manque de miséricorde. La violence n'engendre qu'une spirale de violences. A l'heure où l'actualité mondiale est dominée par la promotion de la culture de la mort (Euthanasie, avortement, peine de mort), l'attitude de David rappelle qu'aucun homme n'a le droit d'ôter la vie humaine, car aucun homme ne détient le secret de la vie humaine. Toi qui es intraitable avec les autres et plus que tolérant avec toi-même, le Seigneur te vois. Convertis-toi.

Abbé Ander KETIKETI

DIOCESE DE OUESSO

# Ordonné Evêque, Mgr Gélase Armel Kema a pris possession canonique du siège épiscopal

Nommé évêque de Ouessou, le mercredi 8 décembre 2021, en la solennité de l'Immaculée conception de la Vierge Marie, par Sa Sainteté le Pape François, Mgr Gélase Armel Kema a été ordonné évêque et a pris possession canonique du siège épiscopal, dimanche 13 février 2021, sixième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique-C. L'ordination épiscopale lui a été conférée par Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) avec comme co-consécrateurs NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), Yves Marie Monot, évêque émérite de Ouessou qui a rejoint par ce fait le registre des évêques émérites du Congo.

La messe animée par la chorale diocésaine de Ouessou s'est déroulée en présence de MM. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, Chef du Gouvernement, Gilbert Mouanda Mouanda, préfet du département de La Sangha, Sidobé Gah, maire de Ouessou, des membres du Gouvernement, des autorités départementales, des parlementaires, dont M. Léonidas Carel Mottom Mamoni, député de Ouessou, deuxième questeur de l'Assemblée nationale, des autres membres des Corps constitués de la République, etc. Les responsables ou représentants des Eglises membres du Conseil œcuménique de Ouessou ont été également comptés parmi les participants à cette messe mémorable.

L'esplanade de la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou a vibré de manière particulière à l'occasion de cette messe d'ordination épiscopale et de prise de possession canonique du siège épiscopal par Mgr Gélase Armel Kema, ayant pour devise épiscopale: «Proclame la parole avec patience», 2 Tim 4, 2, premier évêque résidentiel de Ouessou originaire de la contrée, troisième évêque de ce diocèse situé dans la partie septentrionale du Congo, en pleine forêt équatoriale, après NN.SS. Hervé Itoua et Yves Marie Monot.

Présidée par Mgr Victor Abagna Mossa au début qui a cédé le fauteuil de la présidence au nouvel évêque de Ouessou après le rite de l'ordination épiscopale et de la prise de possession canonique du siège épiscopal, la messe a été concélébrée par les deux co-consécrateurs, NN.SS. Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la CEC, Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, Urbain Ngasongo, évêque de Gamboma, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala,

Jean Vincent Ondo, évêque d'Oyem, vice-président de la Conférence épiscopale du Gabon. Mgr Andrea Giovitta, chargé d'affaires à la Nunciature apostolique du Congo, légat du Pape François et plusieurs prêtres dont les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Brice Armand



Mgr Gélase Armel Kema assis sur sa cathédre

Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, Alain Loemba Makosso, Godofroy Ondaye, Josias Oyombo, Célestin Ndanguimana, respectivement, vicaires généraux de Pointe-Noire, de Gamboma, d'Owando, d'Impfondo, Jean Baptiste Ngoyi Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie, Barthel Christel Ganao, Christophe Maboungou, et Jean Badinga, recteurs des Grands séminaires de théologie, de philosophie et propédeutique Abbé Charles Mahonde de Ouessou, Guy Noël Okamba, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix, Julien Murekezi, secrétaire-chancelier de l'évêque de Ouessou, Franck Bango, économiste diocésain de Ouessou, Donatien Bizaboulou, le père Pascal Taty,



Le nouvel évêque, le Premier ministre, les évêques et archevêques concélébrants après la messe

vicaires épiscopaux dans l'archidiocèse de Brazzaville chargés respectivement, des vocations, des séminaires, du clergé et de la pastorale

des diocèses du Congo et notamment ceux œuvrant aussi bien à l'étranger que dans le diocèse à l'honneur. Dans la foule des partici-

gieux, religieuses à l'instar des sœurs Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ri-



Pendant la présentation des obédiences

pants estimés à sept ou huit mille âmes pouvaient être distingués les membres délégations venues de différents diocèses du pays,

beauvillé, secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC), Mélanie Ngombé, de la Congrégation des sœurs Disciples du Divin Maître, Anne Marie Diahoua, de la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, etc. Le Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo a été représenté par M. Paul Aimé Mamba Kellamioth, administrateur adjoint de cette structure nationale, accompagné de M. Boris Kondombila, vice-président du Bureau diocésain de l'Apostolat des laïcs de Brazzaville, et bien d'autres. M. Albert Mianzoukouta, directeur de publication de l'hebdomadaire La Semaine Africaine et d'autres laïcs venus de différents diocèses du pays ont aussi participé à cette messe historique.

Mgr Yves Marie Monot a prononcé le mot de bienvenue dans lequel il a exprimé sa gratitude au Saint-Père pour avoir accepté sa renonciation à la charge du Gouvernement

pastoral du diocèse de Ouessou, en nommant un fils du terroir comme évêque devant le succéder.

Dans son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa a exprimé sa gratitude à l' élu du jour de l'avoir choisi pour lui imposer les mains: «Choisi par l' élu du jour pour être le premier à lui imposer les mains, le sentiment que j'ai en moi est celui de l'humilité, (et) celui de la crainte. Armel, mon frère, comme formateur de futurs prêtres, tu sais qu'en tant qu'évêque tu as ce rôle d'enseigner, de sanctifier, de gouverner. Peuple de Dieu ! En la personne de l'évêque que va devenir ce prêtre, c'est le Christ Jésus lui-même et saint prêtre qui est présent au milieu de vous. L'évêque est l'apôtre qui continue d'annoncer la Bonne Nouvelle et de dispenser aux chrétiens les sacrements de la foi. C'est le Christ lui-même qui dans l'évêque d'accueille de nouveaux membres qu'il guide avec sagesse et prudence, ce avec l'aide des prêtres et des diacres. L'évêque

perpétue Jésus-Christ. Mais l'épiscopat n'est pas un honneur ! C'est une tâche à remplir, un service. En disant oui, l'évêque s'engage à se mettre au service de son peuple, à être utile à son peuple, à l'instar du vrai Serviteur Jésus-Christ.»

Après l'homélie a débuté la liturgie de l'ordination épiscopale, par la lecture de la biographie du candidat faite par l'abbé Julien Murekezi, secrétaire-chancelier de l'évêque de Ouessou. A sa suite, l'abbé Léandre Ngouabi a présenté le candidat à l'ordination épiscopale au consécrateur principal pour qu'il l'ordonne pour la charge de l'épiscopat. Puis l'archevêque consécrateur avant de l'ordonner évêque, a demandé de lire la bulle reçue du Saint-Siège à cette fin. C'est à ce titre que Mgr Andrea Giovitta, légat du pape, a lu la bulle de nomination du nouvel évêque de Ouessou.

A signaler que la veille, sa-

(Suite en page 13)



Le Premier ministre participant à la messe

générale, ont été comptés parmi les nombreux prêtres concélébrants venus de tous

dont celle de l'archidiocèse de Brazzaville, au sein de laquelle, il y avait des reli-

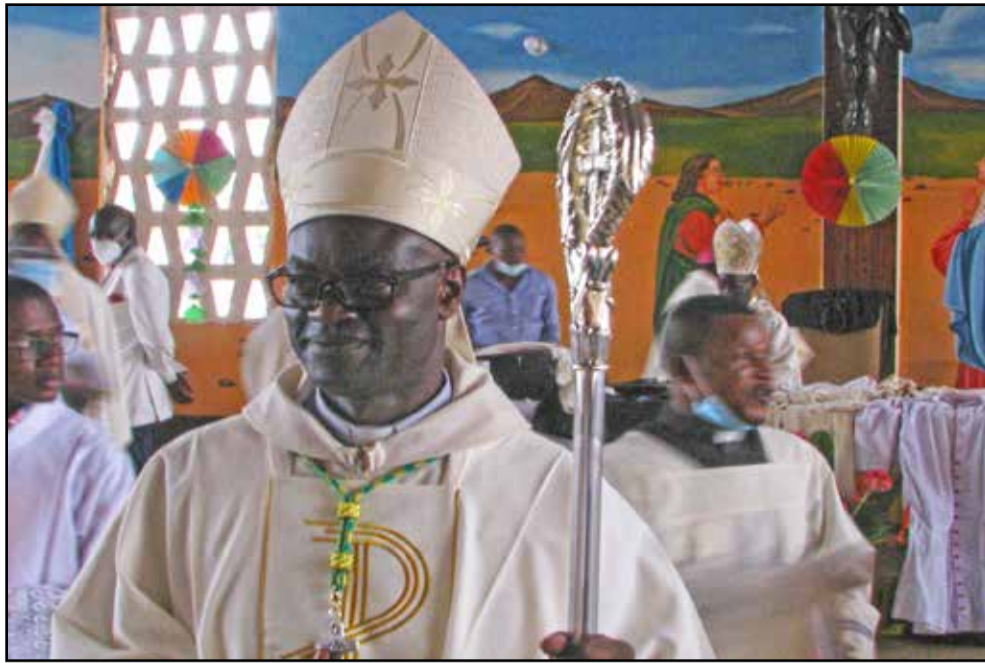
(Suite de la page 12)

medi 12 février au cours de la messe du matin, Mgr Gélase Armel Kema avait récité la profession de foi et le légat du pape avait présenté au peuple de Dieu la bulle papale nommant le nouvel évêque de Ouessou.

Après la lecture de la bulle papale, le dimanche, a eu lieu l'exécution du rite de l'ordination épiscopale et de la prise de possession canonique du siège épiscopal marqué par le dialogue entre le candidat à l'épiscopat et le consécrateur principal. Le tout couronné par la remise des insignes pastoraux marquant et incarnant l'autorité et le pouvoir épiscopal à savoir: l'anneau, la calotte, la mitre et la crosse.

A l'issue de ce rite, le nouvel évêque est allé s'asseoir sur sa cathédrale dans la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou, rite ultime de son installation. Après quoi, le nouvel évêque de Ouessou est allé présenter ses civilités au Premier ministre, chef du Gouvernement, comme représentant du Président de la République, avant de parcourir toute l'étendue de la place de la Cathédrale bondée de monde pour impartir sa bénédiction à tous les participants à la messe. Après le rite d'ordination et de prise de possession canonique du siège épiscopal, a eu lieu, la présentation des obédiences au nouvel évêque des ouvriers apostoliques exerçant dans le diocèse à l'honneur et placés sous sa juridiction. Vers la fin de la messe, M. Thomas Julliard Ollebé, oncle maternel du nouvel évêque de Ouessou, au nom de la famille du prélat à l'honneur, a prononcé le mot de remerciements, dans lequel il a brossé l'itinéraire du nouvel évêque de Ouessou, les grands moments de sa vie presbytérale qui ont débouché aujourd'hui sur l'épiscopat. L'abbé Moïse Mayindou, prêtre du diocèse de Ouessou exerçant au Canada, au nom du clergé diocésain de Ouessou, a témoigné sa reconnaissance au nouveau pasteur du diocèse. Mgr Yves Marie Monot s'est de nouveau exprimé pour réitérer les remerciements déjà exprimés et pour témoigner sa reconnaissance au peuple de Dieu de l'Eglise de Ouessou dont il a été le pasteur depuis 2006.

Mgr Daniel Mizonzo, président de la CEC, a rendu hommage à Mgr Yves Marie Monot désormais évêque émérite de Ouessou pour l'œuvre pastorale accomplie dans cette partie du territoire qui est aussi sous sa juridiction: «Mgr Yves Marie Monot, vieux frère, dans votre cursus, j'ose dire qu'une page est tournée, mais une nouvelle page s'ouvre aujourd'hui



Mgr Gélase Armel Kema, après avoir pris possession canonique du siège épiscopal

dans le même registre, dont la première phrase sera surment votre parole d'ordination épiscopale: «Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement» Mt 10, 8 et vous continuerez à remplir cette nouvelle page par des services pastoraux qu'on vous demandera.»

Intervenant en dernier lieu, Mgr Gélase Armel Kema a témoigné de sa gratitude au Seigneur pour le choix de sa modeste personne comme pasteur de son Peuple qui est à Ouessou, au Saint-Père, au Président de la République dont le soutien a été substantiel, à ses aînés évêques du Congo qui l'ont accompagné en ce jour solennel, au



Mgr Gélase Armel Kema présidant l'Eucharistie



Le nouveau pasteur du diocèse de Ouessou impartissant sa bénédiction au peuple de Dieu

collège des évêques consécrateurs pour sa prompte réponse à sa requête, et de manière particulière à Mgr Louis Portella Mbuyu pour son accompagnement spirituel personnalisé et paternel lors de sa retraite spirituelle. Cette liste de remerciements non exhaustive s'étend à sa famille, au clergé diocésain, aux communautés religieuses, à toutes les personnes de bonne volonté qui se sont investies pour la réussite de cet événement d'envergure diocésaine, nationale et internationale. Enfin, le nouvel évêque de Ouessou a rendu hommage à ses défunts parents Pierre Kema et Marguerite Ayeye.

A signaler que la veille, le samedi 12 février 2022, un concert de chants religieux a eu lieu sur le parvis de la Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou, en prélude à cette cérémonie dominicale qui a duré cinq heures.

**Gislain Wilfrid BOUMBA**  
(De retour de Ouessou)

**Qui est Mgr Gélase Armel Kema?**

Né le 26 octobre 1972 à Ouessou, Mgr Gélase Armel Kema est fils de feu Pierre Kema et Marguerite Ayeye. Après ses études au Petit séminaire de Makoua, il poursuit ses études de philosophie et de théologie à l'Institut théologique de Montréal au

Canada. Ordonné prêtre, le 29 août 1999 pour le compte du diocèse de Ouessou, il a été ensuite vicaire paroissial (1999-2000) et curé de la paroisse Saint Joseph de Mokeko (2000-2002); recteur du séminaire propédeutique Abbé Charles Mahonde de Ouessou (2002-2003); curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Sembé (2003-2007). Puis, il a fait la licence et le doctorat en Droit canonique à l'Université pontificale urbanienne, à Rome (2007-2013). De 2010 à 2013, il a exercé le ministère pastoral à la paroisse des Saints Guilitat et Quirico de Collesalveti, dans le diocèse de Livorno, en Italie. Depuis 2014, il est

professeur de Droit canonique au Grand séminaire de Théologie Cardinal Emile Biayenda, à Brazzaville et depuis 2018, il est directeur national des Œuvres Pontificales missionnaires (OMP) en République du Congo.

**Ils ont dit:**

**M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, Chef du Gouvernement:** «Je suis d'abord venu représenter le Président de la République, garant de l'unité nationale, garant du respect de la constitution qui a reconnu au peuple, le droit et la liberté du culte, la liberté d'opinion, la liberté de religion, la liberté de croyance. Il était donc normal

avons d'œuvrer ensemble pour le respect des valeurs républicaines, pour le respect des valeurs de la citoyenneté. Propos recueillis par les reporters de TELE CONGO, de DRTV et retranscrits par

**Gislain Wilfrid BOUMBA**

**M. Léonidas Carel Motom Mamonni, député de Ouessou, deuxième questeur de l'Assemblée nationale:** «Mes sentiments sont des sentiments de joie, au nom du Congo. Avant d'être un enfant de La Sangha, c'est un enfant de la République. Nous le célébrons d'abord parce que c'est un enfant de la République. Vous savez que la Bible dit: «Les temps



et les circonstances appartiennent à Dieu.» Il a plu au Seigneur que le choix du Saint-Père soit porté sur un fils de La Sangha. Et il est écrit qu'«i-Is sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile». Je voudrais saluer la présence de toutes les autorités. La présence du Premier ministre, des députés, des sénateurs, des membres du Gouvernement, pour participer à la prise de possession canonique d'un représentant du Pape. Je voudrais seulement dire au nouvel évêque de Ouessou, en tant que récipiendaire, dépositaire de l'autorité divine, il a besoin de nous aider à maintenir un climat de paix, de rassemblement. Parce qu'au fond, là où il y a l'unité, il y a la présence de Dieu, il y a l'amour. Donc, qu'il nous aide, à faire de telle sorte que l'esprit d'amour, du Père soit toujours au centre de nos décisions. Aux populations croyantes de La Sangha, c'est de dire qu'elles doivent soutenir leurs hommes de Dieu. Et dans la Bible, plusieurs expressions nous montrent là où le Seigneur avait besoin du soutien, où il disait à Jacques, à Jean de l'accompagner. Donc, il est bon que nos paroles, nos pensées, nos prières soient dirigées vers cet homme de Dieu. Avec le nouvel évêque de Ouessou, je vais entretenir des rapports fraternels, de famille, mais aussi, des rapports du grand frère qu'il est au petit-frère que je suis.

Propos recueillis par  
**Jean-Claude NKODIA de Radio Maria/Brazzaville et Gislain Wilfrid BOUMBA**

# Une odyssée dans l'histoire du Congo

Introduisant le livre de Juste Désiré Mondélé, intitulé «*Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo*», le professeur agrégé de droit public à l'Université Marien Nguabi, Monsieur Placide Moudoudou souligne, à juste raison, que ce livre a «*une vocation pédagogique*». En effet, l'auteur s'est employé, dans la mesure de tous ses moyens, à effectuer «*une collecte (minutieuse et rigoureuse) des données*» à camper dans le texte toutes les dispositions légales et réglementaires de l'organisation administrative territoriale et de la gouvernance électorale en République du Congo.

Sans prendre le risque de me tromper, je dirai, d'entrée de jeu, que ce livre doit être le livre de chevet de toutes autorités locales, à savoir: le préfet, la préfète (pour le département), le sous-préfet (pour le district), le maire (pour la commune), l'administrateur-maire (pour l'arrondissement et la communauté urbaine), l'administrateur-délégué (pour la communauté rurale), le chef de quartier et le chef de village, s'agissant des circonscriptions administratives; le président du conseil départemental et le président du conseil municipal, pour les collectivités locales. Tant il vrai que ce livre se donne à comprendre comme un outil de commandement.

Comme l'auteur le note dans son introduction, son intention n'est pas de «*reconstituer l'histoire socio-politique du Congo dans sa totalité... Il s'agit, au contraire, de présenter quelques étapes essentielles à la compréhension de l'évolution politique et économique du pays. Se comprend dès lors le choix fait sur les périodes «entre 1991 et 1992, ensuite sous la constitution du 15 mars 1992, ensuite entre 1997 et 2002, enfin entre 2002 et 2015.»*

S'agissant de la première période (1991 et 1992), après avoir mis en orbite tous les actes de cette période, l'auteur retrace l'organisation territoriale de cette période où figurent la région, la commune, le district, le poste de contrôle administratif et le village. Force est de souligner que cette période se caractérise par ce que l'on qualifie de période transitoire, puisque nous sommes en présence d'un acte fondamental, qui organise la vie nationale. C'est, sans nul doute, de ce lieu que le professeur Moudoudou pense que «*le Congo donne l'image d'un va-et-vient entre acquis et rejets, entre rejets et retour aux acquis*». Ce que Monsieur Charles Tuekouam Tatchum, dans un article sur les chartes de transition dans l'ordre consti-

tutionnel des Etats d'Afrique Noire francophone, qualifie de «*perversion des pratiques constitutionnelles sur le continent*», la critique de la transition ne résiste pas à la thèse du professeur Cartier qui pense que «*les petites constitutions... souvent édictées en période de crise, elles participent à un processus transitoire en permettant lors du passage entre deux ordres juridiques, d'assurer un certain degré de formalisation de la production normative et d'organiser les rapports entre les pouvoirs publics pendant la période précédant l'entrée en vigueur de la future constitution définitive. Elles se distinguent ainsi de la constitution définitive par leur caractère provisoire, par degré plus ou moins fort de formalisation qu'elles comportent ainsi que par le fait qu'elles déterminent in fine les conditions de production de la constitution définitive.*

De même qu'il importe de relever que nous avons deux niveaux de décentralisation, à savoir: la région et la commune, qui sont à la fois circonscription administrative territoriale et collectivité locale. Cette situation perdure jusqu'à aujourd'hui. La région cédant la place au département. L'auteur procède de manière chirurgicale à une démarche à un plan qui se retrouve dans les différentes périodes qu'il présente, de manière suivante: d'abord l'organisation administrative, ensuite le découpage territorial et enfin, la structure de gouvernance.

Dans cette première période, qui va de 1991 à 1992, nous avons la région, la commune, le district, le poste de contrôle administratif et le village. Ce qu'il convient de noter, c'est que la région, avec son doublement fonctionnel, «*est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière*». Si son administration est assurée par une assemblée locale, ou conseil de région, son exécutif est, par contre, nommé par le pouvoir central.



Juste Mondélé, lors de la cérémonie de présentation de son livre

Le découpage territorial nous donne les statistiques suivantes: 10 régions, 56 districts, 6 communes. Les communes de Dolisie, Mossendjo, Nkayi et Ouesso n'ont pas d'arrondissements. Au niveau de la structure administrative, on distingue les autorités suivantes: préfet, sous-préfet, le chef de poste de contrôle administratif, le chef de village. L'auteur présente leur statut et leurs attributions.

Si la première période est marquée par un acte fondamental, cette deuxième période est organisée autour de la constitution du 15 mars 1992. La nouveauté, ici, est que l'on assiste à l'érection de la commune de plein exercice et à la commune de moyen exercice, et du quartier. Nous aurons donc: la région, la commune de plein exercice, le district, l'arrondissement, la commune de moyen exercice, le village et le quartier.

Pour ce qui est du découpage territorial, nous avons: 11 régions (Brazzaville est érigée en région), 51 districts, 7 communes de plein exercice, 25 communes de moyen exercice. Il importe de souligner que certains PCA sont érigés en districts.

Quant à la structure de gouvernance, elle reste la même, c'est-à-dire, préfet, sous-préfet, sauf que s'ajoute l'administrateur délégué pour l'arrondissement et la commune de moyen exercice. De même qu'il faut relever la mise en place d'un conseil d'arrondissement et d'un conseil de district. La tutelle qu'exerce le préfet se fait «*a priori*». Ce qui veut dire que «*les délibérations du conseil ne sont rendues exécutoires qu'après leur approbation par le préfet. Dans un délai d'un mois, après leur transmission, si le préfet n'a pas rendu son avis, ces délibérations sont exécutoires d'office*». Par

contre, il existe des domaines où l'avis du conseil est requis. On passera, par la suite, du contrôle a priori à un contrôle «*a posteriori*».

La temporalité de la troisième expérience se situe entre 1997 et 2002. Elle voit surgir de nouveau un acte fondamental de 1977, qui organise le territoire «*en région, commune, arrondissement et district*». La Constitution du 15 mars 1992 est abrogée. L'auteur fait remarquer que «*depuis la constitution du 15 mars 1992, jusqu'à l'acte fondamental du 24 octobre 1997, les modes de gestion du territoire congolais sont restés les mêmes*». C'est-à-dire que l'on retrouve la région, la commune, l'arrondissement avec son Conseil et le district avec son Conseil.

La quatrième expérience s'effectue entre 2002 et 2015. Au cours de cette période, nous aurons deux constitutions celle du 20 janvier 2002 et celle du 25 octobre 2015.

Convoqué à partir de ce lieu, Gonidec pense qu'«*en Afrique, c'est le relativisme constitutionnel qui domine*». Le professeur Moudoudou, quant à lui, pense que c'est «*sous l'orage*» que la Constitution évolue en Afrique. Cette période verra le surgissement d'une batterie de textes législatifs et réglementaires. Au large là-bas, on les aurait qualifiés de lois Ibovi (dix lois et neuf décrets). La région disparaît pour la dénomination de Département, pour, semble-t-il, mettre fin au régionalisme. On oublie qu'il existe aussi ce que l'on qualifie de départementalisme. Bref. Nous aurons, sur le plan de l'organisation territoriale, le département, la commune,

l'arrondissement, le district, la communauté urbaine, la communauté rurale, le quartier et le village.

Le découpage territorial va donner 12 départements, 88 districts, 16 communes, 23 arrondissements, 46 communautés urbaines. Tous les chefs-lieux des départements ont été érigés en commune, ajouter à ceux-là Oyo, Pokola et Kintélé. Cette progression dans le nombre est d'une importance fondamentale.

Le professeur Moudoudou cite Alexis de Tocqueville qui pensait «*que la commune et le département constituent l'école de la démocratie*». Avec seulement six communes, on était en droit de s'interroger si vraiment le Congo avait opté la voie démocratique, quand on sait que le Cameroun compte 360 communes, 315 communes rurales, 45 communautés urbaines; le Burkina Faso, 302 communautés rurales, 49 communautés urbaines; le Togo 116 communes; le Sénégal 113 communes et 45 communes d'arrondissements.

Le ministre Ibovi (F) pensait, à juste raison, que l'érection des communautés urbaines devait à terme évoluer «*vers des stades ultimes de la commune*». D'où ce processus de municipalisation. Les autorités qui gèrent l'arrondissement et la communauté urbaine ont le statut d'administrateur-maire et non de maire. De même qu'il faut préciser que le préfet, le sous-préfet, le maire, l'administrateur-maire, le chef de quartier, le chef de village sont tous les représentants de l'Etat. Seul le maire possède un doublement fonctionnel. En effet, il est à la fois représentant de l'Etat, en tant que maire, et représentant de la collectivité en tant que président du Conseil.

Abordant le dernier point de ce chapitre, l'auteur met l'accent sur la décentralisation. Elle se donne à voir comme «*un système d'administration qui consiste à attribuer aux collectivités locales, notamment aux départements et aux communes par le biais des assemblées locales élues, l'autorité d'administrer et de gérer la vie locale sous le contrôle de l'Etat. Elle consiste à transférer certaines fonctions à des collectivités locales dont l'exécutif est élu et qui, sur un territoire juridiquement reconnu, disposent de l'autonomie de décision, de*

l'autonomie financière et de gestion» (p. 187). Nous l'avons déjà relevé que le Congo possède deux niveaux de décentralisation, à savoir: le département et la commune.

L'auteur travaille à l'élucidation de leur composition et de leur fonctionnement; de leurs compétences telles que transférées par l'Etat; leur statut.

Dans le chapitre VI, qui porte sur «*La gouvernance électorale en République du Congo: le système tripartite: administration/partis politiques et société civile comme élément de gouvernance*», l'auteur procède, à travers les différents textes de lois sur les élections, à un décryptage minutieux des conditions pour être électeur et éligible aux différents scrutins, des incompatibilités, de la liste électorale, du nombre de siège, du dépouillement des élections et des résultats, du contentieux électoral. Il n'a pas manqué de mettre en exergue le rôle et la place de la Commission nationale d'organisation des élections.

Au terme de cette présentation synoptique qui vise à susciter un intérêt pour se procurer le livre, qui est bienvenu, surtout pour les futurs candidats aux prochaines élections législatives et locales et mêmes les chercheurs pour travailler et approfondir les différentes thématiques abordées dans ce livre.

A l'auteur, je voudrais l'interpeller pour un prochain livre sur la décentralisation, parce que je me convaincs que ce livre appelle un autre sur le regard critique de cette aventure de la décentralisation, mise en chantier depuis 1973. Aussi, je formule le vœu, vu l'intérêt que suscite cette décentralisation, d'organiser les journées de la décentralisation pour faire le point de cette politique auquel reste attaché le Président de la République.

Il est ordinairement admis que celui qui écrit vise inéluctablement à délivrer un message. A chercher celui de l'auteur, je le retrouve dans sa conclusion. En effet, l'auteur nous invite à «*une réinvention de la notion de l'Etat et du mieux vivre ensemble, pour la postérité et l'intégration réelle, poursuivant la marche vers le club fermé des pays émergents.*»

La construction est une exigence posée depuis notre accession à l'indépendance.

Pendant que Malraux, dans son discours, nous invitait à construire un Etat, je voudrais, pour ma part, retenir, dans l'homélie de monseigneur Bernard, archevêque de Brazzaville, cette citation: «*Il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la nation une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent pas, en toute générosité, se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus.*»

Pour construire l'Etat, «*seuls un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice, seuls ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants, seuls ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment dans la nation d'une part les mieux pourvus et de l'autre ceux qu'écraseraient le sentiment d'une injustice.*»

Etienne Charles  
BOUKAKA

## Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elai's,  
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.B.P : 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,  
Pointe-Noire – République du Congo.

### NDONGUI

Société Par Actions Simplifiée, au capital de 1.000.000 FCFA

Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe,

Entrée B, 8e étage, Appartement A-27, BP: 4466 / Pointe-Noire, République du Congo.

### ANNONCE LEGALE

Suivant l'acte établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 05 Janvier 2022, enregistrés aux domaines et timbres en date du 19 Janvier 2022, sous le folio 0013/3 N° 0036, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme juridique:** Société par Actions Simplifiée.

**Dénomination sociale:** «NDONGUI»

**Objet social:** la société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

- Vente d'équipements informatiques et logiciels;
- Intégration de solutions informatiques et maintenance en informatique; - Et généralement, toutes opérations, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en

faciliter l'extension ou le développement.

**Siège social:** Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée B, 8<sup>e</sup> étage, Appartement A-27, BP: 4466, Pointe-Noire, République du Congo.

**Capital social:** Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA.

Nomination du Premier Président: Monsieur N'KOULA N'DONGUI Evariste, domicilié à Pointe-Noire, de nationalité Congolaise, né le 15 Août 1982 à Pointe-Noire.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00271, du 01 Février 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2022-B16-00002.

Fait à Pointe-Noire, le 09 Février 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

## REMERCIEMENTS

### Chaleureux, ses frères et sœurs et leur famille

Expriment leur reconnaissance infinie à tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés moralement, spirituellement et matériellement, lors du décès de leur mère, sœur



et grand- mère, survenu le 21 janvier 2022.

Clergé, militaires, amis et connaissances, trouvez ici toutes nos gratitude et que le Seigneur vous rendent au centuple la mesure de votre geste.

# Et si l'on parlait des peines des veuves au Congo ?

**Nous saisissons l'occasion de la discussion du projet de loi portant sur la lutte contre les violences faites aux femmes pour revenir sur la double peine infligée aux veuves du Congo.**

Le contexte socio-économique actuel du Congo entraîne des dérives lors du traitement des successions. De nos jours au Congo, c'est souvent avec le conjoint ou l'épouse, les enfants que l'on gère sa vie et acquiert, entretient et équipe un bien. La loi ne doit pas encourager le parasitisme, la violence et le banditisme. De son vivant, le (la) congolais(e) soutient déjà beaucoup sa famille et sa belle-famille. Et ce sont les mêmes qui traumatisent la veuve et les orphelins par la suite. Si l'on ne se réfère au matriarcat, au patriarcat, ou à nos coutumes que pour en tirer des bénéfices matériels et spolier d'autres, ce n'est pas intéressant. De ce fait, il est important que le code de la famille datant de 1983 soit mis à jour en considération des évolutions "négatives et des lectures édulcorées par les familles arc-boutées sur leurs fausses traditions" sur lesquels elles s'appuient pour maltraiter veuves et orphelins. Il ne s'agit pas uniquement de "revendiquer les droits des veuves" par des journées par-ci par-là pour se donner bonne conscience mais "de mettre le code de la famille en concordance avec les évolutions de notre société". Depuis des lustres, la situation de la veuve et de l'orphelin au Congo reste une grande préoccupation sociale, non seulement à cause du poids des traditions (souvent injustifiées) mais aussi des appétits matériels des parents des défunts et des limites du Code de la famille. Ce qui nous amène à l'analyse qui suit. La réalisation des démarches CNSS et CREF relève encore du parcours du combattant. Dans les familles, les veuves subissent un vrai martyr. Même avant le décès du mari et son enterrement, les enfants et la veuve se retrouvent déjà menacés par la belle-famille. Pendant la « veillée », la veuve subit des traitements humiliants et avilissants de la part de la famille de son époux décédé. Combien de fois il nous est arrivé d'être interloqués par la violence physique et morale envers une veuve dans un lieu de deuil ! Recluse dans un coin, souvent malpropre, dans une posture courbée pendant des jours ou dormant sur une natte, elle est couverte d'injures ou de propos blessants, elle est nourrie comme une « prisonnière ». Juste après le décès, la belle-famille veut déjà vendre le domicile conjugal et faire main basse sur la pension et le capital de décès. Les démarches administratives sont interminables pour toucher la pension de veuvage. Pour survivre, la

veuve et les orphelins font un petit commerce. Ils vivent alors dans une forme d'incertitude, ce qui est difficile pour des personnes qui viennent de perdre un membre cher. La femme qui n'a pas contracté un mariage avec son époux est chassée avec ses enfants qui peuvent facilement abandonner l'école et verser dans la délinquance. Le délai est souvent long pour enfin toucher la pension de veuvage. Il faut compter parfois jusqu'à 2 ans dans un tribunal pour que la veuve obtienne que le domicile conjugal ne soit pas mis en vente, elle doit pour cela parfois faire des concessions, notamment loger à vie gratuitement, donc cohabiter avec des membres de sa belle-famille et donc leur céder les pièces de la maison, si ce n'est pas accepter que ceux-ci puissent ériger une maison dans la même concession ; partager la pension, renoncer à sa part du capital de décès et être harcelée à longueur de temps avec des accusations de sorcellerie et autres culpabilisations pour justifier la maltraitance dont elles font l'objet. La veuve se retrouve ainsi toute sa vie dans une forme d'emprise avec des difficultés à se reconstruire et à assurer un 2<sup>e</sup> avenir convenable pour ses enfants. Il existe encore des cas où on lui impose de vivre avec (comme nouvel époux) un frère ou un cousin de défunt mari. Il est important d'attirer l'attention sur des sujets qui continuent de causer des dégâts importants auprès des nôtres, chacun de nous a un potentiel et l'accompagnement des individus surtout lorsqu'ils doivent faire face aux épreuves, étapes de la vie peut les aider à se reconstruire, se créer leur monde et contribuer au bien commun, nous avons tous à y gagner. Deuil Proscription du deuil chez le conjoint survivant (homme ou femme) et en prévoir des mesures de protection durant la période de deuil ou de veuvage et interdiction des rites de veuvage pendant la veillée et pendant la période de deuil. Pension de réversion ou de veuvage Accorder à la veuve ou veuf seul le droit à la pension ainsi qu'aux enfants. En cas de plusieurs veuves, diviser le montant de la pension par le nombre de veuves et veiller à l'équité entre celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. Succession Nous proposons que la succession soit réservée à l'épouse ou à la personne qui a contracté un certificat de concubinage avec le de Cujus. Peut-on envisager que celle ou celui qui a contracté un certificat de concubinage, de pré-



Milie Théodora Miéré

mariage ou de mariage coutumier avec le de cujus de son vivant, validé en Mairie puisse avoir droit à la succession (pension, capital de décès) et avoir l'usufruit du domicile conjugal jusqu'à son décès, percevoir la pension? Valeurs mobilières Pour les valeurs immobilières: 50 % pour la veuve (ou les veuves), 50 % pour les enfants. Mesures de protection des veuves Les définir clairement sans chercher entre les lignes. En fait, l'esprit des mesures que nous allons proposer est de la mise en place d'un cadre légal pour informer les veuves de leurs droits, les garantir, prévoir des lieux de recueil de la parole (à quel porte aller frapper en cas de difficultés? Assistante sociale, prêtre, religieux, pasteur, agent de police, chef de bloc)? Que deviendra cette parole par la suite? Plaintes? Un numéro «d'urgence nationale» gratuit 7j/7, 24H /24 peut être mis en place pour dénoncer les cas de maltraitance selon que l'on est victime ou témoins de maltraitance à l'égard d'une veuve ou des orphelins. 3 Procès-verbal La suppression du procès-verbal (PV) du Conseil de famille, document actuellement indispensable pour chaque succession qui se trouve être un moyen de pression et de chantage. Des membres de la famille peuvent prendre leur temps pour la tenue du fameux conseil, pour signer et ainsi exercer une pression, du chantage, etc., et c'est souvent la veuve déjà vulnérable qui prend en charge l'organisation du Conseil et les frais d'enregistrement du PV, c'est la double peine ! Certains membres de la famille profitent de ce PV pour se donner de l'importance, c'est dur et c'est douloureux alors que l'on est en plein deuil, double peine ! Acte de décès du de cujus L'acte de décès du de Cujus doit être le seul document pour entamer les démarches de succession. Rôle de l'Etat L'Etat doit être garant par la suite du respect de ces droits et de l'application de la loi, la faire évoluer éventuellement, publier des textes d'application des différentes lois, et contrôler leur application sur le terrain par des enquêtes. Mi-

nistères (justice, intégration de la femme, affaires sociales, etc.) mairies, Notaires, ONG, chef de quartiers, force publique, médias, etc. peuvent être mis à contribution pour éduquer, sensibiliser, protéger, sanctionner, etc. Que la veuve qui se sent maltraitée puisse saisir en toute discrétion le chef de bloc, le chef de quartier où elle est domiciliée. Les tribunaux sont loin et ce n'est pas toujours évident pour une veuve d'aller porter plainte. Ce sera intéressant de s'appuyer sur des structures de proximité. Les chefs de quartier, chefs de brigade, chefs de bloc, agents de police (PSP), tribunaux de quartier, mais aussi notaires, prêtres, pasteurs, religieuses qui agissent à proximité des populations peuvent être des "défenseurs de leurs droits" au quotidien s'ils sont formés et sensibilisés. Le rôle de l'Etat est également de reconnaître le rôle des structures qui défendent au quotidien les veuves (Associations dans les églises, ONG, etc.), d'aider au financement de ces structures et d'organiser régulièrement les tables rondes (ministère de la Justice, ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, organismes internationaux, etc.) et des actions de vulgarisation à travers les médias et en langues nationales. Dans les tribunaux, un service peut être consacré au suivi des dossiers des veuves avec des avocats qui pourront tenir des permanences dans les quartiers. Rôle important des services sociaux de la CRF et de la CNSS dans le traitement et suivi des dossiers des veuves et travail de concertation régulier avec les différentes parties prenantes. La part réservée aux collatéraux (membres de la famille du défunt) Qu'est-ce qui justifie aujourd'hui que les collatéraux du de cujus aient droit à 20% de l'héritage? 4 Quels sont les devoirs des collatéraux ? Pour la succession, je propose la suppression des 20% réservés aux collatéraux sauf lorsqu'il n'y a pas d'héritier direct, lors du décès, le conjoint survivant pourra à ce moment-là concéder 20% à la famille du de cujus, mais garde l'usufruit du domicile conjugal jusqu'à son décès. Seule la veuve ou les veuves, les enfants doivent hériter des biens immobiliers et «toucher» la pension de veuvage. Le capital de décès peut être réparti entre la veuve ou les veuves (30 %), les enfants (50%) et les collatéraux (20%). Pour les biens immobiliers et autres, il revient à chaque individu d'organiser sa succession de son vivant (dons, legs, donation, répartition, etc.) en rédigeant un testament par exemple déposé chez un notaire. Sanctions Pour la protection des veuves, le texte peut prévoir



Privat Tiburce Massanga

des amendes (jusqu'à 1 000 000 de francs CFA environ 150 000 euros) ou des peines d'emprisonnement (jusqu'à 10 ans de prison) en cas de maltraitance d'une veuve et des orphelins. Autres : - Désigner une personne, une assistante sociale pour accompagner les veuves et orphelins dans les démarches ; - Prévoir des bourses pour les orphelins ; - Faire un travail avec les notaires pour inciter les individus à organiser leur succession de leur vivant et protéger l'épouse ou (les) les compagnes et les enfants. - Pour le symbole et des avancées, chaque 8 mars peut être l'occasion pour le parlement congolais de faire voter un texte qui va dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des femmes du Congo. - Revoir les modalités de réalisation des procès-verbaux après décès et désignation du chef de famille et expression de toutes les parties surtout la veuve ; - Désigner une personne, une assistante sociale pour assurer un accompagnement juridique et psychosocial des veuves et orphelins dans les démarches ; - Prévoir des bourses pour les orphelins ; - Dans la succession: le texte date des années 80. C'est avec les 20% de la part du capital de décès que la famille du de cujus exerce une pression sur la veuve et les orphelins. Il faut donc réduire, voire supprimer les 20%; - Faire un travail avec les notaires pour inciter les individus à organiser leur succession de leur vivant et aussi protéger l'épouse ou compagnes et les enfants via des testaments ; - Informer les retraités de leurs droits et des indemnités auxquelles ils ont droit ; - Mettre en place des structures de santé, de loisirs et d'hébergement pour les retraités ; - Veiller à raccourcir les démarches, à les faciliter et régulariser le paiement des pensions de retraite pour que les retraités conservent leur dignité ; 5 - Favoriser les associations ou les structures d'aide à domicile pour aider les populations vieillissantes quand les familles ne peuvent pas assurer une assistance viable (ménage, courses, hygiène, premiers soins, sorties, loisirs, compagnie...) Une

communication peut être faite auprès des chefs traditionnels, des prêtres, pasteurs, religieux et religieuses. Il est important de rappeler la loi et d'assurer une diffusion du droit auprès des femmes notamment dans les documents de préparation au mariage. Il convient de faciliter la participation des veuves aux instances de concertation et de décisions et de contribuer à l'émancipation de celles-ci, en favorisant l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, aux ressources économiques et productives. Les services municipaux peuvent également insérer dans le dossier mariage des éléments sur la succession. Nous avons également dans notre projet proposé l'abolition des rites de veuvages et de faire respecter le code de la famille. Des actions de grande ampleur peuvent être mises en place sur le terrain, dans les quartiers populaires pour expliquer aux veuves que la loi interdit les sévices ou mauvais traitements exercés sur elles, lors des deuils et présenter les actes de répression des actes prévus par la loi (code pénal). Le refus de se soumettre à ces rites ne constitue pas une injure au défunt ou un délit. Les pratiques inhumaines qui sont exercées sur les veuves ne relèvent pas de la tradition. La question sur les droits des femmes et particulièrement des veuves est un grand chantier. Il existe certes des associations qui se battent pour l'élimination, mieux la réduction de ces injustices, mais cette bataille mérite une prise de conscience de tous et surtout des actions percutantes de notre justice (et des lois au niveau du parlement), de nos élus et du gouvernement. On peut également valoriser et informer des droits des femmes par des spots publicitaires, des sketches... Toute femme mariée, civilement ou non, a des droits et les lois doivent être appliquées. Souvent la femme a peur, elle peut se rendre au tribunal, mais elle partage son quotidien avec les mêmes qui la harcèlent, qui lui mettent la pression et la dissuadent. Les démarches devant les tribunaux sont longues et coûteuses. Il est important d'aider les femmes à ne plus avoir peur et les soutenir lors de leurs démarches. Nous avons aussi proposé que les chefs de quartier, les chefs de brigade, les chefs de bloc, les agents de police, les religieux, qui sont au plus près des populations puissent être sensibilisés et formés pour mieux accompagner les veuves et les orphelins.

Milie Théodora MIERE  
et Privat Tiburce  
MASSANGA



## Avis de Vacance de Poste

Titre du poste	Représentant(te) Assistant(e), NOD, Congo
Numéro du poste	00011326
Lieu	Congo, Brazzaville,
Temps plein/Temps partiel	Temps plein
Régulier/Temporaire	Régulier
Rotation	Non-rotationnel.
Type de contrat	Fixed Term Appointment (FTA)
Durée du poste	Un an renouvelable.

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO.

Date de clôture le 07 mars 2022, 17h00, heure de Brazzaville

### Tâches et responsabilités principales

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA, le Représentant(te) Assistant(te) agira en son nom selon les besoins.

#### Il/Elle sera responsable de:

- Conduire les échanges politique permanent avec la partie gouvernementale, les Nations-Unis et les autres partenaires de développement afin de faciliter la prise en compte des priorités de l'UNFPA et de l'agenda de la CIPD dans les plans et stratégies nationales, ainsi que dans les systèmes, les initiatives des Nations-Unis et le cadre de travail pour le développement (CCA, UNDAF, PRSPs, SWAPs, CAP, MDG),

- Traduire les stratégies globales en stratégies spécifiques de plaidoyer. Il s'agit notamment de créer et de diffuser des messages de plaidoyer fondés sur des données probantes pour promouvoir les objectifs du programme de l'UNFPA, en tenant compte des sensibilités politiques et sociales,

- Promouvoir une approche axée sur les résultats, en intégrant des politiques et des stratégies innovantes dans la conception et la formulation des programmes, sous-programmes et projets nationaux. Il/Elle veillera à ce que les programmes répondent aux besoins du pays dans les domaines des priorités stratégiques de l'UNFPA,

- Faciliter l'obtention des résultats du programme en identifiant, en fournissant et en coordonnant les contributions à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme, en assurant le suivi et la supervision du programme, et en coordonnant et en évaluant les contributions des consultants et des experts techniques,

- Promouvoir le partage des connaissances et l'apprentissage continu, notamment en testant, évaluant et documentant les stratégies innovantes et les meilleures pratiques internes et externes à l'UNFPA, et en les intégrant le cas échéant,

- Contribuer à la mobilisation des ressources en identifiant les donateurs potentiels, en préparant des propositions, y compris en exposant les ressources de cofinancement pour le soutien au programme de pays, et en soutenant le gouvernement et d'autres agences dans la coordination de l'aide aux programmes,

- Participer à l'élaboration de l'UNDAF et du programme pays et veiller à ce que les priorités du plan stratégique de l'UNFPA sont bien reflétées dans ce document,

- Coordonner la mise en œuvre des activités du programme en collaboration avec les autres chargés de programme,

- Appuyer les partenaires du Gouvernement et des ONG dans l'élaboration de leur plan de travail annuel et leur mise en œuvre conformément au programme pays,

- Apporter son appui à l'exécution financière du programme et de l'IB,

- Veiller à la bonne gestion des ressources financières du programme et de l'IB conformément aux directives et aux outils de management mis en œuvre par le bureau,

- Participer à l'amélioration de la visibilité des activités du bureau,

- Participer à l'élaboration du rapport annuel du bureau, • Représenter l'UNFPA aux réunions des groupes thématiques (GPSE, Administration, etc.),

- Apporter son appui technique aux partenaires de mise en œuvre (Gouvernement, ONG),

- Participer à l'amélioration des capacités techniques du staff du bureau.

#### Qualifications and Expérience:

##### a. Education:

Diplôme supérieur en santé publique, médecine, sociologie, démographie, genre, relations internationales, développement international, économie, administration publique, gestion ou autre discipline connexe.

##### b. Expérience et Connaissance:

- 7 ans d'expérience professionnelle pertinente et progressive dans les domaines de population et développement, la santé de la reproduction, la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes,

- Capacité démontrée à concevoir des programmes afin d'en assurer l'alignement avec le plan stratégique de l'UNFPA et les priorités nationales,

- Capacité prouvée à gérer des équipes pour l'atteinte des objectifs fixés,

- Excellentes compétences en communication (écrite et orale) pour mobiliser et consolider des partenariats engagés à haut niveau et à tous les niveaux,

- Solide compréhension de la gestion axée sur les résultats.

##### c. Langues:

**Une bonne maîtrise du français oral et écrit est requise.**

La connaissance de l'anglais est un atout

#### Dossier de candidature et dépôt

**Pour plus de détails cliquez sur les liens ci-dessous:**

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecruit. (voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Congo (<https://congo.unfpa.org/fr/vacancies>), inclure les contacts de trois personnes de références.

[https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS\\_HRAM.HRS\\_CE.GBL?Page=HRS\\_CE\\_JOB\\_DT-L&Action=A&JobOpeningId=41184&SiteId=1&PostingSeq=1](https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DT-L&Action=A&JobOpeningId=41184&SiteId=1&PostingSeq=1)

Fait à Brazzaville, le 14 février 2022

**Rose GAKUBA**

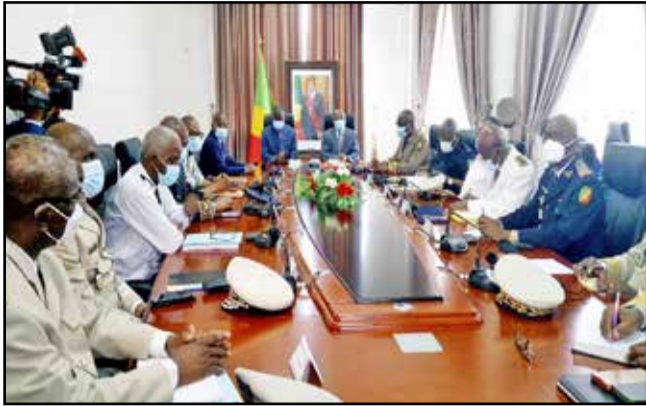
Représentant ai UNFPA Congo



**FORCE PUBLIQUE**

**Le rattachement de la Gendarmerie au ministère de la Sécurité devient effectif**

Le transfert d'autorité entre Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, et Raymond Zéphirin Mboulou de la Sécurité et de l'Ordre public, s'est déroulé le jeudi 3 février 2022 à Brazzaville. Cet acte traduit dans les faits la loi du 26 janvier 2022 portant rattachement de la Gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public.



Pendant la signature du procès-verbal

Les deux membres du Gouvernement ont procédé à la signature du procès-verbal sanctionnant le transfert des compétences de la Gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public, en présence des différents composantes de la Force publique. Au Conseil des ministres du 26 mai 2021, le Président de la République, Chef suprême des armées, avait décidé du regroupement de la Gendarmerie nationale et de la Police sous l'autorité du ministère en charge de la Sécurité et de l'Ordre public. L'objectif étant de renforcer les moyens de lutte contre la délinquance, les violences urbaines et périurbaines ainsi que d'accroître la sécurité de proximité. Dans cet élan, une démarche a été mise en place conjointement par les

deux ministres qui a consisté concomitamment à la mise en place par note de service du 9 septembre 2021, d'un groupe de travail interministériel, chargé de la formalisation du transfert organique de la Gendarmerie nationale à sa nouvelle structure de tutelle; et de l'élaboration et la présentation au Parlement du projet de loi sur le rattachement de la Gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public en vue de son adoption.

Le ministre Raymond-Zéphirin Mboulou a souligné que, « nous avons appliqué les instructions du Président de la République. Nous allons continuer à travailler la main dans la main. N'oublions pas que l'une des dispositions

de la Constitution de notre pays institue ce qu'on appelle la Force publique, c'est-à-dire la Police, la Gendarmerie et l'Armée », a-t-il rassuré.

Le ministre Charles-Richard Mondjo a réaffirmé l'engagement de son ministère à continuer à gérer, avec celui de la sécurité, les questions pressantes du moment: « Nous continuerons, dans le cadre du partenariat que nous avons avec le ministère en charge de la Sécurité et de l'Ordre public, à gérer les questions de sécurité, à faire qu'au mieux la Gendarmerie retrouve sa place dans le contexte sécuritaire qui est celui du ministère de la Sécurité et de l'Ordre public ».

Alain-Patrick MASSAMBA

**ECOLE M.P. GENERAL LECLERC**

**Le colonel Camille-Serge Oya a pris son commandement**

Le nouveau commandant de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), le colonel Camille-Serge Oya, nommé par décret présidentiel le 27 décembre 2021, a officiellement pris son commandement, le jeudi 3 février 2022, à Brazzaville.



Camille-Serge Oya

Il succède au colonel Raphael Ngoubou. La cérémonie a été patronnée par le général de brigade Charles-Victoire Bantadi, commandant des écoles des Forces armées congolaises (FAC). Après lecture du décret de nomination et comme l'exige la tradition militaire en pareille circonstance, le général Bantadi a remis l'étendard de commandement au colonel Oya. Puis, il a demandé « aux officiers, sous-officiers, militaires, enfants de troupe, personnels civils de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, de le reconnaître désormais comme commandant de l'école, de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République et le succès des Forces armées congolaises, conformément à la Constitution ».

laire de Chine, à Nanjing. En 2007, il décroche son diplôme d'Etat-major (DEM) de la 13<sup>e</sup> promotion du Cours d'Etat-major de l'Académie militaire Marien Ngouabi. En 2013, il est breveté de l'école de guerre de Paris en France, issu de la 20<sup>e</sup> promotion général Lafayette. Toujours en 2013, le colonel Camille-Serge Oya obtient un master en sciences politiques et sociales, option dynamiques et développement industriels à l'Université Panthéon Assas Paris II. La même année, il décroche son certificat d'expert de la défense en management, commandement et stratégie à l'école de guerre de Paris en France.

Le colonel Camille-Serge Oya a servi de 1996 à 1998 dans la Zone militaire de défense, au 6<sup>e</sup> Régiment d'infanterie motorisée (RIM); de 1998 à 2013 à la Garde républicaine (GR) et de 2013 à 2021 à la Direction générale de la sécurité présidentielle. Le colonel Camille-Serge Oya est officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Boris B.

**TRAFIC D'ESPECES PROTEGEES**

**Interpellation d'une personne pour détention et trafic de perroquets gris du Gabon**

Un présumé trafiquant a été interpellé le mercredi 9 février à Oyo, dans le département de la Cuvette, avec quatre-vingt-quatorze perroquets gris du Gabon. Des espèces intégralement protégées qu'il transportait dans des bidons. Le trafiquant présumé a été présenté au procureur du Tribunal de Grande Instance d'Oyo, le 14 février pour répondre de ses actes devant la justice.



Le présumé trafiquant et ses bidons de perroquets

L'interpellation a été réalisée conjointement par les éléments de la section de Recherche judiciaire de la Région de Gendarmerie d'Owando, d'Oyo et les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Les 94 perroquets gris du Gabon ont été capturés dans des forêts des villages environnant la ville de Mossaka, avant d'être placés dans des bidons de 25 litres et transportés par pirogues sur le fleuve Congo et la rivière Alima jusqu'à Oyo, dans l'objectif d'être vendus. Ils ont été exposés au soleil et privés de liberté. Ils ont subi de mauvais traitements pendant cette période, alors qu'ils auraient dû s'émanciper sur des milliers de kilomètres dans la nature.

une peine allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et une amende allant jusqu'à 5.000.000 de F.CFA conformément à la loi. Pour le commandant Oko Aimé Césaire, commandant de la compagnie territoriale de la Gendarmerie d'Oyo, « les espèces animales à l'instar de la panthère, l'éléphant, le perroquet gris du Gabon... sont protégées parce qu'elles sont en voie de disparition. Si on ne les protège pas, les générations futures, nos enfants, nos descendants ne vont plus les voir ».

Les perroquets gris du Gabon saisis ont été confiés à la Réserve de Tchimpounga dans le département du Kouilou où ils vont recevoir des soins appropriés de l'équipe de

vétérinaires de l'Institut Jane Goodall avant d'être mis de nouveau en liberté.

Les animaux sauvages ne sont pas des jouets de divertissement et ne devraient pas être des animaux de compagnie. Ils peuvent être porteurs de maladies contagieuses à l'homme et vice versa. En République du Congo, le perroquet gris du Gabon est parmi les espèces animales intégralement protégées, conformément à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires

protégées.

V.M.

**REMERCIEMENTS**

La famille Nzila a été très touchée par les marques de témoignage, de sympathie et de soutien multiforme manifesté lors du rappel à Dieu dans sa maison de leur vénérable mère, tante et sœur, Pauline MOUHOEMBE, née vers 1929 à Mossendjo, décédée le 2 février 2022, à l'hôpital général A. Cisé, des suites d'une longue maladie.



Mme Zoba, née Elisabeth Boukandou, capitaine de douanes; Jean de Dieu Nzila Bolzer, enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi; Boniface Gabriel Nguélet et Pascal Nguélet, tous deux agents du ministère du Commerce; Rose Nzila, agent BRASCO; Equateur Denis Nguimbi, correspondant à La Semaine Africaine, vous remercient chaleureusement pour vos marques d'affection, d'amitié et de compassion pendant les durs moments qu'ils ont traversés. Ensemble, nous avons accompagné la disparue à sa dernière demeure, au cimetière municipal Vindoulou, le 9 février 2022.

Que la terre de nos ancêtres lui soit légère!  
Amen!

**JOURNEE INTERNATIONALE DE L'EPILEPSIE**

**Informez pour lutter contre les préjugés**

Commémorée depuis 2014, la Journée internationale de l'épilepsie est célébrée le 2<sup>e</sup> lundi du mois de février dans plus de 120 pays à travers le monde. Pour la 8<sup>e</sup> édition, la journée est placée sous le thème: « L'épilepsie, parlons-en ».

travers le monde en souffrent. Pourtant, si l'on connaît cette maladie, elle charrie encore de nombreuses craintes, discriminations et préjugés. C'est aussi pour lutter contre le silence qui l'entoure que la Journée a été instituée.

en trois familles selon que leur cause est connue (épilepsie symptomatique), non connue (épilepsie idiopathique) ou bien supposée mais non mise en évidence par les moyens médicaux actuels (épilepsie cryptogénique).

L'épilepsie est un trouble nerveux chronique caractérisé par des crises soudaines et brutales allant de la perte de connaissance à des convulsions. Elle est l'expression d'un fonctionnement anormal de l'activité du cerveau. Actuellement, plus de 50 millions de personnes à

Quelle attitude adopter devant une personne en crise?

L'épilepsie étant une maladie encore mal connue, la journée vise aussi à informer le public sur les bons gestes. La meilleure attitude à observer est de placer la victime en position latérale de sécurité et de la protéger des regards curieux ou effrayés. Les épilepsies sont regroupées

Peut-on prévenir l'épilepsie? Prévenir l'apparition de l'épilepsie est impossible, mais il est possible de diminuer le nombre de crises, ou même de les faire disparaître, grâce aux médicaments, a-t-on appris des spécialistes des maladies neurologiques.

E.M.-O.

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

**SANTE**

# L'hôpital général de Loandjili a célébré la Journée mondiale contre le cancer

A l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale contre le cancer célébrée chaque 4 février, l'hôpital général de Loandjili, à l'initiative de sa directrice générale Sidonie Plaza, a organisé une journée scientifique le vendredi 4 février dernier 2022. Les travaux ont été présidés par le Pr Henri Germain Monabeka, directeur général des soins et des services de santé, représentant le ministre de la Santé et de la population.

Célébrée cette année sous le thème «*Pour des soins plus justes*», la Journée mondiale contre le cancer est un événement annuel, lancé par l'Union internationale contre le cancer (UICC) en collaboration avec l'OMS. C'est une occasion pour les citoyens, les organisations et les institutions gouvernementales du monde entier d'unir leurs efforts pour lutter contre la pathologie mondiale du cancer. C'était aussi l'occasion choisie par l'hôpital général de Loandjili de renouer avec l'organisation des activités scientifiques chaque année, afin que les scientifiques puissent partager leurs expériences avec les soignants. En 2020, le cancer a représenté dans le monde près de 19,3 millions de nouveaux cas. Cette maladie est un problème de santé publique. Sa prise en charge est toujours multidisciplinaire, nécessitant la collaboration de plusieurs spécialistes. Souhaitant la bienvenue aux participants, la directrice générale de l'hôpital de Loandjili, a remercié les scientifiques venus des hôpitaux publics et privés et également les autorités administratives et politiques qui ont réhaussé de leur présence l'éclat de l'événement scientifique.

la Santé a remercié la directrice générale pour cette initiative qui permettra aux soignants et aux scientifiques de partager leurs expériences, en vue d'améliorer l'offre de soins.

Les travaux de cette rencontre ont porté sur les problématiques liées à l'offre, au diagnostic, à l'organisation, à l'accessibilité des soins et des services liés à la maladie cancéreuse au Congo.

Au cours des travaux, les partici-



Les professionnels de santé à la fin de la journée scientifique

pants ont suggéré à la direction de l'hôpital d'initier davantage et de participer aux activités de prévention et de prise en charge de la maladie cancéreuse à travers les activités telles, les formations initiales et continues des oncologues médicaux et chirurgicaux ainsi que des



Sidonie Plaza et Henri Germain Monabeka

anatomo-histopathologistes; le développement du télédiagnostic à travers des partenariats pour l'amélioration du plateau technique diagnostique.

capacités des paramédicaux pour améliorer les soins en cancérologie, etc.

Ils ont également fait un plaidoyer auprès du Gouvernement sur intensification de la vulgarisation dans la communauté, des connaissances de la maladie cancéreuse et le dépistage précoce à travers ses structures de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveau du système de soins. Le Gouvernement devrait également améliorer l'offre diagnostique par la disponibilité des équipements et des matériels en tenant compte des progrès actuels de diagnostic des cancers, investir dans la formation initiale et continue de toutes les interventions en oncologie médicale et chirurgicale, etc.

Au Programme national de lutte contre le cancer, les participants ont recommandé de décentraliser ses activités dans les départements pour une meilleure opérationnalisation.

Madocie Déogratias MONGO

**EPIDEMIES**

# Le plan de contingence multirisque validé

Dans le cadre du Programme de riposte aux épidémies et pour favoriser l'accès aux soins de santé primaire, un Plan de contingence multirisque épidémies du Congo a été validé. La cérémonie de validation a eu lieu à l'hôpital Mère et enfant Blanche Gomez, à Brazzaville, le 8 février 2022. Sous la présidence du Pr Henri Germain Monabeka, directeur général des soins et des services de santé au ministère de la Santé et de la population. Ce plan va entrer désormais dans sa phase opérationnelle pour faire



Photo de famille à la fin de la cérémonie d'ouverture

face aux épidémies qui constituent une préoccupation importante de santé publique.

Les maladies à potentiel épidémique sont responsables de morbidité et de mortalité élevées engendrant souvent des perturbations socioéconomiques. Les risques et l'ampleur de l'impact des flambées indiquent les liens étroits qui existent entre la santé humaine, animale et environnementale.

Gabriel Goma Mahinga, représentant la Croix-rouge congolaise, a



Dr Jean Médard Kankou, Pr Henri Germain Monabeka et Jérôme Socie

exprimé l'engagement de son organisation: «*La Croix-rouge congolaise œuvrant dans les communautés s'est vue obligée d'apporter sa pierre à l'édifice et sa contribution à cette grande lutte*».

A son tour, Jérôme Socie, de la Croix-rouge française, a indiqué que c'est dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités de riposte des épidémies dans six départements du Congo qu'a été élaboré un plan de contingence. Ce plan s'est inscrit aussi dans un cadre général de gestion des risques des catastrophes.

Le Pr Henri Germain Monabeka, représentant le ministre de la Santé, a fait savoir que le profil des épidémies au Congo est marqué par la prédominance du paludisme qui demeure l'une des premières causes



Vue du podium

de morbidité et de mortalité au Congo. Le VIH et la tuberculose constituent également une préoccupation importante de santé publique. Ces dix dernières années, le Congo a connu des épidémies telles celles à virus Ebola, de choléra, de rougeole, de poliomyélite, de fièvre jaune, de rage, de monkeypox (variole de singe), de chikungunya et actuellement de COVID-19. Le ministère de la Santé avec les Croix-rouge congolaise et française ont élaboré un draft du plan de contingence qui doit être activé au moindre signal d'un des risques épidémiologiques retenus comme urgence prioritaire.

Philippe BANZ

annuel (PTBA) au 30 novembre 2021 et le PTBA 2022-2023. Les membres ont aussi présenté l'état d'avancement des travaux de construction du siège de l'INS-CASP.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

**REVENDEICATIONS**

# Les ex-travailleurs de l'ex-ATC-CNTF exigent du Gouvernement le paiement de leurs droits

Vendredi 4 février 2022, les ex-travailleurs de l'ex l'Agence trans-congolaise de communication (ATC) et du- Chantier naval de transport fluvial (CNTF) étaient en assemblée générale autour de leur collectif syndical présidé par Edgard Vincent Oubourra. Ils ont examiné la situation de paiement de leurs droits et leur assignation en justice au Tribunal de grande instance (TGI) de Brazzaville.



Edgard Vincent Oubourra (au milieu)

Pourtant, les négociations étaient suffisamment avancées avec le Gouvernement pour régulariser leur situation. Malheureusement, les ex-travailleurs sont assignés en justice par l'Etat congolais. Le collectif demande au Gouvernement la poursuite des négociations. Les ex-travailleurs déplorent l'attitude du Gouvernement qui les ont assignés en justice, l'Etat congolais étant représenté par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabila et le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, ayant pour conseil Maître Emmanuel Oko, dans le but d'obtenir du juge l'autorisation de procéder à une expulsion forcée du site de l'ex-CNTF. Les ex-travailleurs demandent au Gouvernement de relancer les négociations, diligenter le processus de signature du protocole d'accord et de paiement de leurs droits. Ils dénoncent les manœuvres dilatoires de certains membres du Gouvernement visant à saper les efforts et les avancées du travail déjà réalisé par la commission mise en place par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Pascal BIOZI KIMINOU

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN STATISTIQUES (PSTAT)**

# Le budget annuel arrêté à 3 milliards

Sous la présidence de Ferdinand Sosthène Likouka, le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a tenu la septième session ordinaire de son comité de pilotage lundi 7 février dernier à Brazzaville. En présence de Patrick Valéry Alakoua, coordonnateur du PSTAT et Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de la statistique. A l'issue de cette session, le budget général exercice 2022-2023 a été arrêté à 3 milliards 125 millions de FCFA.



Pendant le comité de pilotage

Les membres du comité et l'unité de coordination du PSTAT ont fait le point sur l'exécution du budget- 2021 avec les activités mises en œuvre. Le PSTAT sera clôturé le 30 septembre 2023. «*Il était question de voir avec les membres du comité comment mettre en œuvre les activités durant toute cette période. La principale activité concerne les travaux de construction du siège devant abriter l'Institut national de la statistique ainsi que le Centre d'application de la statistique et de la planification (INS-CASP). Ces travaux sont en cours au quartier Mpila. Ils ont démarré depuis le 2 août 2021*», a déclaré Patrick Valéry Alakoua.

La COVID-19 a, depuis deux ans, retardé la mise en oeuvre de l'ensemble des activités dans le pays, a déploré le coordonnateur du PSTAT.

Les membres du comité ont adopté le rapport de la 6<sup>e</sup> session du comité de pilotage, le rapport d'exécution du plan de travail du budget

## ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60  
NIU: P2005110002540126  
E-mail: moussoundajeama@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

### SOCIETE AGROPASTORALE & AVICOLE DU CONGO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Capital: UN MILLION (1.000.000) F. CFA  
Siège: 167, rue Gamboma, Ouenzé, Brazzaville  
RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00030

#### CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 18 janvier 2022, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et timbres de la plaine du 18 janvier 2022 sous le folio 012/15 n°0235, il a été constitué une société dénommée: SOCIETE AGROPASTORALE & AVICOLE DU CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** UN MILLION (1.000.000) F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, 167, rue Gamboma, Ouenzé;

**Objet:** AGROPASTORALE, APICULTURE, AVICULTURE, FABRICATION D'ALIMENTS DE BETAIL, EXPLOITATION DES PRODUITS LIGNEUX ET NON-LIGNEUX;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° CG-BZV-01-2022-B13-00030 du 20 janvier 2022.

**Gérance:** Monsieur Palessonga Maxime est le gérant de la société.  
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA**

## APPELS A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE:

### Deux inspecteurs juniors

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, les inspecteurs juniors auront pour missions :

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection ;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection ;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

#### Activités liées au poste:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers; - Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats; - Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques ;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes; - Assister les inspecteurs/auditeurs seniors et chefs de mission dans la réalisation des missions; - Participer à la réalisation des plans de mission; - Réaliser les travaux de recherche et d'investigation; - Rédiger les premières synthèses de travail.

#### Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

#### Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information; - Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation; - Avoir des connaissances en gestion de projet; - Connaître les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, ...).

#### Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC ;
- Concevoir un programme de mission d'audit; - Préparer les éléments nécessaires à un audit; - Transmettre des éléments nécessaires à un audit; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

#### Savoir-être:

- Avoir l'esprit d'analyse; - Être disponible; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir le sens du questionnement.

#### Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: [Institutionfinanciere1@gmail.com](mailto:Institutionfinanciere1@gmail.com)
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

**N.B.:** Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

## APPELS A CANDIDATURES

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

### • Un Chargé d'Affaires Entreprises

#### MISSIONS:

Sous la responsabilité du Responsable Centre d'Affaires, vous aurez pour missions:

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille;
- Développer le portefeuille par des actions de prospection ciblées;
- Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects; • Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières (particuliers...);
- Veiller au suivi de la satisfaction clientèle; • Encadrer le Chargé de Comptes et superviser l'activité commerciale du sous portefeuille qui lui est attribué; • Maîtriser le risque lié au portefeuille;
- Effectuer les contrôles de premier niveau incombant aux opérationnels;
- Contrôler les opérations à caractère juridique.

#### ACTIVITES DU POSTE:

##### Pratiques commerciales:

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille;
- Développer la valeur des clients du portefeuille;
- Etablir le plan d'action commercial de son portefeuille et du Chargé de Comptes et le faire valider par le responsable hiérarchique;
- Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille: accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu et classer dans les dossiers;
- Améliorer la rentabilité de son portefeuille; - Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées: mesure d'écart par rapport à la cible, actions correctives, ajustement de la cible; • Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects;
- Développer le portefeuille de clients par des actions de prospection ciblées: Prospecter de nouveaux clients, et développer l'activité issue des actions de prospection); • Veiller au suivi de la satisfaction clientèle: - Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur;
- Suivre le bon traitement des réclamations clients; - Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.
- Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières: - Proposer les produits de synergie aux clients et aux prospects;
- Atteindre les objectifs fixés (crédits de conventions); - Suivre les réalisations périodiques.

##### Pratiques managériales:

- Coacher, Evaluer et faire monter en compétence le Chargé de Comptes;
- Encadrer le Chargé de Comptes et appuyer par une assistance technique sur des dossiers clients/prospects;
- Planifier le plan d'action commercial du Chargé de Comptes et suivre les réalisations de son activité commerciale.

##### Maîtrise des engagements et suivi du risque:

##### - Maîtriser le risque:

- Exercer dans le respect des procédures en vigueur les délégations mises en place; • Effectuer les autos contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques; • Assurer le suivi des différents

échanciers (dossiers échus, garanties non constituées etc.) et engager les actions nécessaires; • Anticiper la dégradation du risque sur la base des indicateurs et mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser le risque de contrepartie sur son portefeuille; • Effectuer les autos contrôles et contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques.

#### - Contrôler les opérations à caractère juridique:

- Analyser et valider les opérations lors des ouvertures de comptes dans le respect des procédures; • Recueillir et viser les cartons de spécimen des signatures des personnes habilitées; • Viser et mettre à jour les échanciers de pouvoirs; • Co-signer avec le responsable du CAF les attestations demandées par les clients; • Donner son accord pour les demandes de clôture de comptes.

#### Système de Management environnemental:

- Être Force de propositions d'actions d'amélioration en cohérence avec les axes de la politique environnementale; • Contribuer à la dynamique d'amélioration des performances sociales et environnementales.

#### PROFIL:

De formation BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion d'entreprise ou diplôme équivalent, vous avez 2 ans minimum à un poste similaire, vous avez des compétences dans:

- L'évaluation des entreprises et analyse de risques; - L'analyse des besoins de financement/placement des entreprises; - Management et animation/motivation des chargés de comptes; - Réglementation bancaire locale et procédures internes; - Maîtrise produits/services et tarifications; - Le sens de l'écoute, le dialogue, la capacité de conviction; - Le dynamisme, le sens commercial, la prise d'initiative dans la mise en œuvre des actions commerciales; - La prise de risque, le souci de rentabilité; - Le sens de la négociation et de la vente; - Bonne maîtrises des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).

#### • Deux inspecteurs juniors

##### MISSIONS:

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, les inspecteurs juniors auront pour missions:

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection; - Rédiger des rapports d'audit et d'inspection; - Formuler et faire suivre des recommandations.

##### ACTIVITES DU POSTE:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers; - Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats; - Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques; - Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes; - Assister les inspecteurs/auditeurs seniors et chefs de mission dans la réalisation des missions; - Participer à la réalisation des plans de mission; - Réaliser les travaux de recherche et d'investigation; - Rédiger les premières synthèses de travail.

##### PROFIL:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

##### Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance; - Avoir des

connaissances en langage de programmation; - Avoir des connaissances en gestion de projet; - Connaître les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, ...).

##### Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC; - Concevoir un programme de mission d'audit; - Préparer les éléments nécessaires à un audit; - Transmettre des éléments nécessaires à un audit; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

##### Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse; - Être disponible; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir le sens du questionnement.

#### • Un Auditeur Système d'Information junior

##### MISSION:

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

##### ACTIVITES DU POSTE:

- Faire la gouvernance des systèmes d'information; - Faire l'audit informatique; - Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise; - Faire l'audit de projet; - Faire la revue de migration des systèmes; - Faire l'audit de conformité réglementaire; - Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier; - Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information; - Faire de l'analyse des données.

##### PROFIL:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

##### Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance; - Connaissance des métiers / produits / services bancaires; - Avoir une maîtrise des techniques d'audit; - Maîtrise de la réglementation bancaire; - Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

##### Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access); - Avoir la pratique de la réglementation CEMAC; - Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

##### Savoir-être:

- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible; - Avoir la capacité à travailler en équipe; - Avoir un bon sens organisationnel; - Être rigoureux; - Être intègre; - Avoir l'esprit de curiosité; - Avoir le sens du questionnement.

##### Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: [Institutionfinanciere1@gmail.com](mailto:Institutionfinanciere1@gmail.com)
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

**N.B:** Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

**Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire**  
 Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la paix  
 En face de LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
 Boîte Postale 13.273 / Tél.: (242) 05 522.96.23 / 06 952.17.26 /  
 E-mail: skymbassa@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE TRANS OCEAN S.A.R.L

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
 Siège Social: 77, rue Konda, Ouénzé, Brazzaville, République du Congo  
 RCCM: CG/BZV/13 B 4429

### RADIATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER DE LA SOCIETE TRANS OCEAN S.A.R.L

Suite à la dissolution anticipée décidée par les associés, aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 15 novembre 2020, reçu en dépôt par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, le 18 mai 2021, dûment enregistré à la recette de Poto-Poto, Brazzaville, le 03 juin 2021, sous Folio 099/2 Numéro 1278, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 18 juin 2021, enregistré audit Greffe sous le numéro 21 DA 150, dissolution publiée au journal «LA SEMAINE AFRICAINE» numéro 4067 du mardi 06 juillet 2021, la société TRANS OCEAN S.A.R.L été radiée du registre de commerce et du crédit immobilier le 08 août 2021, suivant le certificat de radiation délivré le 08 septembre 2021 par le Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

*Pour insertion légale*

**Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI**

**ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET**  
**Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire**  
 Tél.: 05 520.40. 97/06 969.10. 49 etudenotairemouellet@gmail.com

## INSERTION LEGALE SOCIETE ROX OIL DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de Francs CFA Un Million (1.000.000)  
 Siège social: En face du lycée POATY Bernard, Pointe-Noire.

Suivant acte reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), notamment:

- Le procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire de la société ROX OIL DISTRIBUTION, en date à Pointe-Noire du 2 février 2018 portant:

- Cession de 60 parts sociales en date du 2 février 2018 entraînant la nouvelle répartition des parts sociales;

#### a) Mis à jour des statuts de la société:

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société enregistrés le 5 février 2018 aux domaines de timbres et impôts de Pointe-Noire sous le folio 024 numéro 042.

Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 5 février 2018 sous le N°18 DA 1724.

*Pour avis,*

**Pascale Stella Ursula MOUELLET,**  
**Notaire.**



## APPEL D'OFFRES 22\_RFGS\_148617

Objet	Kits De Travail Destines Aux Relais Communautaires C19RM Et NMF3
Date de l'appel d'offres	11 février 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	25 février 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_150676_150093

### 1. Introduction

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans le cadre des projet de lutte contre le paludisme (NMF3) et de la Covid-19 (C19RM) depuis 2020, sous le financement du Fonds Mondial. Dans le cadre de ces deux projets, il est prévu l'achat des kits de travail des acteurs associatifs pour la réalisation des activités de sensibilisation porte à porte sur la réduction des risques et la mobilisation communautaire.

De ce fait, CRS cherche à contracter avec des fournisseurs locaux pour l'acquisition de ces articles repartis en deux (02) lots comme suit:

### 2. Spécifications

LOT 1 – KITS RELAIS C19RM							
N°	Articles	Quantité totale	Quantités par taille				Caractéristiques
			M	L	XL	XXL	
1	Sac à dos	1315	400	400	315	200	Couleur noir de taille moyenne
2	Casquette	1315	400	400	315	200	Polyester/coton, bleu roi en réglage velcro
3	Polo	1315	400	400	315	200	Polo de couleur bleu 100% coton, grammage 300, taille M L XL XXL
4	Gilet	1315	400	400	315	200	Gilet normal, de couleur bleu roi en coton taille M, L, XL, XXL grammage 300g
5	Imperméable pièce unique (Blues)	1315	400	400	315	200	Imperméable ordinaire en pièce unique, de couleur bleu grammage 300g
6	Lampe torche	1315	N/A				Lampe torche à main rechargeable à au plus trois piles GM
7	Parasoleil/Parapluie	1315	N/A				Avec poignet (25cm), toile 106 cm/ Format moyen
LOT 2 – KITS RELAIS NMF3							
N°	Articles	Quantité totale	Répartition par tailles				Caractéristiques
			M	L	XL	XXL	
1	Sac à dos	1361	N/A				Sacs à dos de couleur noir et marron de taille moyenne
2	Casquette	1361	N/A				Polyester/coton, noir en réglage velcro
3	T-shirt	1361	204	500	520	137	T-shirt de couleur noir 100% coton, grammage 300g, taille M, L, XL, XXL
5	Gilet	1361	204	500	520	137	Gilet normal, de couleur kaki en coton taille M, L, XL, XXL grammage 300g
6	Imperméable	1361	204	500	520	137	Imperméable normal, de couleur noire taille M, L, XL et XXL, grammage 300g

Sur ces articles seront imprimés des logos et des messages clés. Les articles seront livrés à Brazzaville et Pointe-Noire selon la répartition mentionnée dans le dossier d'appel d'offres.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org).

LIVRE

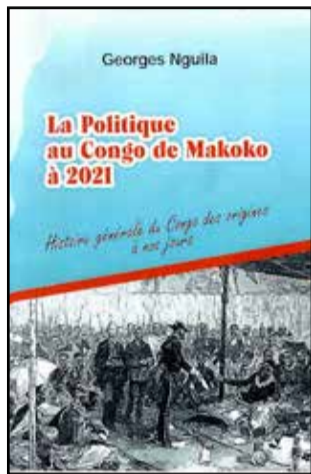
# Georges Nguila retrace l'histoire du Congo

Ancien directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), actuellement vice-président du conseil d'administration de cette organisation, Georges Nguila a donné une conférence de presse, en qualité d'écrivain, pour présenter son nouveau livre: «La politique au Congo de Makoko à 2021». La cérémonie a eu lieu mardi 9 février dernier, à l'auberge de l'église de l'Armée du Salut, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

Le titre est la 8e parution de l'auteur qui interpelle les lecteurs, surtout les Congolais, à mieux connaître l'histoire de leur pays. Ce livre circonscrit l'histoire depuis les origines de l'implantation des Congolais sur cette portion de terre jusqu'à 2021.

De 345 pages, le livre c'est l'histoire nationale du Congo aux multiples facettes.

Le Congo est un pays qui vit de violences, notamment en politique. L'écrivain a révélé que durant 30 ans, de 1960 à 1990, on avait recensé 3000 morts, reconnus par la Conférence nationale souveraine tenue en 1991. L'auteur a osé une œuvre passionnante de l'histoire générale du Congo. C'est un travail qui allonge et rallonge la liste des faits vécus à faire répercuter à la postérité. C'est un livre de densité littéraire, historique, anthropologique, philosophique, culturelle et même mystique. Les sources sont bien mentionnées pour signaler les témoignages. L'auteur retrace, de façon émouvante



La couverture du livre

et courageuse, des choses cachées du Congo. Dans le résumé du livre, il est écrit, «Georges Nguila s'est efforcé à démontrer, dans son ouvrage, que la paix et le développement sont possibles, à condition de renouveler la gouvernance qui devra cesser d'être exclusive pour devenir inclusive et de construire l'Etat et la nation sur des bases nouvelles. C'est un diagnostic qui remonte depuis la préhistoire et



Georges Nguila

l'histoire ancienne pour finir par l'analyse de l'histoire contemporaine».

La traite des esclaves, la colonisation, les résistances congolaises, la justice indigène, l'économie, les affaires au Congo, selon les étapes (P.72), l'urbanisme (P.102), l'Eglise catholique au Congo, la fête de la République, une aberration congolaise pour l'auteur (P.143), la politique en 1957, la vie politique du Congo de 1960 à 2021 (P.160), les violences policières (P.257) et le génocide. C'est l'architecture de ce livre vendu à 15000 F. CFA. «Il a été écrit pour aider mon pays, en tant que patriote. Le Congo, c'est le seul pays qui n'a pas un livre sur l'histoire nationale. Actuellement, on ne peut pas trouver un livre sur l'histoire

générale du Congo que celui qui vient d'être publié. Il y a des livres parcellaires comme l'histoire politique du Congo, l'histoire économique du Congo et bien d'autres», a dit l'auteur. Pour résoudre les problèmes des populations, il faut savoir gérer, de façon stratégique, l'Etat. Il a pris des exemples portant sur les booms pétroliers que le pays a connus. Ces booms sont intervenus en 1973, en 1982 et en 2008. Malgré ces booms pétroliers, le Congo s'est toujours retrouvé, soit trois et cinq ans après dans les bras du FMI pour un ajustement structurel. Cela montre à suffisance qu'il y a des lacunes dans la gestion de l'Etat, selon l'écrivain-auteur Nguila.

Philippe BANZ

THEATRE

## Après la trêve forcée due à la COVID-19, le FETHESCO repart

«Laissons l'enfant vivre son enfance», c'est sur ce thème que le comité d'organisation du Festival de théâtre scolaire (FETHESCO) a célébré la 22<sup>e</sup> édition de cette activité scolaire. Elle s'est déroulée du 1er au 3 février derniers à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Après une année d'arrêt pour raison de COVID-19, le FETHESCO a repris son cours normal. Entendu que l'école est rouverte, elle doit donc se faire avec toutes ses activités pédagogiques, a dit le principal organisateur de cet événement, Antoine Ambadrou. «Les élèves ont perdu un peu l'entrain, il faut les rebooster, les maintenir dans la flamme de la lecture. Pour moi, le théâtre c'est le laboratoire de la langue française. Il pousse les enfants à la lecture, à une bonne prononciation des mots. Donc, on ne pouvait pas l'arrêter. Je suis très heureux qu'on relève encore ce défi», a-t-il ajouté.

A l'instar des éditions précédentes, la 22<sup>e</sup> a connu la participation de près d'une dizaine d'écoles d'enseignement général et technique

tant privées que publiques de la ville de Brazzaville. «Il y a eu sept écoles pour huit troupes, une école a inscrit deux troupes. Nous avons vu les élèves des nouvelles écoles qui ont intégré le jeu. L'année prochaine, je parie que les anciens viendront, ça fera le nombre qu'il faut», a précisé Antoine Ambadrou. Comme l'indique son objectif, le FETHESCO entend faire du théâtre une activité de plein droit dans les établissements scolaires. «Nous sommes en train d'aller dans cet objectif. Vous avez vu que l'école a rouvert, le théâtre ne doit pas rester en marge», a rappelé l'organisateur du FETHESCO.

On peut retenir que lors de la première journée de la 22<sup>e</sup> édition, deux troupes ont nourri l'assistance de prestations instructives. Il s'est agi



La troupe du complexe scolaire Saint Eudes sur scène

d'une troupe du lycée Emery Patrice Lumumba et l'autre du Groupe scolaire Saint Eudes. La troupe du lycée Lumumba a mis en lumière les comportements inciviques affichés par une frange d'élèves issus des familles fortunées. Ces derniers ont tendance à minimiser la personne enseignante, oubliant le travail remarquable que font ces derniers dans la société. Pour être cadre, il faut obligatoirement passer par l'école, ce qui signifie que l'enseignant n'est pas une piètre personne, il mérite d'être respecté,

telle a été la leçon à tirer. La deuxième troupe a présenté la scène intitulée "L'homme heureux". Il s'agit d'un roi malade qui a été voir un guérisseur. Celui-ci lui demande de consulter son peuple et de chercher le vêtement d'un homme heureux dans l'espoir d'obtenir la guérison. Le roi s'évertue à chercher dans tout le village, il rencontre un habitant, dit homme heureux. Malheureusement, il n'était pas vêtu. La scène s'est terminée dans le suspense.

E.M.-O.

BIBLIOTHEQUE

## La bibliothèque de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc fait peau neuve

Fort de l'esprit AET (Anciens enfants de troupe) qui se manifeste à travers la devise de leur association "fraternité, entraide, solidarité", les AET de la promotion Victor Dotet (1980 à 1987) ont réfectionné et équipé la bibliothèque de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL). La remise officielle de cette bibliothèque au commandement de l'école a eu lieu le 2 février 2022 à Brazzaville, en présence de Rémy Ayayos Ikounga, président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo et des membres de l'association.



Vue intérieure de la bibliothèque



Photo de famille avec les invités lors de la cérémonie

L'événement a aussi été marqué par la réception de l'un des membres de cette promotion, Fermeté Blanchard Nguinou, promu récemment général de brigade. Présentant techniquement l'ouvrage, Eric Demouayard, directeur de la société Kadima, a évoqué les deux phases des travaux réalisés à savoir, la dépose des murs intérieurs, le plafonnier, l'électricité, ainsi que le placement des étagères qui s'y trouvaient déjà. La seconde phase a consisté à la mise en place du mobilier. Cette bibliothèque qui a nourri les yeux et éteint la soif de plusieurs générations d'enfants de troupe, a connu comme premier cadre congolais, l'AET Isidore Mabanza dit "Isis". Elle est constituée d'un fonds documentaire avec des domaines variés comme : les mathématiques, la philosophie, l'histoire-géographie, la linguistique, la littérature, la culture générale, etc. Hamed Oba-Apounou a situé le contexte et la motivation qui a permis à leur promotion quarantenaire de rénover cette bibliothèque: «Nous avons pris l'engagement de réhabiliter et d'équiper la bibliothèque lors de la célébration des 40 ans de notre promotion, en septembre 2020. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que la promesse a été tenue. Par cet acte, nous avons voulu manifester une réelle gratitude envers notre école, car elle nous a tout donné. Mieux encore, elle a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui», a-t-il reconnu.

Au nom de son prédécesseur, le colonel Raphaël Ngoubou et en son nom propre, le colonel Camille-Serge Oya, commandant de l'école a remercié les membres de la promotion Victor Doté pour ce don précieux, et les a rassurés qu'il sera bien géré. Tout en demandant aux autres promotions des AET de suivre l'exemple de cette promotion, en trouvant un endroit de l'école qu'elles peuvent aménager pour son bien. Exceptée la réhabilitation de la bibliothèque, l'événement a également été caractérisé par la réception par les membres de la promotion Victor Doté de l'un des leurs, en la personne de Fermeté Blanchard Nguinou, récemment promu au grade de général de brigade par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

# Décédé au Cameroun, le "général" Matumona Défao a été inhumé à Kinshasa

Décédé le 27 décembre 2021 à Douala, au Cameroun à l'âge de 62 ans, où il se trouvait pour un concert privé, le chanteur, danseur et sapeur congolais François Lulendo Matumona, mieux connu sous le surnom du "général" Défao, et l'une des grandes légendes de la musique congolaise a été inhumé ce samedi 22 janvier 2022 au cimetière Nécropole entre terre et ciel à Kinshasa, après le rapatriement de sa dépouille de Douala à Kinshasa. En présence d'une foule nombreuse, gagnée par le chagrin.

Exposée au Musée National de Kinshasa, la dépouille mortelle du célèbre artiste-musicien a eu droit à des témoignages poignants d'artistes-musiciens, mélomanes et des hommages déferents des officiels, notamment du Premier ministre chef du Gouvernement Jean-Michel Sama Lukondé Kyengé, du ministre de la communication et des médias Patrick Muyaya Katembwé, de Gentini Ngobila, Gouverneur de Kinshasa, ainsi que d'une délégation venue de la Côte d'Ivoire entrecoupés de quelques prestations scéniques des artistes et groupes qui ont tenu à honorer la mémoire de ce célèbre chanteur et danseur hors-pair qui a émerveillé le monde de la musique avec les orchestres Grand Zaïko Wawa de Pépé

Fély Manuaku Waku, aux côtés de Shekedan, Shimita, Djo Poster, Djo Nickel, Lukombo Jeffar, Djoel Losangé, Choc Stars, avec Benz Bozi Boziana, Djuna Djanana, Debaba, Ben Niambabo, Monza 1er, Roxy Tshimpaka, Nzaya Nzaya Dio, Petit Prince, Lassa Carlito avant de créer en 1991 son propre groupe Big Stars. Précurseur du Ndombolo qu'il popularise en Afrique Francophone, Défao connaît un succès fulgurant avec des titres à succès comme : "Hitachi", "Amour scolaire", "2e mi-temps famille Kikuta". Nationaliste, il l'était, car il a chanté avec dévouement la chanson "Franc Congolais", composée en guise de soutien à la monnaie nationale. Parmi les artistes qui ont collaboré avec Défao on pourrait mentionner Papa Wem-



François Lulendo Matumona "Défao"

ba, Koffi Olomidé, Mbilia Bel, Pépé Kallé... Au début des années 2000, il s'installe en Afrique de l'Est, principalement au Kenya pour y poursuivre sa carrière, non pas pour des raisons politiques comme le prétendaient certaines mauvaises langues. Il s'est produit pour la dernière fois, le 11 décembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Catherine Kathungu Furaha, ministre de la Culture, des arts et du patrimoine, a ressorti deux qualités de Défao, celles de promoteur d'activités culturelles et de détect-

eur des jeunes talents. «Défao a beaucoup contribué à la promotion de la musique congolaise au pays comme en Afrique et a joué un rôle important dans la détection des talents», a-t-elle fait savoir. Présents à cette cérémonie funèbre, des artistes ont fait leurs témoignages sur Défao, notamment Koffi Olomidé, Adios Alemba, président de l'Union des musiciens congolais, Josart Nyoka Longo, président du conseil d'administration de la Société congolaise

des droits d'auteur et des droits voisins (SOCODA), Rédy Amisi, Mbilia Bel, Félix Wazékwa, Ferré Gola, etc. Ils ont tous unanimement souligné que Défao était un artiste talentueux, il a fait ses preuves dans le pays, sur le continent et dans d'autres pays du monde. Il était ouvert à tous les artistes et

n'était donc pas conflictuel et il avait encore beaucoup de choses à faire dans le domaine musical, surtout au moment où la Rumba devient patrimoine immatériel de l'humanité, listée par l'UNESCO, c'est vraiment dommage qu'il nous quitte au moment où on avait encore besoin de lui. Ces nombreuses œuvres resteront à jamais gravées dans les mémoires des mélomanes. Adieu l'artiste !

Alain-Patrick MASSAMBA



L'arrivée de la dépouille mortelle de l'artiste-musicien "Défao"

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE

N°002/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIDK/  
BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS			
1	10857 du 14/12/2020	Plle(s) : 01	Bloc : 85	Section : CK	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONGO KAMBA	04	NAKAVOUA Dimitri Stanislas
2	11332 du 16/08/2021	Plle(s) 05	Bloc : 82	Section : AW	Superficie : 400,00m <sup>2</sup>	TCHIBATI	04	DOUMAMPOUOM MEYONG Marsy
3	11462 du 20/10/2021	Plle(s) 11	Bloc : 88	Section : L	Superficie : 400,00m <sup>2</sup>	OCH	01	LOKO Bibiane Anne Marie
4	10955 du 19/02/2021	Plle(s) 05, 06 et 07	Bloc : zone Rural	Section : /	Superficie : 1200,00m <sup>2</sup>	VILLAGE DIOSSO	LOANGO	BISSAY née DOUDY Cécile Flore
5	11488 du 03/11/2021	Plle(s) 04	Bloc : 64	Section : ABZ4	Superficie : 974,75 m <sup>2</sup>	POINTE INDIENNE	LOANGO	OBITA Nathalie Christelle
6	11272 du 15/07/2021	Plle(s) 02	Bloc : 74	Section : ACV3	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MENGO(Famille LOUSSIMINA)	LOANGO	BENGA ANDOVI Emery François
7	11381 du 13/09/2021	Plle (s) 09 et 10	Bloc : 126	Section : CN	Superficie : 800,00m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	Ministère de la Montagne de Feu et des Miracles
8	11453 du 18/10/2021	Plle (s)01 et 02	Bloc : 53	Section : Terrain Rural	Superficie : 800,00m <sup>2</sup>	LOANGO	LOANGO	MAKIOZY DIBANSA Merveille Luzice
9	11636 du 14/01/2022	Plle (s) 05 et 06	Bloc : 82	Section : BU	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	André Jacques	05	ONDONGO Fabrice Simitri
10	11239 du 28/06/2021	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 500,29m <sup>2</sup>	DIOSSO	LOANGO	LIYELY Cyr Bienvenu Patrick
11	11304 du 02/08/2021	Plle(s) 04 Bis	Bloc : 104	Section : R	Superficie : 244,85m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	SOCIETE GLOBAL COMMUNICATION SARLU
12	10660 du 28/07/2020	Plle(s) 02	Bloc : 26 Bis	Section : S	Superficie : 306,02m <sup>2</sup>	MATENDE	02	ADIBU Mbochukwu Damien
13	11305 du 02/08/2021	Plle (s) 03 bis	Bloc : 121	Section : U	Superficie : 191,50m <sup>2</sup>	TIE-TIE	03	SYLLA MODIBO
14	11342 du 20/08/2021	Plle (s) 02 et 03	Bloc : 59	Section : ZONE RURALE	Superficie : 800,00m <sup>2</sup>	SOULOU (Famille TCHINONA)	LOANGO	BAKOUETELA Juste Davy
15	25933 du 12/04/2016	Plle (s) 27	Bloc : 55	Section: BD	Superficie : 242,69m <sup>2</sup>	MPAKA	03	BEMBE Arnaud Bernard
16	11441 du 07/10/2021	Plle(s) 18	Bloc : 90 Bis	Section : AI	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MAKAYABOU	05	OKILI Hervé
17	5339 du 23/05/2014	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 46	Section : ACW	Superficie : 5000,00m <sup>2</sup>	LIAMBOU	LOANGO	BOUKIRA Narcisse
18	5340 du 23/05/2014	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 38	Section : ACW	Superficie : 5000,00m <sup>2</sup>	LIAMBOU	LOANGO	BOUKIRA Narcisse
19	11540 du 30/11/2021	Plle (s) 01	Bloc : 12	Section : CG	Superficie : 316,80m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	MISSENGUE KIMBAMBA Mick Fernand
20	8744 du 25/09/2017	Plle (s) 05 et 06 bis	Bloc : 180	Section : AE Suite	Superficie : 560,00m <sup>2</sup>	SIAMOUMOU (Famille MPENGA)	05	N'GUIMBI MATSOUELE Lionnel Spencer
21	10780 du 27/10/2020	Plle (s) 01	Bloc : 06 bis	Section : CG	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI( File KONDI TCHITALI)	05	KARAGNARA Issa
22	8151 du 17/01/2017	Plle (s) 10	Bloc : 243	Section : CG	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI (File TCHINIOKA KOUFOLI)	05	LIBOKO Dovigny
23	10870 du 23/12/2020	Plle (s) 05	Bloc : 99	Section : BZ2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	KOMBO Léole Marcelle
24	8296 du 13/03/2017	Plle (s) 04	Bloc : 19	Section : T	Superficie : 328,64m <sup>2</sup>	FOUCKS	02	KOUMBA Alphanie Diana Jenny
25	10091 du 07/05/2021	Plle (s) 08	Bloc : 54	Section : R	Superficie : 164,93m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	Claude Ariane PACKA et Claude Loïc PACKA
26	11526 du 24/11/2021	Plle(s) 01	Bloc : 49	Section : AI	Superficie : 754,59m <sup>2</sup>	NKOUIKOU (Arrêt ELOI)	05	PASSY TCHIKAYA Marie
27	11314 du 04/08/2021	Plle (s)06	Bloc : 89	Section : P	Superficie : 196,80m <sup>2</sup>	MVOUMVOU (quartier Latin)	02	Marinnyck Irène IBATA
28	11110 du 19/05/2021	Plle (s)24	Bloc : 08	Section : AG	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	MABIKA NSIMBA Laurel D'ASSISE
29	11371 du 03/09/2021	Plle (s) 08 et 10	Bloc : 11 bis	Section : BZ3	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	MANOUNOU Jean Guy Aimé Fabrice
30	11322 du 09/08/2021	Plle (s) 30 bis	Bloc : 36	Section : K	Superficie : 16,35m <sup>2</sup>	MBOTA	04	RADJI ISSIAKA Adjimal Baba Toundé
31	11537 du 29/11/2021	Plle(s) 05	Bloc : 51	section : AL	Superficie : 423,18m <sup>2</sup>	LOANDJILI	04	ELENGA Jean Marc
32	11262 du 12/07/2021	Plle (s)01 à 04	Bloc : 15 bis	section : ACW	Superficie : 1600,00m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	GOMAT SOUMBOU Judicael
33	11203 du 01/06/2021	Plle(s) 09	Bloc : 79	section : AM	Superficie : 329,00m <sup>2</sup>	NKOUIKOU (Saint Kisito)	04	IKIA Destin
34	11425 du 30/09/2021	Plle(s) 09	Bloc : 01	section : ACK	Superficie : 279,22m <sup>2</sup>	MONGO KAMBA (File Loussimina)	05	PAPAS Thomas
35	11419 du 29/09/2021	Plle(s) /	Bloc : /	section : /	Superficie : 2500,00m <sup>2</sup>	Village HINDA	HINDA	KASSIMOU TOURE
36	11427 du 30/09/2021	Plle(s) 08	Bloc : 84	section : AI	Superficie : 190,00m <sup>2</sup>	MAKAYABOU Ecole	05	OSSAKETO NGAKALA Lethys Habib
37	11300 du 29/07/2021	Plle(s)15	Bloc : 44	section : R	Superficie : 114,10m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	DIAOU OUMAR
38	11231 du 22/06/2021	Plle(s) 04	Bloc : 61	section : CW1	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	Village NKOUNGOU( File MASSIELO)	LOANGO	YOBA NIANGUI Dahlya Marie Claude
39	11099 du 17/05/2021	Plle (s) 02	Bloc : 25	section : AM	Superficie : 395,44m <sup>2</sup>	NKOUIKOU	04	MBANGO mbida Kindro Gottard
40	11450 du 13/10/2021	Plle(s) 02	Bloc : 425	Section : ABW	Superficie : 525,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU( File Mpoukou)	05	OKO MOUELEYI Ruffin Forthys

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation  
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 10 Février 2022

**ENTREPRISES**

# Première sortie de la cohorte de projets de TotalEnergies Startup Center à Pointe-Noire

Après 18 mois de formation et de coaching, les sept projets accompagnés par TotalEnergies Startup Center sont arrivés à la fin de l'incubation. Ils ont été lancés dans le but de contribuer à la diversification et au développement de l'économie congolaise et favoriser également l'insertion des jeunes dans la vie active par l'innovation. Ainsi, le jeudi 27 janvier dernier, la cérémonie dite de pitch a eu lieu en présence de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, et des 19 jeunes qui deviennent désormais des entrepreneurs.

L'incubateur TotalEnergies Startup Center s'adresse aux jeunes Congolais de plus de 18 ans, ayant des projets à tout stade de maturité comme idées, prototypes, entreprises créées, et ce, quel que soit le secteur d'activités. En septembre 2019, plus de 600 dossiers avaient été reçus. La sélection, très stricte, n'avait retenu que sept projets. L'accompagnement de TotalEnergies Startup Center a permis à chaque projet d'évoluer selon ses besoins. Chaque projet a ainsi pu se doter d'un Business plan phasé, permettant aux jeunes entrepreneurs de mieux appréhender l'évolution de leur entreprise. Trois projets sont structurés juridiquement et prêts pour un financement d'impulsion et les quatre autres sont en fin d'idéation, à la recherche d'un accompagnement supplémentaire. En effet, chaque porteur de projet a bénéficié d'une formation en tenant compte des spécificités liées à sa Startup.

Trois grandes étapes ont été au rendez-vous de la cérémonie du 27 janvier dernier. La présentation des sept startups: Andrewtek, Gold banana, Tokende, Green Tech Africa, Majoris, Innovatrice et Neutron. Chaque projet a fait l'objet d'une présentation à l'endroit des structures de financement comme plusieurs banques de la place, des entités du ministère des petites et moyennes entreprises et des cabinets OBAC et LMD, qui ouvrent dans le financement participatif de business angels. L'objectif de cette présentation était d'aider les porteurs de projet à récolter les fonds qui leur permettront, non seulement, de développer leur startup, mais aussi de susciter l'intérêt de potentiels investisseurs. Total Energies Startup Center et le ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel ont également marqué leur collaboration par un protocole d'accord. Sa signature s'est déroulée entre Nicolas Wawresky, directeur général de Total Energies EP Congo et Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Pour le directeur général de Total Energies EP Congo, la formation et l'insertion des jeunes font partie des axes prioritaires de leur engagement sociétal dans les territoires d'ancrage. «*Nous souhaitons contribuer, aux côtés des acteurs locaux, au développement des pays où nous sommes implantés en misant sur la jeunesse. Nous estimons que les jeunes sont à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité. Cette ambition commune que nous partageons se matérialise, aujourd'hui, par la signature de ce protocole d'accord dont l'objectif est d'apporter une contribution significative dans la diversification de l'économie nationale*», a dit Nicolas Wawresky, directeur général de Total Energies EP Congo. De son côté, la ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel estime que l'accord signé avec Total Energies Startup Center conforte le Gouvernement dans son élan de réalisation et l'atteinte des objectifs du projet de société du chef de l'Etat, «*Ensemble poursuivons la marche*». La formation des 19 jeunes entrepreneurs pour les sept projets retenus a pris fin avec la remise de leurs certificats de fin d'accompagnement. Le directeur général de Total Energies EP Congo reste convaincu que le développement des petites et moyennes entreprises conduira à créer une valeur ajoutée aux ressources locales, des emplois et à générer de la richesse. C'est pourquoi, la compagnie va soutenir le programme ambiteux de promotion et de développement des PME locales. A noter que Total Energies Startup Center est un espace collaboratif pouvant accueillir 32 personnes. C'est une association qui est régie par la loi 1901. Son objectif est de contribuer à la diversification et au développement de l'économie congolaise, de favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active par l'innovation.



M. Nicolas Wawresky.



Les récipiendaires....



...recevant leurs certificats.

tioux de promotion et de développement des PME locales. A noter que Total Energies Startup Center est un espace collaboratif pouvant accueillir 32 personnes. C'est une association qui est régie par la loi

1901. Son objectif est de contribuer à la diversification et au développement de l'économie congolaise, de favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active par l'innovation.

**«SOCIETE LE BON CHOIX»**

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1 000 000 CFA

Siège social : Avenue Marien NGOUABI, parcelle N°8, face à l'Institut Polytechnique, quartier OCH, Arrondissement n°1 E.P LUMUMBA, Pointe-Noire  
RCCM N° CG/PNR/17B245  
POINTE-NOIRE -REPUBLIQUE DU CONGO

**INSERTION LEGALE**

**DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE LE BON CHOIX**

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 08 février 2022, enregistré au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres de Pointe-Noire CENTRE, sous Folio 026/26 N°1144, les associés de la société LE BON CHOIX, Société à Responsabilité Limitée, au capital d'Un millions (1.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Avenue Marien Nguabi, face à l'institut polytechnique, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître Elie Arnaud AMBOULOU, Greffier Principal au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 février 2022, conformément à la législation en vigueur.

**Pour avis**

**TOP CHINE SARLU**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
Au capital de 1.000.000 de francs CFA  
Siège social: 124, rue Moe Pratt, Grand Marché, Pointe-Noire, République du Congo,  
RCCM: CG-PNR-01-2015-B13-00776

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 10 novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 16 novembre 2021, sous le numéro 8469, folio 214/14, l'Associé Unique a notamment décidé de nommer Monsieur Marius TSIKABAKA KOUNDISA, en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de trois (3) exercices sociaux, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit jusqu'à l'issue de l'As-

semblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022. Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 12 janvier 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00021. L'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la décision prise par l'Actionnaire Unique a été constatée le 26 janvier 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00135.

**Pour avis, Le Gérant**

**EXMAR SHIPMANAGEMENT BV**

Société anonyme unipersonnelle de droit belge, siège social: 20 De Gerlachekaai, Anvers, Belgique, RC Etranger 0442.176.676.

**EXMAR SHIPMANAGEMENT SUCCURSALE DU CONGO**

Adresse: 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Maisons sans frontières, rond-point Antonetti, Centre-ville, Pointe-Noire — République du Congo; R.C.C.M.: CG-PNR-01-2019-B21-00022

Aux termes d'un acte notarié, à Temse (Belgique), en date du 17 décembre 2020, établi par Maître Patrick Van OOTEGHEM, Notaire à Temse et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 24 janvier 2022, sous le numéro 0630, folio 16/17, ledit notaire certifie que la société Exmar Shipmanagement BV, propriétaire de la succursale congolaise Exmar Shipmanagement Succursale du Congo, a adopté, à partir du 17 décembre 2020, une

nouvelle forme juridique, laquelle est devenue une société à responsabilité limitée. Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00070. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été enregistrée sous le numéro CP-PNR-01-2022-M-00187.

**Pour avis, Le représentant de la succursale congolaise.**

FOOTBALL/ COUPE DE LA CONFEDERATION

# AS Otohô n'a pas fait de miracle à Lubumbashi

C'est le mercredi 23 février prochain qu'aura lieu la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération. Le représentant congolais en découvrira dans la poule C avec Coton Sport de Garoua, non pas à Brazzaville, mais à Kinshasa, la capitale voisine où cette rencontre est délocalisée, le Congo n'ayant pas de stade homologué par la CAF.

C'est un véritable trac que d'être obligé de recevoir ses adversaires à l'étranger, au Stade des Martyrs de la Pentecôte, même si Brazzaville et Kinshasa sont les capitales les plus rapprochées du monde. Quand on sait la rivalité sportive légendaire entre les deux pays, il y a de quoi craindre...

Le danger guette donc les poulains du président Maixent Raoul Ominga. Déjà battu lors de la journée inaugurale, dimanche 13 février dernier à Lubumbashi, par T.P. Mazembé (0-1), l'AS Otohô aura donc intérêt à ne plus passer à côté. Une autre défaite du représentant congolais pourrait compromettre ses chances de terminer parmi les deux premières équipes de sa poule, synonyme de qualification pour les quarts de finale. Seulement, sa sortie sur le terrain de Mazembé n'a pas été tout à fait rassurante. Certes, il n'a pas fait naufrage comme d'aucuns le craignaient, mais les joueurs ont paru souffrir le complexe d'infériorité, se contentant juste de limiter les dégâts en tissant la toile devant le gardien de but Wilfrigon



Le coup franc du but des Corbeaux de Lubumbashi (Ph. TPM).

Mongondza, alors qu'il y avait moyen de faire douter un adversaire qui n'est plus « la machine à broyer » de naguère.

Autrement, il manquait de la lucidité, de la clairvoyance et de l'efficacité. T.P. Mazembé, de son côté, n'était pas vraiment saignant, malgré son avantage dans la possession du ballon et les actions de but franches, la combativité et la rapidité. Son mérite est simplement d'avoir réussi le service minimum (1-0), sur coup franc transformé magistralement en but par son milieu de terrain camerounais Emmanuel Richard Njoh Edimo (37e).

## Une victoire à tout prix !

Il s'agit maintenant pour l'AS Otohô de mettre tout en branle en vue de se relancer. Une victoire obligatoire ! Coton Sport de Garoua con-

stitue une opportunité pour tester le représentant congolais. Le malheur, c'est que l'attaque d'Otohô ne marque pas beaucoup ; elle tourne avec une moyenne d'un but seulement par match en championnat (13 buts en 11 matches disputés). C'est une situation qui n'est pas sans inquiéter. Car une équipe ne peut être là qu'à se préoccuper d'éviter d'encaisser. Le football congolais, c'est vrai, souffre depuis un bon moment de la crise de chasseurs de but. Le recrutement de Kader Bidimbou, de Junior Makiessé et du Centrafricain Eugène a répondu à ce souci. On attend de voir, car il est trop tôt pour juger de leur apport offensif.

Il faudra donc un grand Otohô pour vaincre Coton Sport du Cameroun. Le champion congolais sera-t-il capable d'un coup de main à Kinsha-

sa ? A condition qu'il se remette en question, en prenant conscience des insuffisances affichées à Lubumbashi. Cela réside dans la capacité de son staff technique d'en faire une lecture conséquente. Une victoire ? Pourquoi pas. Ses dirigeants et ses supporters pensent qu'elle est possible. Aux joueurs d'y croire.

Jean ZENGABIO

## Tous les résultats

Poule A: CS Sfaxien (Tunisie)-Zanaco (Zambie): 1-0; Pyramids FC (Egypte)-Al Ahli (Libye): 2-1.  
Poule B: Orlando Pirates (Af/Sud)-JS Saoura (Algérie): 2-0.  
Poule C: T.P. Mazembé (RDC)-AS Otohô (Congo): 1-0; Coton Sport FC (Cameroun)-Al Masry SC (Egypte): 0-0  
Poule D: Simba SC (Ouganda)-ASEC (Côte d'Ivoire): 3-1; RS Berkane (Maroc)-USGN (Niger): 5-3

JEAN-MICHEL MBONO REpond  
A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répétées et y répond

\*Comment reconstruire le football en Afrique?

\*\*J-M Mbono : La question s'est toujours posée au lendemain de chaque déconfiture sur la scène internationale. La véritable reconstruction passera par une réelle prise en

compte des intérêts de ce football sur le plan local, ainsi qu'une grande considération du rôle social joué par le footballeur, acteur privilégié au centre de l'industrie du football, pas toujours mieux traité dans son pays. Le problème en Afrique noire, est dans le fait que les responsables ne prennent pas toujours en compte le vrai travail qu'est appelé à exercer le joueur, lui qui fait le spectacle, dans



un pays où foisonnent les talents mais dans lequel on ne trouve aucune politique d'encouragement de ces valeurs locales. Depuis de longues années aujourd'hui, les sélections nationales toutes catégories ne sont essentiellement constituées que d'éléments venant des championnats étrangers, les milieux du football professionnel en Europe principalement, étant devenus ainsi le baromètre au travers duquel nos joueurs qui aspirent à une sélection doivent impérativement se frotter. Dès lors, c'est la course effrénée vers ces pays de l'Occident qui offrent par ailleurs les meilleures conditions d'exercer au métier de footballeur. Les championnats locaux servent donc ici, en quelque sorte, seulement de tremplin pour la plupart de nos joueurs. Une situation très largement favorisée par les présidents de ces clubs du terroir eux-mêmes qui y voient un excellent moyen d'enrichissement. L'indigence matérielle et financière dans laquelle se trouvent nos équipes locales serait donc aussi la cause de ce fléau qui constitue l'exode précoce de nos talents. (A suivre)

FOOTBALL/ LIGUE I DU CONGO

## A qui la demi-couronne ?

Excepté l'AS Otohô et l'AC Léopards de Dolisie dont le match est reporté les autres équipes ont disputé la 12e journée du championnat national d'élite Ligue 1, bien que dans l'anonymat ou presque. Mais aucune d'entre-elles ne semble vraiment menacer la quiétude d'Otohô (27 points, 11 matches) et des Fauves du Niari (24 points, 10 matches), les deux formations qui se disputent le titre honorifique de champion de la mi-saison.

Le leader provisoire et son dauphin sont talonnés immédiatement par CARA (19 points, 12 matches) sans vraiment menacer leur marge de sécurité bien établie. Suivent ensuite, à la queue leu leu : Diables-Noirs, V.Club-Mokanda, Etoile du Congo et JST, tous exhibant 18 points au classement.

Pour l'instant, place aux rencontres qui, il faut le regretter, n'ont pas garanti de spectacle. En se déplaçant vendredi 11 février à Brazzaville où l'accueillait CARA, l'AS Cheminots a fini par déchanter (0-1), le but aiglon ayant été inscrit par Lionel Ngoma-Mackassa (52e). De même que JST surprise dans sa quiétude samedi 12 février par AS BNG (0-1). Le promu a dû son salut à un penalty transformé en but par Kevy Loubota (29e).

Le match FC Kondzo-Patrona-



CARA sur le podium. (Ph. Adiac)

ge Sainte-Anne, sur la même pelouse, a tourné à l'avantage du premier nommé (3-0). Ses buts portent les empreintes de David Akenzé (32e), Espoir Danguy (61e) et Christ Bazé Ibata (86e).

Ce même traitement (un but en moins), les Diables-Noirs (2-0) l'ont réservé dimanche 13 février à Nico-Nicoyé, dans son fief de Pointe-Noire où V.Club-Mokanda, de son côté,

a administré le même score (2-0) à l'Etoile du Congo. Pendant ce temps, le même jour à Brazzaville, Inter Club a concédé un nul au FC Nathaly's (0-0).

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats: CARA-AS Cheminots (1-0), AS BNG-JST (1-0), FC Kondzo-Patrona Sainte-Anne (3-0), Inter Club-FC Nathaly's (0-0), Nico-Nicoyé-Diables-Noirs (0-2), V.Club-Mokanda-Etoile du Congo (0-2).

## TENNIS

Un tournoi international s'est tenu du 4 au 12 février 2022 à Brazzaville. Organisé par des passionnés de la discipline au Tennis club de Brazzaville qui a ses cours à la forêt de la Patte d'Oie, il a connu la participation des joueurs et joueuses de plusieurs nationalités : Congo, Indonésie, RDC, Sénégal, Mali, France, Belgique, Suisse, Portugal, USA, Liban, Japon, Canada. Le tournoi féminin a été remporté par la Congolaise Elena Mingui aux dépens de la Française Amélie Cabrera, et côté masculin par le Franco-congolais Pateme Mamata devant le Congolais Alfred Loubila.

REPORT DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## Un "Ouf" de soulagement du côté de Kinshasa

Depuis son indépendance en 1960, la RDC n'avait pas encore organisé un événement sportif panafricain d'envergure. Voilà qu'en 2019, elle s'est vu offrir l'organisation des 9es Jeux de la Francophonie. Ils étaient initialement prévus en 2021, avant que la pandémie n'oblige à un report à 2022 puis, désormais, à 2023. Le pays est satisfait de ce deuxième report, mais surtout de leur maintien à Kinshasa, bien qu'à une date encore à préciser.

Le nouveau report a été décidé à l'occasion de la session extraordinaire, mardi 8 février dernier à Paris, du Conseil permanent de la Francophonie, par visio-conférence sous la présidence de la Secrétaire générale, Louise Mushikiwabo. Et cela conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du CIJF (Comité international des Jeux de la Francophonie) tenu le 25 janvier dernier. Il fait suite à « un échange portant sur l'état d'avancement de l'organisation des 9es Jeux ainsi que sur les possibilités d'une large participation des jeunes athlètes et artistes francophones », précise un communiqué de presse.

La décision du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) pouvait être pire: la délocalisation des jeux. Les autorités de RDC vantent les efforts qu'elles ont entrepris pour sauver ce qui pouvait encore l'être. Et, voilà qui va permettre à Kinshasa « de travailler sérieusement pour offrir à la communauté francophone des jeux grandioses, à l'image de la RDC, plus grand pays francophone au monde », a expliqué Isidore Kwandja Ngembo, directeur du



Maquette du futur village des Jeux de la Francophonie en construction à Kinshasa

Comité national de 9es Jeux de la Francophonie (CNJF).

Effectivement, il s'agit là d'un événement sportif et culturel qui est d'un grand gigantisme, d'autant plus qu'il nécessite une forte mobilisation des ressources humaines, financières et infrastructurelles. Cela nécessite une bonne dose d'imagination et de sacrifices pour relever dignement un tel défi. Les opérateurs concernés devraient se concentrer tous sur la préparation de ce grand événement francophone et s'investir à fond afin que la réussite soit totale.

## Suspension du Burkina Faso

A Paris, le coup d'Etat du Burkina Faso, pays membre de la Francophonie, s'est invité au cours des travaux. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, « le CPF a condamné ces événements et décidé de sus-

pendre le Burkina Faso des instances de la Francophonie », renseigne un communiqué de presse. Non sans maintenir « les programmes de coopération multilatérale francophone en soutien au processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique ainsi que ceux bénéficiant directement aux populations civiles ». « Il exige la libération immédiate et sans conditions du président Roch Marc Christian Kaboré et invite la junte au pouvoir à garantir le respect des droits et des libertés fondamentales de toutes et de tous », conclut-il.

Quoiqu'il en soit, la grande fête francophone aura bel et bien lieu à Kinshasa dans un délai que l'on souhaite proche.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU